

**POITOU-CHARENTES
CHARENTE-MARITIME**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 9

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	204767	BARZAN - Moulin du Fâ. Les entrepôts	BOUET	Alain	SUP	FP	X
2	204784	BARZAN - Moulin du Fâ. Prospections géophysiques	MATHÉ	Vivien	SUP	PMS	X
3	204538	BARZAN - Moulin du Fâ. La Grande Avenue	TRANOY	Laurence	SUP	FP	X
4	204539	BARZAN - Moulin du Fâ. Le Théâtre	NADEAU	Antoine	COL	FP	X
5	204595	BREUILLET - Le Prieuré	GALTIÉ	Emmanuelle	INRAP	OPD	X
6	204950	CHANIERS - Pièce des Sept Journeaux	GALTIÉ	Emmanuelle	INRAP	SP	X
7	204739	CHÂTELAILLON-PLAGE - Vieux-Châtelailon - Route de Port Punay	ENET	Michel	BEN	SU	
8	204603	COURÇON D'AUNIS - Les Combes - ZAC Les Jardins d'Aunis	SOLER	Ludovic	COL	OPD	X
9	204862	DOLUS-D'OLÉRON - 37, rue des Dunes	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
10	204604	DOMPIERRE-SUR-MER - Fief de Cheusse - Fief de la Garenne	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
11	204951	DOMPIERRE-SUR-MER - Les Drouillards	MAITAY	Christophe	INRAP	SP	X
12	204873	ÉCHILLAIS - Route Départementale 238 - La Tourasse - Les Chaumes	SOLER	Ludovic	COL	OPD	X
13	204827	FONTCOUVERTE - Bois de la Tonne	HILLAIRET	Jean-Louis	INRAP	SD	X
14	204952	FOURAS - Place Carnot	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
15	204824	GENOUILLÉ - La Richarderie	ROBIN	Karine	COL	OPD	Nég.
16	204741	JONZAC - Église Saint-Gervais Saint-Protais	MAUREL	Léopold	COL	FP	X
17	204423	JONZAC - Rue de la Garenne	POIRIER	Philippe	INRAP	OPD	Nég.
18	204738	JONZAC - Moulin de chez Bret	ROBIN	Karine	COL	FP	X
19	204826	JONZAC - Parc commercial	ROBIN	Karine	COL	OPD	X
20	204953	LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN - Cimetière communal	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
21	204851	LA ROCHELLE - Hôpital, Pôle Femme-Enfant	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	
22	204823	LA ROCHELLE - Porte Maubec	GUÉRIN	Thomas	EP	SD	X
23	204575	LA ROCHELLE - Rue du Docteur Schweitzer	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
24	204597	LA TREMBLADE - Quartier du Port Chenal	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
25	204868	LE CHÂTEAU-D'OLÉRON - Pièces des Briganières	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
26	204605	LE GUA - Fief des Justices	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
27	204568	LOIRE-LES-MARAIS - Route des Flamands	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
28	204954	LUSSANT - Place de l'Église - Allée des Tilleuls	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
29	204955	PÉRIGNY - La Vaurie	VACHER	Stéphane	INRAP	SP	X
30	204633	PÉRIGNY - Le Fief des quatre Chevaliers	SOLER	Ludovic	COL	SP	X
31	204872	PONS - Le Paradis - Rue de Jolisable	CONNET	Nelly	INRAP	OPD	X
32	204740	PONS - Le Château	CHAMPAGNE	Alain	SUP	FP	X
33	204957	PONS - Rue Marie d'Albret	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
34	204956	PONS - 5, Cours Jules Ferry	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
35	204703	PONS - Avenue de l'Assomption	LANDREAU	Guilhem	INRAP	SP	X
36	204793	RÉTAUD - Le Bourg - La Jaunelle	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
37	204804	RIVEDOUX-PLAGE - Rue du Bois Fleury	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
38	204876	ROCHEFORT - 9, Quai aux Vivres	POUPONNOT	Guillaume	INRAP	OPD	X

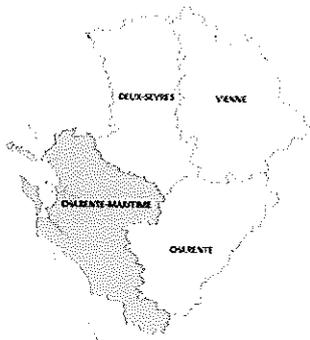
**POITOU-CHARENTES
CHARENTE-MARITIME**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 9

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
39	204841	ROCHEFORT - Arsenal – Espace chantier de l'Hermione	DUPRAT	Philippe	BEN	SD	X
40	204623	SABLONCEAUX - La Casse aux Lièvres	POIRIER	Philippe	INRAP	OPD	Nég.
41	204814	SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE, LA CHAPELLE-DES-POTS - Programme d'analyses	PAULY	Sébastien	SUP	PAN	X
42	204848	SAINT-JUST-LUZAC - La Chasse – Route de Brouage	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
43	204775	SAINT-SORNIN - Recherche de lieux de production de céramique médiévale	ROBERT	Pierre	Philippe	PRT	
44	204884	SAINT-SORNIN - Le Grand Fief I, II et III	SOLER	Ludovic	COL	OPD	Nég.
45	204600	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN - Les Deux Terrages - Route de Saint-Palais	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
46	204564	SAINTE-SOULLE - ZA d'Usseau – Le Raguenaud	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	
47	204797	SAINTEES - 165, rue de la Boule	MAILHE	Vincent	INRAP	OPD	X
48	204712	SAINTEES - 36, Cours Paul Doumer, EHPAD	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
49	204789	SAINTEES - Aqueducs Le Douhet - Fontcouverte - Saintes	HILLAIRET	Jean-Louis	INRAP	PRT	
50	204828	SAINTEES - Le Plantis du Bourg	HILLAIRET	Jean-Louis	INRAP	SD	
51	204958	SAINTEES - Le Vallon	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
52	204796	SAUJON - L'Enclouse à Bernard – Les Sauzes	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
53	204734	TRIZAY - Église de Monthérault	MANDON	Fabrice	DOC	FP	X
54	204578	VAUX-SUR-MER - ZAC du Cormier et des Batières - Phase 1	ROBIN	Karine	COL	OPD	X
	204811	Projet collectif de recherche. Approche archéologique, environnementale et historique du fleuve Charente	DUMONT	Annie	MCC	PCR	X
	204304	Projet collectif de recherche. La Pierre dans la Saintonge antique et médiévale	GAILLARD	Jacques	BEN	PCR	X
	204792	Projet collectif de recherche. Production et consommation de la céramique en Pays Charentais	NORMAND	Eric	MCC	PCR	X
	204722	Prospection inventaire dans la région de l'Aunis	DURAND	Georges	BEN	PRD	X
	204721	Prospection inventaire dans le département de la Charente-Maritime	COUPRIE	Gérard	BEN	PRD	
	204724	Prospection inventaire dans le département de la Charente-Maritime	LE ROUX	Thierry	BEN	PRD	X
	204728	Prospection inventaire dans le département de la Charente-Maritime	FAVRE	Michel	BEN	PRD	X
	204723	Prospection inventaire en Saintonge	OLIVET	Yves	BEN	PRD	X
	204720	Prospection inventaire L'Eguille, Balanzac, Ste-Gemme, Sablonceaux, Nieul-les-Saintes et Le Gua	TOURNEUR	Jacques	BEN	PRD	
	204807	Prospection inventaire sur le canton de Surgères	CADOT	Robert	BEN	PRD	
	204735	Prospection subaquatique - Fleuve Charente La Rochefollet	DECONINCK	André	BEN	PRD	X
	204786	Prospection subaquatique - Fleuve Charente PK 1 à PK 21	BARRAUD	Xavier	BEN	PRD	
	204791	Prospection subaquatique – Fleuve Charente. De l'aval de Saintes au Priouté	LEBARON	Vincent	BEN	PRD	X
	204819	Prospection subaquatique. Rivière Boutonne – Torxé – Tonnay-Boutonne	TEXIER	Pascal	BEN	PRD	X

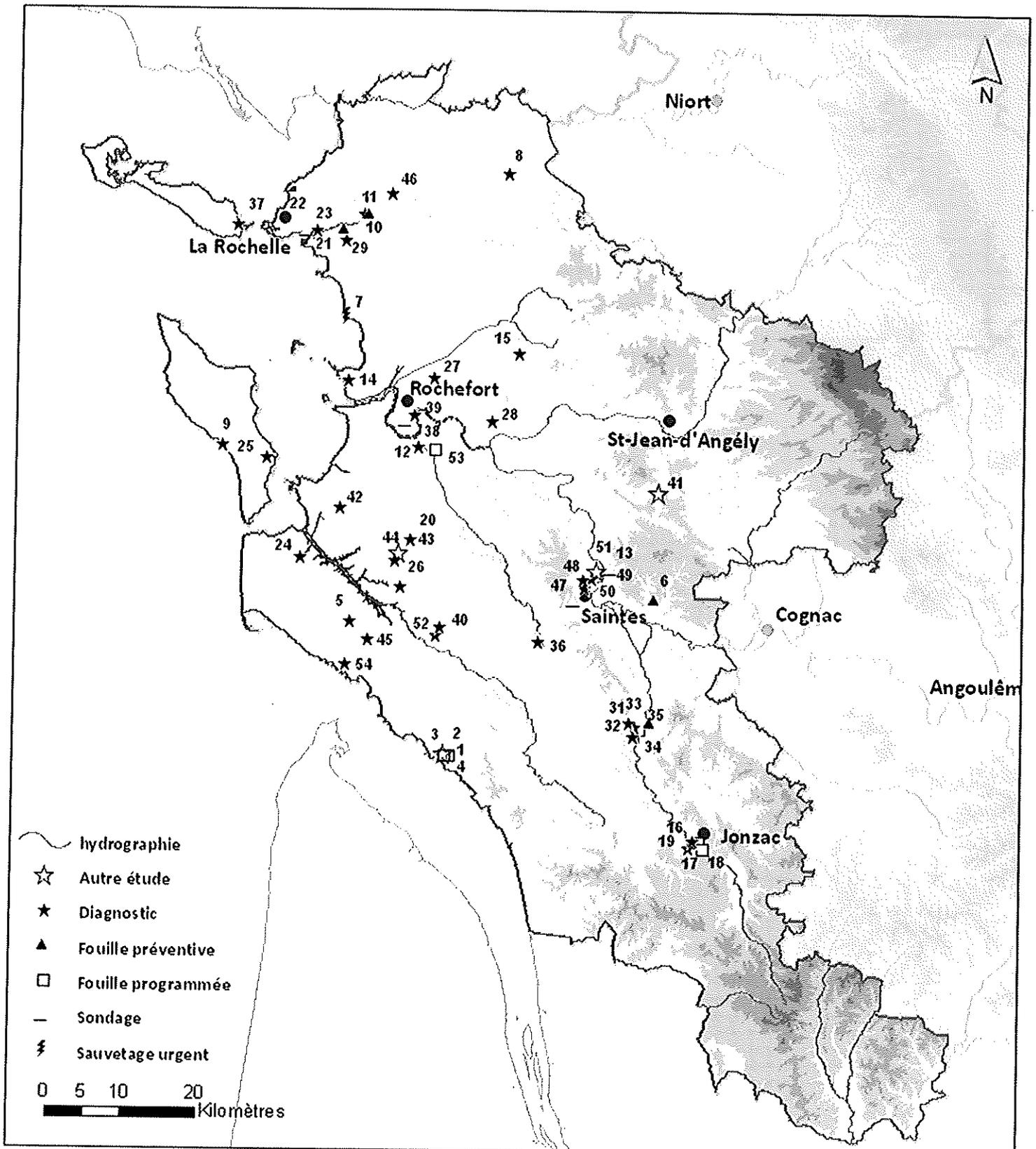


POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

Carte des opérations autorisées

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 9



POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 9

Antiquité

BARZAN Moulin du Fâ - Les entrepôts

La campagne de fouille 2009 s'est déroulée du 20 juin au 10 juillet 2009 avec une équipe d'une trentaine de personnes. La partie nord des entrepôts, non visible par photographie aérienne car située dans une parcelle différente de celle accueillant le reste du bâtiment, a été intégralement décapée. Elle s'organise selon un plan symétrique. La façade a été étudiée, bordée par un large fossé qui recueillait les eaux de pluie et les dirigeait vers le monument. Comme ailleurs, l'érosion a fait son œuvre et les niveaux de sol ne sont pas conservés. Seules subsistent les structures en creux et notamment un foyer construit délimité par des *tegulae*. L'attention s'est également portée sur la zone comprise entre les entrepôts et le grand sanctuaire, là où des bâtiments avaient été mis au jour les années précédentes. Il n'a pas été possible de dater les constructions les plus récentes du fait de la disparition des niveaux contemporains, mais l'occupation antérieure a pu être en partie cernée. Comme ailleurs, il s'agit d'aménagements en matériaux périssables. L'étude de ce secteur a été achevée à la fin de la campagne, ouvrant la voie à une publication.

A la demande du Conseil Général, un décapage complémentaire a été réalisé dans le quartier à l'ouest des thermes au niveau de la zone III afin de saisir l'intégralité du plan de la maison dans le cadre de la mise en valeur des vestiges. Un plan en a été dressé. La publication de ce quartier dont la fouille s'est terminée en 2008 est en cours d'élaboration.

Les réflexions du groupe pluridisciplinaire travaillant à la restitution de la machine élévatrice d'eau alimentant les thermes ont été intégrées à la thèse de S. Coadic soutenue en décembre 2009. La réalisation d'une maquette de cette machine au 1/10ème a été envisagée et un financement demandé au Conseil général. Avec ou sans les acquis (assurément importants) apportés par ce modèle réduit, une monographie sera tirée de cette étude.

Alain BOUET

Antiquité

BARZAN Moulin du Fâ - Prospections géophysiques

Les prospections géophysiques réalisées sur le site du Fâ à Barzan sont la poursuite des travaux engagés depuis 2006 avec le soutien du Conseil Général de la Charente-Maritime. L'objectif est de réaliser une cartographie exhaustive de l'agglomération secondaire gallo-romaine. Au terme de la campagne achevée en mars 2009, environ 70 ha ont été prospectés par méthode électrique, magnétique ou électromagnétique.

Les prospections se sont poursuivies principalement sur six zones :

Une étude spécifique a été menée à l'ouest de la zone portuaire, afin de caractériser précisément, aussi bien horizontalement que verticalement, un vaste bâtiment rectan-

gulaire de près de 90 m de long sur 27 m de large. L'analyse de l'environnement physique de ce bâtiment a permis d'apporter des renseignements nouveaux sur la paléotopographie du site.

La cartographie de la zone portuaire a été complétée vers l'est. Elle a permis de découvrir de nouvelles structures bâties en limite Sud du bassin supposé du port.

La cartographie autour de la Grande Avenue et des entrepôts vient préciser la connaissance de l'environnement proche de la voie, montrant la singularité de cet axe majeur, étudié par L. Tranoy depuis 2006. En effet, à part peut-être un autre élément de circulation (contemporain ou non ?) qui le croise en son milieu, les investigations

géophysiques n'ont détecté aucune construction dans ses abords.

La cartographie aux abords du sanctuaire et des thermes prolonge l'imagerie faite en contrebas du musée de site en allant vers l'estuaire ainsi que vers l'ouest, dans le secteur des Abeilles. On observe en prospection électrique la continuité des structures repérées plus près du temple ; elles se concentrent vraisemblablement de part et d'autre d'un axe de circulation nord-sud. On constate en prospection magnétique l'existence d'une structure rectangulaire où se concentrent un grand nombre d'anomalies dipolaires ainsi qu'une zone de chauffe particulièrement imposante.

La cartographie en partie NW de la ville explore une zone non encore étudiée. Elle met en évidence une zone d'occupation de type habitat à trous de poteaux, probablement protohistorique. Au-delà, l'espace semble vierge de toute installation humaine.

La cartographie sur le secteur dit du Forum réitère une partie de la prospection réalisée par N. Florsch. Cette prospection test avait pour but de comparer les images obtenues sur une même zone, à dix années d'intervalle, avec des appareils et des opérateurs différents. La nouvelle prospection permet notamment de réduire l'influence des poteaux électriques sur le bord de l'image et d'augmenter la résolution de celle-ci.

Le calendrier établi par les différents acteurs en charge de l'étude du site prévoit que les investigations se poursuivent au moins jusqu'en mars 2010 ; une synthèse de toutes les prospections géophysiques réalisées depuis 1998 est actuellement en cours.

Vivien MATHÉ

Antiquité

BARZAN

Moulin du Fâ - La Grande Avenue

L'étude de « La Grande Avenue » s'est poursuivie en 2009, le long de l'axe D1, dans les zones 1, 2 (élargie) et 4. Deux nouvelles zones ont été ouvertes : la zone 5 située entre les zones 1 et 2 et la zone 6, à 50 m au sud, à l'endroit où les vestiges de l'axe D2 avaient été prospectés électriquement en 2007 par Marion Druetz. Ce nouveau secteur concerne des vestiges dont une grande partie est enfouie sous le chemin communal n°4.

Les cadences d'occupation des lieux sont associées à quatre états :

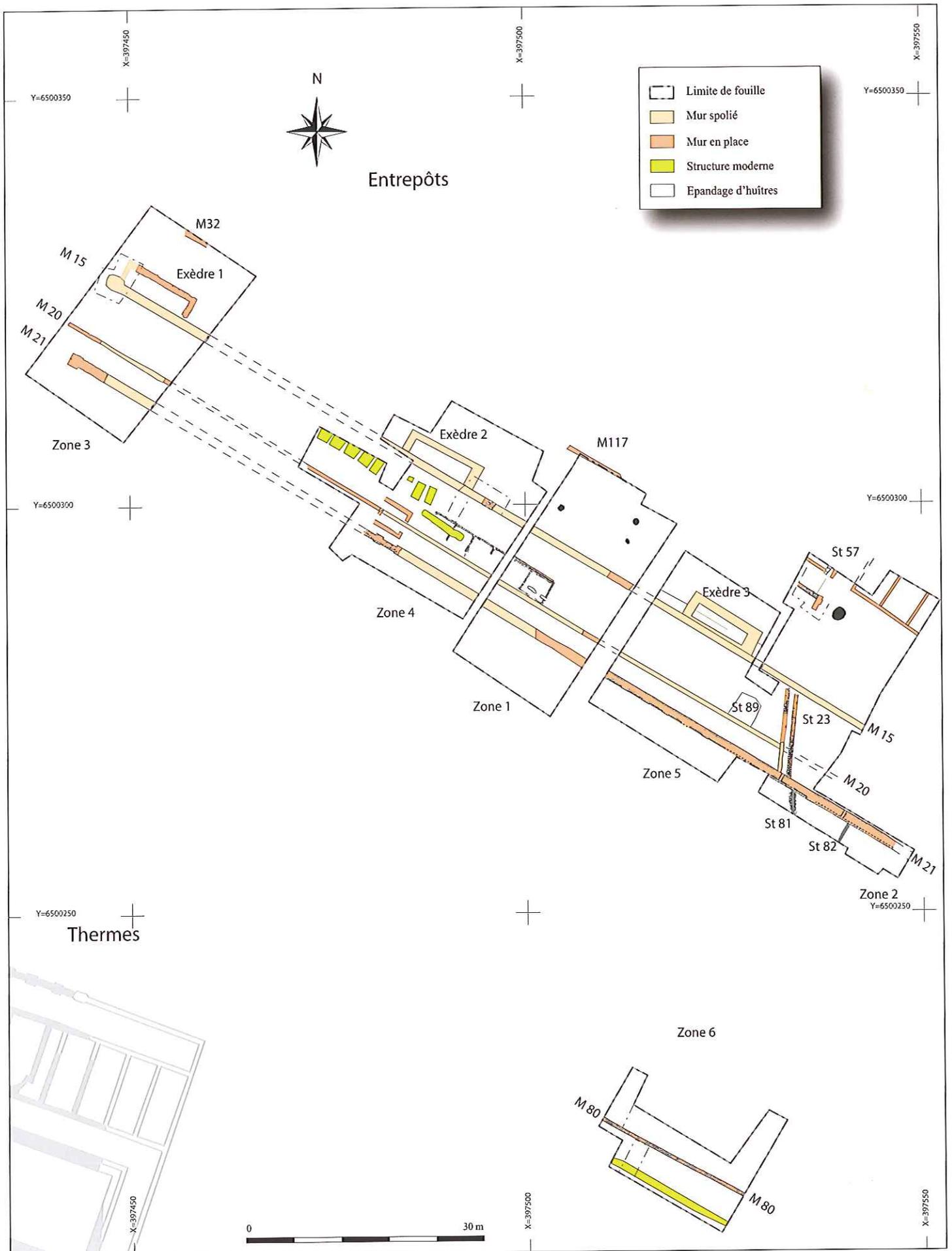
L'état 1 correspond à l'étape initiale du développement urbain, dans ce quartier de la ville. La mise en place des premiers axes de voirie structure un espace investi à l'époque augustéenne précoce et probablement dès l'époque pré-augustéenne. Il a été atteint en divers points et se caractérise par une couche de terre noire correspondant à un niveau d'occupation. En zone 2, il accueille des aménagements interprétés pour l'heure comme des vestiges de conduites d'eau.

L'état 2 est caractérisé par la mise en place d'un système viaire qui encadre un espace que nous nommons « esplanade » (environ 50 m de largeur), faute de mieux, dans l'état actuel des connaissances. Il s'agit des axes désignés D1 et D2 par P. Aupert et J. Dassié (Aupert & Dassié 1997-1998). On sait désormais, par les prospections et la fouille qu'en D1, comme en D2, le système viaire s'étend sur environ 500 m de longueur. Ces deux rues sont respectivement bordées par les murs M20 et M80. Ces derniers sont légèrement convergents, ce qui apparaît aussi nettement en prospection électrique (Mathé & Druetz 2009, fig. 1, p. 106). Ils encadrent l'esplanade, large à cet endroit de 50 m. En D1, nous avons proposé de considérer que les voies correspondaient à une rue processionnelle associée au sanctuaire (Tranoy *et al.* 2009, p. 84). En D2, on découvre un système symétrique à D1. La fouille ponctuelle en plan

ne permet d'en saisir que la phase flavienne mais il est sans doute mis en place dès la première moitié du I^{er} s. Le mur bordier, M80, doté de chaperons, présente les mêmes modes de construction que M20 et la même largeur (en moyenne 0,48 m). On peut aussi rapprocher M80 du mur du premier péribole du sanctuaire. La largeur de ce dernier est supérieure d'une douzaine de centimètres mais il est construit avec un mortier identique, les moellons sont de mêmes modules avec des joints tirés au fer et il était également surmonté de chaperons.

En 2008, nous pensions, à tort, que le remblai de l'état 3, étalé dans la première moitié du II^e s., composé d'huîtres, de faune et de céramique, ne s'étendait pas au-delà de la zone qui fait face aux entrepôts (fouille A. Bouet). La campagne de 2009 a révélé sa présence plus vers l'est, sur 140 m². En zone 5, le nouveau bâtiment St.84 appartient au même horizon que St.5 décrit en 2008. Ces deux bâtiments, de construction légère, ont sans doute eu des fonctions identiques, peut-être liées aux travaux d'étalement des remblais. En zone 6, le mur M80 subit un arasement partiel. Les chaperons qui marquent ce mur dans le paysage sont éliminés : ils sont récupérés ou abandonnés *in situ* mais en contrebas du mur, du côté nord, c'est à dire hors de l'emprise de la rue ; le mur est alors, progressivement, occulté par des remblais qui s'apparentent à des poubelles. Ce phénomène est consécutif au rehaussement des niveaux de circulation par l'installation de nouvelles chaussées. La situation n'est donc pas symétrique à ce que l'on observe de l'autre côté de l'esplanade. Il semble que le but ici (en D2) est de masquer une construction alors qu'en face (en D1), il s'agit d'araser et de niveler pour préparer les futurs aménagements.

L'état 4 (seconde moitié du II^e s.), signe une rupture dans l'histoire de l'axe de circulation et constitue un tournant à l'échelle du plan d'urbanisme de l'agglomération. L'axe de



Barzan, Moulin du Fâ - La Grande Avenue : plan de masse de la campagne 2009
 (système planimétrique Lambert 93, relevé topographique : C. Gay, V. Mialhe et V Pasquet).

circulation glisse vers le nord et passe en position secondaire, en arrière d'un portique de 10 m de largeur auquel sont associées douze exèdres rectangulaires réparties de part et d'autre d'une exèdre plus vaste que les autres et de plan carré (Mathé & Druetz 2009, Tranoy *et al.* 2009). Le portique est ouvert sur l'esplanade et fait face à l'estuaire.

La campagne 2009 a permis de localiser la troisième exèdre en négatif. Le dégagement de M21 sur plus de 70 m de longueur nous permet désormais d'affirmer qu'il s'agit bien d'un mur stylobate. Son état d'arasement complique l'interprétation mais les données de 2009 ouvrent des perspectives pour compléter l'approche architecturale du portique. En face du portique, de l'autre côté de l'esplanade, il n'existe, durant cet état qu'une voie dont la rive sud est urbanisée, comme le montrent les données acquises en 2005 dans le quartier du Trésor.

Laurence TRANOY, Emmanuel MOIZAN et
Cécile BATIGNE

Aupert, Dassié 1997-1998

AUPERT (P.) et DASSIE (J.) (1997-1998) - L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan, *Aquitania*, 15, 167-186.

Mathé, Druetz 2009

MATHE (V.) et DRUEZ (M.) (2009) - Les prospections électriques de la Grande Avenue - Barzan, *In* : Tranoy *et alii*, 105-108.

Tranoy *et al.* 2009

TRANOY (L.), MOIZAN (E.), BATIGNE VALLET (C.), MATHE (V.), DRUEZ (M.), et BARDOT (A.) (2009) - La Grande Avenue à Barzan (17) : les acquis des premières campagnes de fouilles (2006-2008), *Aquitania*, 24, 77-104.

Tranoy *et al.* 2009

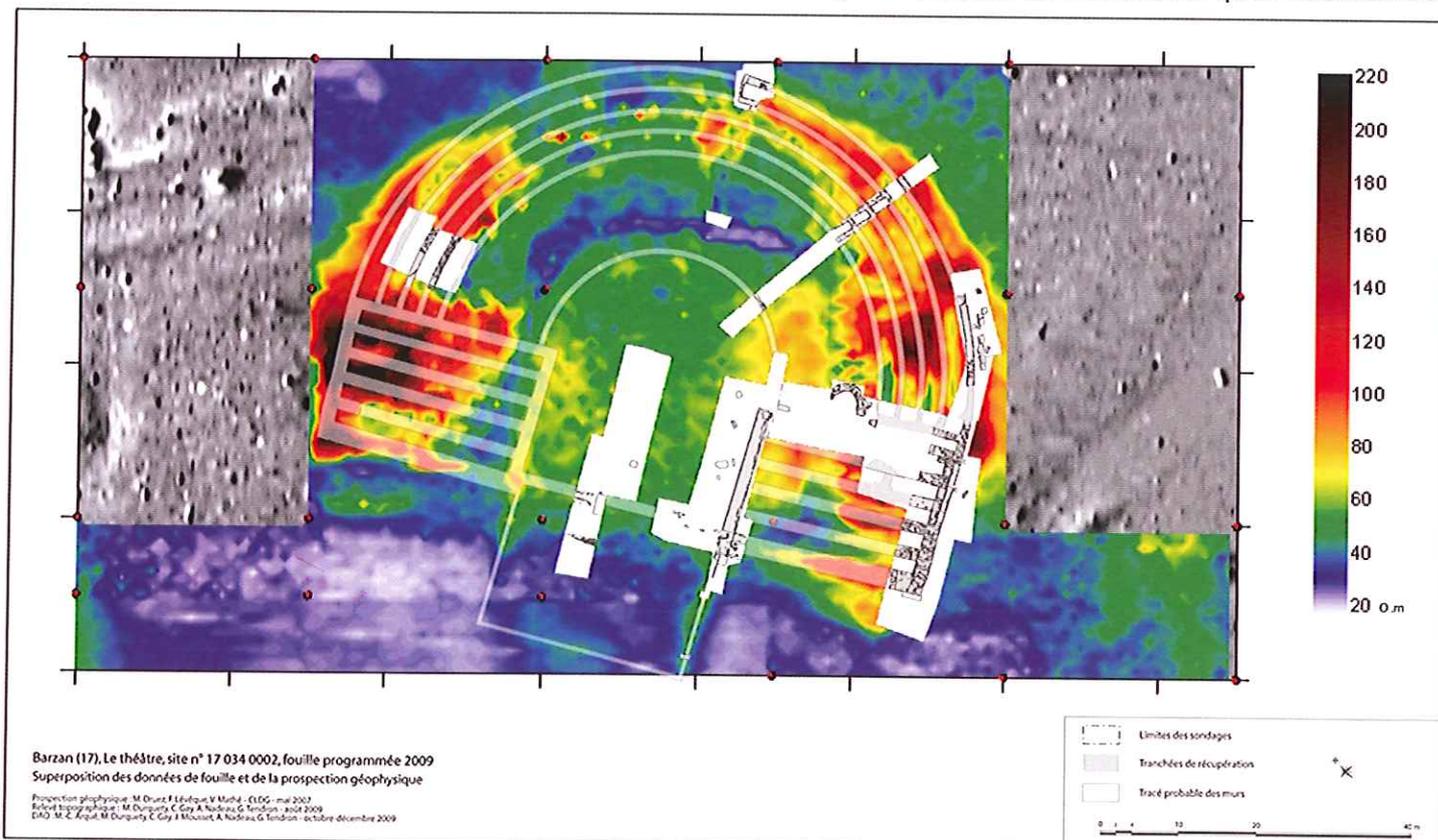
TRANOY (L.) avec la collaboration de Moizan (E.), Batigne (C.) (2009) - Recherches sur la trame viaire : la « Grande Avenue », premiers résultats, dans *Le Fâ, 5000 ans d'histoire. Barzan, un site archéologique sur l'estuaire de la Gironde*, éditions Bonne Anse, Vaux-sur-Mer, p. 42-47.

Antiquité

BARZAN Moulin du Fâ – Le Théâtre

La campagne de fouille 2009 du théâtre antique de Barzan a porté sur une surface nettement supérieure à celle ouverte en 2007, soit 1041 m² contre 540 en 2007. Les secteurs 3 et 4 localisés au sud de l'édifice ont été considéra-

blement étendus, de même que les secteurs 5 et 8, ouverts à l'emplacement présumé du bâtiment de scène et se développant au sein de l'*orchestra*. Les secteurs 1, 2, 6 et 7 n'ont pas été fouillés en 2009, tandis qu'un nouveau son-



Barzan, Moulin du Fâ – Le Théâtre : superposition des vestiges et des données issues des prospections géophysiques.



Barzan, Moulin du Fâ – Le Théâtre : fragment de corniche modillonnaire corinthienne (cliché : A. Nadeau)

Le secteur 9 a été ouvert dans la moitié nord du théâtre. L'objectif était de compléter le plan de l'édifice, tout en disposant de fenêtres d'observation plus étendues, autorisant une meilleure appréhension des vestiges.

Ainsi, cette première campagne de fouille triennale a-t-elle permis de préciser la morphologie de l'édifice, mais elle a également révélé deux états de construction distincts. D'après les hypothèses actuelles, le théâtre aurait, dans un premier état, admis un plan strictement semi-circulaire. Dans un second temps, l'édifice est agrandi vers l'ouest, avec la construction de puissantes maçonneries observées dans les secteurs 4 et 5. Un accès latéral est alors aménagé à la jonction des deux états. Des blocs de grand appareil, aujourd'hui disparus, soulignaient cet accès tout en lui conférant un caractère monumental.

Le plan de la *cavea*, dans son premier état, a été complété grâce à l'extension du secteur 4 en direction de l'*orchestra*. Les murs concentriques, en partie récupérés, ont été retrouvés à leurs emplacements supposés. Par ailleurs, un probable contrefort semi-circulaire a été mis au jour. Celui-ci s'appuie sur un mur doublant le premier mur de façade du théâtre, dans sa partie méridionale. Les prochaines campagnes de fouille permettront de préciser si ce dernier est isolé ou si de semblables structures soutenaient cette maçonnerie sur l'intégralité de sa longueur.

Le secteur 9 a, quant à lui, été implanté dans la moitié septentrionale du théâtre, dans l'emprise du *maenianum* supérieur de la *cavea*, en vis-à-vis du secteur 3. Notre intention était ainsi d'évaluer l'état de conservation des vestiges au sein de la moitié nord de l'édifice et de les comparer aux structures mises au jour dans la moitié sud. Outre quatre murs concentriques, partiellement récupérés, ce secteur a livré une structure pour le moins inattendue, consistant en

une sépulture d'équidé, dont l'originalité réside dans la conservation de ses quatre fers, lesquels pourraient dater de la seconde moitié du XIV^e siècle.

L'un des objectifs consistait à préciser la chronologie du site, notamment la période de construction et de fonctionnement de l'édifice de spectacle. Si la datation des deux états de construction ne peut être déterminée de manière certaine, le décor architectural offre un jalon chronologique des plus précis, une corniche corinthienne d'époque julio-claudienne, attribuée aux ateliers saints, ayant été découverte dans le secteur 5. Nous ignorons toutefois à quel état la rattacher.

La fréquentation de l'édifice à la fin du I^{er} siècle et au début du II^e siècle de notre ère a été confirmée par l'analyse du mobilier céramique. Cette même étude a, par ailleurs, révélé une lacune correspondant au III^e siècle de notre ère, lequel n'est pas représenté au sein du mobilier recueilli. Cette absence pourrait traduire l'abandon de l'édifice.

Les réoccupations postérieures à l'abandon du bâtiment en tant qu'édifice de spectacle, constituant l'un des intérêts majeurs de ce site, ont pu être appréhendées avec une plus grande précision. Ainsi, les maçonneries observées en 2007 à l'emplacement présumé du bâtiment de scène (secteurs 5 et 8) se sont révélées être des aménagements tardifs postérieurs à la démolition du théâtre. Ces mêmes secteurs ont livré un mobilier céramique attribué à la fin du IV^e milieu du VI^e siècle ap. J.-C.

L'occupation du site se poursuit aux VI^e-VII^e siècles comme le prouvent divers épandages céramiques circonscrits au sud de l'édifice, dans les secteurs 3 et 4. La nature de cette réoccupation n'a cependant pas pu être précisée en l'absence de structures associées.

L'intérêt architectural de ce site est incontestable, tant en ce qui concerne la construction que la décoration. En effet, malgré les récupérations nombreuses et parfois récentes de matériaux, des découvertes remarquables ont été effectuées au cours des campagnes 2007 et 2009. Ainsi, il convient de rappeler la découverte de blocs de corniche effondrés le long du mur périphérique du théâtre, dans sa moitié méridionale (secteur 3). A ces éléments de décor, exceptionnels de par leur localisation au sein de la *cavea*, s'est ajoutée, au cours de la campagne 2009, la découverte de plusieurs blocs de grand appareil, parmi lesquels la corniche corinthienne préalablement citée, ainsi qu'un bloc abandonné en cours de récupération et conservant, sur l'une de ses faces, un graffiti en forme de chrisme.

Antoine NADEAU et Graziella TENDRON

BREUILLET

Le Prieuré

Néolithique
Âge du Fer

Antiquité
Moyen Âge

La commune de Breuillet se situe au cœur de la presqu'île d'Arvert qui s'étend de la Tremblade (au nord) à Royan (au sud), allant jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Elle est délimitée au nord par le cours actuel du fleuve la Seudre, débouchant sur le littoral atlantique au Pertuis de Mau-musson, et au sud par les marais d'Arvert et de Saint-Au-gustin. Le lieu-dit Le Prieuré se localise au sud-est de la commune.

Préalablement aux projets d'aménagement d'un lotisse-ment familial, deux prospections archéologiques furent pres-crites, l'une en 2007 et l'autre en 2009. La première opé-ration a permis de sonder une surface de 28 572 m², la se-conde une surface de 3990 m².

Ces diagnostics auront permis de découvrir de nombreux vestiges, de période et de nature variées. Ils apparaissent sous le niveau de terre végétale entre 0,20 et 0,40 m. La stratigraphie de ces vestiges peut atteindre 1,10 m de pro-fondeur. Malgré un bon état de conservation, certains ni-veaux ont disparu.

Les vestiges s'articulent autour de quatre périodes chro-nologiques distinctes : Néolithique, fin de l'âge du Fer, pé-riodes gallo-romaine et médiévale. Deux zones sont repérées comme archéologiquement sensibles. Au sud/est,

la parcelle D N° 1294 conserve quelques vestiges notables, mais c'est à l'ouest sur la parcelle N° 1298, que l'essentiel des structures est concentré (figure n° 1).

La première occupation reconnue sur ce terrain date du Néolithique. Mise à part une fosse riche en mobilier, le site est, soit totalement arasé ou situé à proximité. Des traces de mise en culture sont identifiables dans la stratigraphie et quelques silex associés a du mobilier céramique ont été ramassés hors contexte ou dans un niveau de sable bien identifié. Ce mobilier évoque davantage un site de consom-mation que de production.

La deuxième occupation repérée, date de la fin de l'âge du Fer. Elle est marquée par des fossés plus ou moins riches en mobilier. Si un enclos ne peut être nettement défini, le mobilier ramassé s'apparente à de la vaisselle de service, indice d'un habitat proche.

Une mutation vers un habitat en dur gallo romain va s'opé-rer au cours du premier siècle. Il est localisé à l'extrémité occidentale de la parcelle, à l'emplacement de la future voi-rie. Il doit s'étendre très largement hors emprise, sous la propriété actuelle et dans les parcelles contiguës. La tran-chée la plus occidentale s'avère entièrement positive en dévoilant une succession de murs et de niveaux de sols stratifiés. Si l'état de conservation des vestiges paraît re-



Breuillet, Le Prieuré : plan général des vestiges 2007-2009 (DAO : M. Coutureau)

marquable, la richesse de l'occupation semble l'être également. Les murs et les sols sont de belle facture, quelques tesselles ont été ramassées ainsi que des fragments d'enduits peints (dominance du bleu, présence de fragments vert, rouge et noir). La présence de canalisation et de pillettes indique une zone thermale. En marge de ces bâtiments, des fossés contemporains témoignent d'une zone mise en culture, agriculture ou jardin d'agrément.

L'occupation médiévale comprendrait deux niveaux d'aménagements, l'un au Xe-XIIe siècle, avec notamment les fosses mais surtout avec l'aménagement d'un mur de clôture (US 22 / Tranchée 2 et M12 / Tranchée 1 Fenêtre n° 3). Cette arase de mur se suit dans la tranchée 7 / US 704. Ce mur ne serait-il pas la suite du mur de clôture du monastère mis au jour en 2007 ?

Le second niveau d'occupation est daté par le mobilier céramique offrant des éléments du XIIIe au XVe siècle.

Le dernier état du site se caractérise par un remblaiement

massif allant de l'US 1 (tranchée 1 fenêtre 2) aux US 34 et 32 (tranchée 1 sondage 3). Il aurait été effectué au XVe ou à posteriori.

Le mobilier céramique couvre l'ensemble de la période antique, du courant du Ier siècle av. J.-C. au Ve siècle de notre ère. Il semble toutefois que la plupart des artefacts appartient au IIIe siècle de notre ère, à l'image de ce fragment d'assiette sigillée Africaine Claire C Hayes 50a, rare et modeste témoin d'échanges avec la Bysacène. Pour le mobilier médiéval deux ensembles apparaissent, l'un datant des Xe- XIIe s. et l'autre des XIIe-XIVe s. Le fragment le plus récent date du XVe siècle.

Le site du Prieuré s'étend sur une surface totale de 33 209 m². Il semblerait que les prospections de 2007 et 2009 aient mis au jour les témoins des premières installations humaines de la commune de Breuillet.

Emmanuelle GALTIE et Anne JÉGOUZO

Protohistoire

Antiquité

CHANIERES Pièce des Sept Journaux

La ville de Chaniers est située sur la rive nord de la Charente. Elle est bordée à l'ouest par Saintes, au nord-ouest

par Fontcouverte, au nord-est par la Chapelle-des-Pots, à l'est par Saint-Sauvant et Dompierre-sur-Charente, au sud-



Structures sur poteaux (Époque protohistorique)



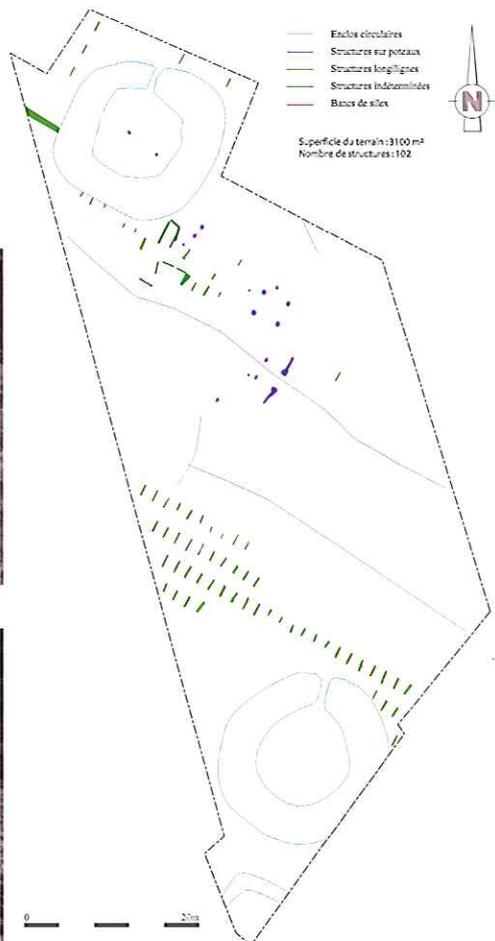
Enclos circulaire US 100 (Époque protohistorique)



Structures agraires (Époque antique)



Enclos circulaire US 200 (Époque protohistorique)



est par Saint-Sever-de-Saintonge et au sud par Coucoury. Le lieu-dit « La Pièce des Sept Journaux » se localise à l'Ouest de Chaniers, le long de la Départementale 24. Le site se trouve sur les parcelles cadastrales 16p et 17 de la section AX, à l'angle du Chemin de la Tonnelle et de l'Avenue des Deux Charentes. Installé sur le flanc nord d'un promontoire calcaire, il domine la vallée de la Charente dont le lit se trouve à moins de 300 m.

Le site archéologique de « La Pièce des Sept Journaux » fut mis au jour lors d'un diagnostic effectué par V. Miaillhe en février 2008 (Arrêté n°AD/07/183). L'intérêt majeur de ce site réside dans la présence d'une occupation proto-historique. Par ailleurs, le site semble avoir été occupé jusqu'à l'époque antique.

La prescription de fouille AF/08/125 du 22/05/2008 sur le site de « La Pièce des Sept Journaux » a permis d'effec-

tuer un décapage extensif sur une superficie de 3100 m² et de mettre en évidence près de 102 structures .

La fouille réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (du 16 mars au 10 avril 2009), sous la maîtrise d'ouvrage de la SEMIS, a eu pour perspectives d'établir un plan précis des vestiges et de les fouiller, d'essayer de définir la fonction et la chronologie de ces structures.

L'étude des données archéologiques est toujours en cours. L'ensemble des résultats sera communiqué prochainement dans le rapport final d'opération.

Emmanuelle GALTIE

Néolithique

Protohistoire

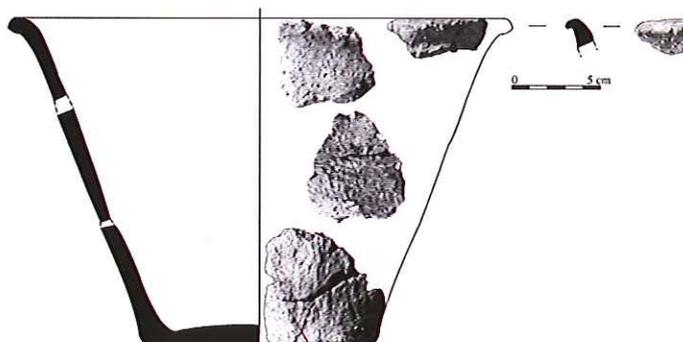
COURÇON D'AUNIS Les Combes - ZAC Les Jardins d'Aunis

Le projet de construction d'une ZAC à Courçon d'Aunis au lieu-dit Les Combes, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique réalisée par le Service Départemental d'Archéologie du Conseil Général de la Charente-Maritime. Le projet est situé dans une zone dominant la bordure sud du Marais Poitevin (en amont de l'estuaire de la Sèvre Niorlaise et non loin de sa confluence avec le Mignon). Outre quelques éléments d'anciens parcellaires mettant en évidence l'évolution récente du paysage, il fut mis au jour deux ensembles de structures attribuables au Néolithique et/ou la Protohistoire.

Le premier comprend un lot de vases très fragmentés mis au jour dans de petites structures en creux dont la taille est adaptée à celle de la céramique. Ces vases sont similaires à ceux interprétés comme des vases à sel du Néolithique récent (tronconiques à fond plat, type Champ-Durand en Vendée et La Mastine à Nuaillé d'Aunis en Charente-Maritime).

En l'absence d'élément de datation, on ne peut totalement exclure qu'ils soient plus récents, d'autant plus que le second ensemble de vestiges mis au jour est un petit bâtiment carré (4m²) attribuable, à partir de la céramique retrouvée dans les calages de poteaux, à la Protohistoire (âge du Fer ?) et que des indices plus ou moins importants de sites à sel protohistoriques sont connus plus à l'ouest vers la côte actuelle.

L'environnement archéologique proche correspondant au littoral de l'ancien Golfe Picton confirme la présence d'une riche occupation humaine au cours de ces périodes (à titre d'exemple, 2 enceintes néolithiques sont recensées sur la commune et le site est à 800 m de la nécropole mégalithique de Champ-Chalon à Benon).



Courçon d'Aunis, Les Combes : vase tronconique à fond plat interprété comme vase à sel du Néolithique récent (DAO : L. Soler)

Ludovic SOLER

DOLUS D'OLÉRON 37, rue des Dunes

L'intervention réalisée au lieu-dit 37 rue des Dunes à Dolus-D'Oléron a porté sur 2448 m² soit l'ensemble du projet d'aménagement, la surface sondée représentant 12 % de l'emprise. Elle a permis de mettre en évidence une occupation de la Tène C caractérisée par la présence de deux



Dolus d'Oléron, 37 rue des Dunes : dépôt coquillier de patelles en cours de fouille (cliché : S. Vacher)

amas coquilliers. Ces derniers sont constitués presque exclusivement de patelles, mais on trouve aussi d'autres mollusques, des fragments de crustacés et un peu de mobilier céramique, dont un profil quasi entier ayant permis l'attribution chronologique d'un des amas coquilliers. On notera aussi la présence de céramique et de matériel lithique, éparpillés en dehors de tout niveau d'occupation caractéristique. Ce mobilier se situe en moyenne à moins 40 cm de la surface, toujours sous la terre végétale et le niveau

dunaire ou à la base de ce dernier. La présence récurrente de mobilier, même en l'absence de structure de type habitat, indique une anthropisation du site certainement en bordure d'une occupation structurée.

Le site est localisé à 200 m de la mer, sous le niveau du



Dolus d'Oléron, 37 rue des Dunes : patelles issues du tamisage du dépôt coquillier (cliché : S Vacher)

naire actuel, à 500 m au sud-est de la séquence stratifiée de l'habitat arténacien de La Perroche et à 500 m au nord-ouest de l'occupation antique de la Rémigeasse. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'intérêt scientifique du site repose sur les données fournies sur les ressources marines et par les premières traces d'occupation de La Tène sur la commune de Dolus-D'Oléron.

Stéphane VACHER

DOMPIERRE-SUR-MER Fief de Cheusse - Fief de la Garenne

Le diagnostic a porté dans un premier temps sur 61 824 m², la ZAC Multi sites au lieu-dit le Fief de Cheusse et le Fief de la Garenne sur la commune de Dompierre-sur-Mer représentant au total 326 311 m². La surface sondée représentant 11 % de la première phase d'intervention.

Un indice de site significatif a été repéré lors de la première phase du diagnostic. Il s'agit d'une occupation rurale attribuable au Hallstatt par une jatte carénée et caractérisée au sol par un enclos palissadé et par une structure pouvant marquer une entrée.

Cet ensemble constitue l'extension ouest d'une occupation qui restera à caractériser lors des phases suivantes du dia-

gnostic. Bien qu'aucune trace n'ait été détectée dans l'enclos palissadé lors du diagnostic, il est très probable que cette enceinte délimitait un habitat. Soit celui-ci se situe plus à l'est, soit les tranchées ont évité les vestiges conservés dans le sol. Lors des interventions à venir, il sera particulièrement important de restituer la suite du tracé de l'enclos et des éventuelles structures annexes afin de caractériser ce site. Même si les traces restaient modestes, leur intérêt scientifique serait significatif au vu de la rareté des occupations du Premier âge du Fer étudiées en Aunis.

Stéphane VACHER

DOMPIERRE-SUR-MER

Les Drouillards

Dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC de la Gare, sur la commune de Dompierre-sur-Mer, en périphérie de l'agglomération rochelaise, une fouille de sauvetage a été conduite par une équipe d'archéologues de l'INRAP. L'intervention, motivée par un diagnostic positif réalisé par Stéphane Vacher au printemps 2009, a concerné une surface de 4080 m², répartie en deux secteurs, le long du canal reliant La Rochelle à Marans (coordonnées Lambert : X = 337.800 à 338.000 ; Y = 137.000 à 137.200). L'objectif de cette opération était d'appréhender l'organisation spatiale d'un habitat protohistorique, d'en évaluer le statut et le fonctionnement, et de le replacer dans son contexte chrono-culturel.

L'opération de terrain a permis de mettre au jour les restes d'une occupation rurale à vocation vraisemblablement agricole. La majorité des structures découvertes dans la zone 1 prend place à l'intérieur d'un enclos de forme trapézoïdale et présentant des angles arrondis. La partie orientale de l'occupation, non concernée par le projet, ne nous est pas connue. L'enclos est constitué d'une tranchée creusée dans les calcaires du Jurassique et comblée par un sédiment argilo-limoneux de couleur brun rouge comprenant quelques blocs de pierre. Des zones regroupant des pierres brûlées ou des concentrations de charbons de bois révèlent l'emplacement de poteaux ou de piquets, parfois calés par des pierres récupérées lors du creusement de la tranchée. Disposés de manière plus ou moins régulière, ces éléments de bois ont pu servir d'armature à une palissade qui délimitait la zone d'habitat et jouait certainement aussi le rôle de clôture pour les animaux. Les prélèvements effectués dans les structures en creux devraient apporter des informations sur les essences employées et fournir ainsi une image de l'environnement du site. Dans sa partie occidentale, l'enclos est interrompu et pourvu d'un dispositif d'entrée formé de deux retours prolongés par deux trous de poteau. Un petit porche d'entrée en bois, similaire à celui fouillé par l'AFAN sur la commune de Préguillac, à 10 km au sud de Saintes, peut être restitué.

L'espace interne est occupé par des petites fosses et des trous de poteaux, plus ou moins organisés, et par des zones apparemment dépourvues de structure. Dans la partie nord-ouest de l'enclos, longeant la palissade, un bâtiment sur poteaux porteurs d'une vingtaine de mètres carrés peut



Dompierre-sur-Mer, Les Drouillards : entrée de l'enclos palissadé en cours de fouille (cliché : Ch. Maitay).

être interprété comme une petite construction à destination domestique (habitation ?). D'autres regroupements de trous de poteau semblent correspondre à des structures de stockage de type grenier.

La zone 2 a livré les vestiges d'une seconde entrée et d'un grenier sur quatre poteaux de bois. L'entrée présente un plan et un module identiques à celle de la zone 1, mais n'est pas associée à une tranchée de palissade, ni à une série de trous de poteau. Elle a pu fonctionner avec des structures détruites lors de la construction du lotissement bordant à l'ouest l'emprise de la fouille.

La relative qualité de conservation des structures excavées et la lisibilité du plan de cette occupation contraste avec l'indigence du mobilier archéologique. Les conditions tafonomiques et les modalités d'exploitation des terrains agricoles sur le plateau aunisien n'ont effectivement pas facilité la bonne conservation des artefacts ou des restes osseux. Le mobilier, attribuable au premier âge du Fer, se résume à quelques dizaines de tessons de poteries, piégés dans les structures en creux. Aucun ossement ou outil métallique n'a été découvert à l'issue de cette campagne. Les études en cours devraient préciser la chronologie et les modalités de fonctionnement de cette occupation.

Christophe MAITAY

ÉCHILLAIS

Route Départementale 238

La Tourasse - Les Chaumes

Le projet de réalisation d'un tracé routier au nord d'Échillais a été précédé par un diagnostic archéologique. L'étendue de l'aménagement (environ 6,3 hectares), la situation

topographique dominant les marais de Rochefort, favorable à l'installation humaine à toutes époques, et la présence des sites recensés à proximité immédiate ont motivé la réa-

lisation de ces sondages (prospections pédestres attestant de la présence d'installations néolithiques, ensemble mégalithique et habitat peu-richardien de la Sausaie à Soubise, quatre sites à sel protohistoriques mis au jour et trois vastes occupations gallo-romaines).

Malgré le potentiel archéologique de la zone, seule une petite structure circulaire très arasée et du mobilier céramique épars furent mis au jour. Ils sont attribuables au Néolithique et/ou à la Protohistoire sans plus de précision.

Ludovic SOLER

Antiquité

FONTCOUVERTE Bois de la Tonne

Le Bois de la Tonne correspond à la fin du tunnel dit : du "Plantis des Neuf puits" qui a fait l'objet de nombreuses observations depuis l'ingénieur géographe Claude Masse, vers 1713. Ce tunnel a la particularité de recevoir le passage des deux aqueducs rassemblés, après avoir été côte à côte et avant de séparer à nouveau. En effet, il est percé pour le passage du premier aqueduc, puis est réaménagé pour faire passer le volume d'eau du deuxième aqueduc, 4 fois plus important. Aménagement que l'on retrouve sur les autres ouvrages d'arts.

Le tunnel du "Plantis des neuf puits" abouti à un petit vallon très encaissé, débouchant lui-même au fond d'un large vallon assez profond de la "Pichauderie". L'extrémité de ce tunnel comprend une galerie couverte entièrement maçonnée et fermée, avant la séparation des conduits.

L'étude et l'analyse de cet ensemble ont permis de mettre en évidence trois états successifs pour le premier aqueduc et deux états pour le deuxième aqueduc.

La fouille de ce secteur a livré pour le premier aqueduc, un ouvrage d'art inédit, un nouveau mur-pont ou mur-bahut, supportant le *specus*, que ce soit au sein du tunnel, puis s'appuyant sur le bord de la pente qui contourne le village de "Montpensé" par le sud-ouest, en suivant les courbes de niveau.

Une autre découverte importante pour la connaissance des techniques utilisées par les ingénieurs romains, montrant ainsi leurs maîtrises de l'hydraulique, c'est la mise au jour de la conduite d'évacuation des eaux tumultueuses, drainées par le tunnel, largement en dessous du *specus*.

La mise au jour de céramiques, dans la base du remblai, permettant la réalisation de la banquette en béton moulé du deuxième aqueduc, datable du milieu premier siècle après J.-C (50-60) permet pour la première fois de donner une chronologie absolue, pour la construction du deuxième aqueduc.

Jean-Louis HILLAIRET

Néolithique / Protohistoire

Antiquité

FOURAS Place Carnot

Moyen Âge

Époque contemporaine

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur la Place Carnot à Fouras, en bordure de mer et jusque devant l'église Saint-Gaudens, sur une superficie de 2650 m². La présente opération a permis de mettre en évidence, sur les niveaux de sable naturels du Secondaire, une fréquentation du site à partir de la fin du Néolithique ou de l'âge du Bronze. Plusieurs épisodes sableux, au travers de remblais et d'apports éoliens ou maritimes ont remblayé le secteur, probablement naturellement dans un premier temps. Quelques structures, peut-être déjà antiques, attestent de la fréquentation du lieu. Un fossé avait par exemple peut-être une fonction d'enclos, mais on ignore à quelle période exacte. Il était, de même que deux fosses dont la fonction nous échappe, peut-être antique.

L'histoire du site est ensuite marquée, à l'est, par l'installation d'une église au XIe-XIIe siècle d'après la datation communément admise. Un cimetière s'ouvrait au-devant, à l'ouest de l'édifice. Il est caractérisé par une forte utilisation, probablement un léger déplacement. Au XIXe siècle,



Fouras, Place Carnot : vue d'une portion de l'élévation du mur de la redoute moderne et de sa tranchée de fondation (cliché : E. Labastie).

on inhumait encore sur ces parcelles. Le diagnostic a permis de montrer la présence de sépultures remontant apparemment au XIIe siècle, recoupées par des sépultures

d'orientation différente, datées sans conteste du XIXe siècle. Une médaille de Sainte-Hélène, décoration décernée à seulement dix Fourasiens en 1857 et 1858, a été mise au jour dans une tombe du XIXe siècle. Le cimetière fut purgé à la toute fin de ce siècle, après que l'église ait été remplacée par un nouvel édifice.

A l'ouest, une redoute participant à la défense de la ville et de la côte fut construite entre la fin du XVIIe et le début du XIXe siècle, on ignore quand exactement. Elle tomba en désuétude dans la seconde moitié du XIXe siècle et fut

épierrée dans les toutes dernières années du siècle, en même temps que le cimetière fut déplacé et que la ville se transformait en la station balnéaire bien connue qu'elle est toujours (Fouras-les-Bains).

Ce diagnostic a permis d'appréhender l'histoire de l'occupation dans ce secteur archéologiquement mal connu de la ville.

Bastien GISSINGER

Moyen Âge

JONZAC

Église Saint-Gervais Saint-Protais

Le Service archéologique du Conseil Général de la Charente-Maritime a été saisi en janvier 2008, par le Service Régional de l'Archéologie, pour intervenir dans le cadre d'une découverte fortuite dans la commune de Jonzac¹. En effet, au cours de la démolition d'une ancienne balustrade délimitant le parvis de l'église Saint-Gervais Saint-Protais, la tranchée de construction de cette dernière a révélé la présence de sarcophages en calcaire coupés et donc partiellement détruits antérieurement, lors du creusement de la tranchée, probablement dans la seconde moitié du XIXe siècle. En dépit du contexte de découverte fortuite, les vestiges d'une nécropole datée de l'époque mérovingienne ont été mis au jour. Au total, 13 sarcophages différemment conservés ont livré pour certains d'entre eux du mobilier métallique lié à la parure vestimentaire, daté du VIe siècle de notre ère.

Suite à cette découverte, la Commune de Jonzac a sollicité le Service archéologique du Conseil Général de la Charente-Maritime pour organiser une campagne de fouille programmée pour l'été 2009. Les données issues de la fouille sont actuellement en cours d'étude. Les problématiques de recherches s'articulent autour de trois niveaux d'études interdépendants et relevant de sources et de méthodes complémentaires. Les trois axes de recherche sont ceux, d'une part, de la situation de la nécropole dans le contexte local, d'autre part de son organisation générale en lien avec les structures bâties et l'église actuelle, et enfin de la sépulture elle-même et les pratiques funéraires qui y sont associées.

Une première observation du plan général permet de se rendre compte de la forte densité des sarcophages, bien souvent accolés les uns aux autres. Cependant, plusieurs zones semblent vierges de sépultures. Cela s'explique notamment par la présence de tilleuls jusqu'à une époque récente. Notons également que les sarcophages forment dans plusieurs cas des effets de parois, et dans d'autres, s'appuient contre des maçonneries. Enfin, plusieurs sépultures sont positionnées perpendiculairement les unes aux autres. Cela peut s'expliquer par la forte attractivité du

lieu à laquelle s'ajoutent des problèmes d'agencement dans un espace réduit.

En outre, des sépultures à coffrage de blocs en calcaire s'installent au-dessus des sarcophages dans la majorité des cas sans même les détruire. De plus, elles sont situées à une faible profondeur par rapport au niveau actuel de circulation, ce qui explique que nombre d'entre-elles sont détériorées. Aussi, notre vision de ces sépultures médiévales reste partielle.

Le contexte historiographique et historique

Durant plusieurs décennies, l'histoire de Jonzac s'est écrite au travers des ouvrages de Ranguet², d'Aussy et l'Abbé de Cugnac³, et enfin de l'abbé Fouché⁴. Les différentes œuvres sont marquées du sceau de leur époque, tantôt relayant les quelques découvertes archéologiques, ou bien parfois dans le cas de l'abbé Fouché, favorisant l'histoire religieuse et seigneuriale de la cité. Il faut attendre 1973 pour retrouver une étude plus complète concernant Jonzac, présentée lors de l'exposition *Jonzac un millénaire d'histoire*, sous la direction de Jean Glénisson⁵. Depuis lors, les travaux de Marc Seguin⁶ ont largement contribué à renouveler la connaissance de la cité jonzacaise de la fin du Moyen Âge à l'époque Moderne.

Au regard des études consacrées à l'histoire de Jonzac, tout semble s'organiser en premier lieu autour des liens qui unirent très tôt l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et le territoire jonzacais. Ces rapports s'exercent dès les plus hautes périodes dans le cadre du domaine de Lusignan, dont la *villa* est mentionnée pour la première fois en 829 ou 830, dans un acte de Pépin Ier, roi d'Aquitaine⁷, puis, au bas Moyen Âge, dans celui de la châtellenie de Jonzac.

2 Ranguet 1864.

3 D'Aussy et Cugnac 1892.

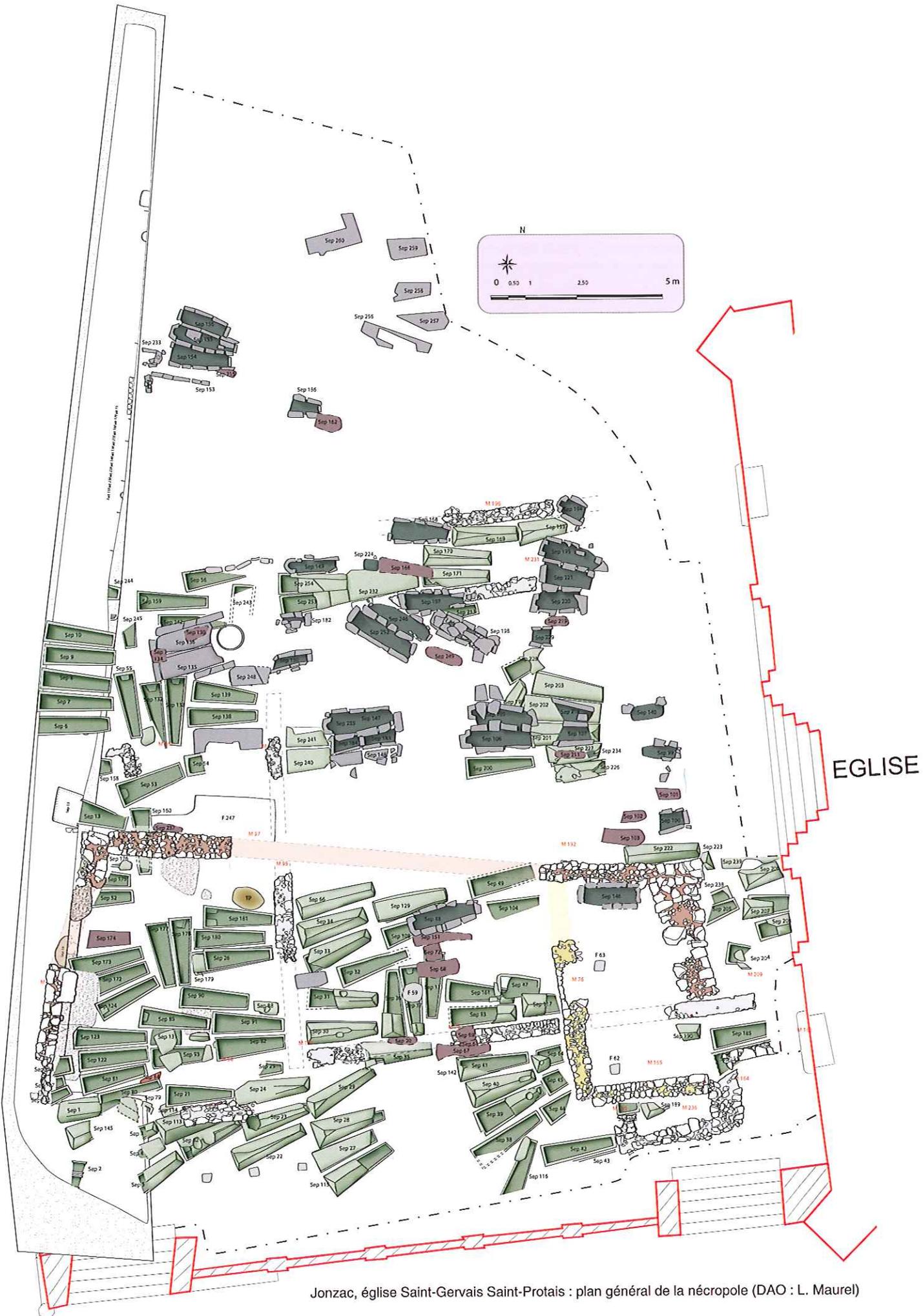
4 Fouché 1924.

5 Glénisson 1973.

6 Seguin 1983 et 1986.

7 Glénisson 1973, p. 26 et Debord 1984, p. 21. Acte issu du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, édité par Levillain 1926, n°15 p.54-58, nouvelle édition 1978.

¹ Cette opération menée dans l'urgence n'aurait pu être conduite sans l'aide de l'Association archéologique et historique Jonzacaise.



Jonzac, église Saint-Gervais Saint-Protais : plan général de la nécropole (DAO : L. Maurel)



Jonzac, église Saint-Gervais Saint-Protais : vue de la partie sud de la nécropole (cliché : L. Maurel)

Le *castrum* jonzacais est mentionné pour la première fois dans le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély dans un acte précisant les détails d'un don fait à ladite abbaye⁸. Outre ces relations, une œuvre littéraire, la *Chronique saintongaise*, développe une tradition longtemps reprise, mettant en scène des personnages comme Charlemagne, l'archevêque Turpin ou d'autres comme Anthème, ce dernier ayant des liens particuliers avec Jonzac⁹.

L'histoire de la formation du bourg de Jonzac débute, dans les textes tout du moins, dès l'époque de Charlemagne durant laquelle la *Chronique saintongaise* évoque la situation de la ville s'articulant autour de deux collines, celle de « Montguimar » sur laquelle est bâtie l'église Saint-Gervais, et celle de « Balaguiet » dominée par le château. Au-delà du caractère légendaire de ce récit, cette œuvre évoque des territoires bien réels du XIV^e siècle et notamment des campagnes saintongaises. Le bourg, à proprement parler, va naître de la fusion de ces deux entités, auquel on peut même ajouter le site des Carmes. Cette réunion se produit probablement dès le XV^e siècle.

Selon M. Seguin, l'appellation de « ville de Jonzac » apparaît dans la première moitié du XVII^e siècle dans divers documents juridiques¹⁰, et ce malgré le contexte seigneurial fort ancien.

⁸ Musset 1901, p. 165-166, charte CXXII.

⁹ Voir les études de Mandach 1970, Duguet 1978 et plus récemment Bourgeois *et al.* 2005.

¹⁰ Julien-Labruyère *et al.* 2007, p. 156.

De la nécropole mérovingienne...

La fouille, qui s'est déroulée du 17 juin au 11 septembre 2009, a permis de poursuivre la mise au jour de la nécropole d'époque mérovingienne. Les premiers éléments de datation nous conduisent aux environs des VI^e-VII^e siècles en fonction du mobilier métallique issu des sépultures. Les sarcophages, de forme trapézoïdale, présents durant le haut Moyen Âge s'organisent avec des maçonneries formant probablement des enclos funéraires (en grisâtre sur le plan). Le plan complet de chaque enclos ainsi que le phasage général de ces derniers ne sont pas encore établis avec précision. Il apparaît cependant évident que plusieurs constructions se sont succédées et que certaines maçonneries ont été détruites pour laisser la place à un sarcophage (Sep 35) ou bien à un nouvel enclos. Le sédiment constituant l'encaissant des sarcophages se caractérise par une couleur marron oxydé très homogène, associé à des éléments de céramique datés entre le VI^e et VII^e siècle.

Le mobilier métallique mis au jour est actuellement en cours d'étude. Cet ensemble fera l'objet d'une publication spécifique tant les découvertes révèlent une grande qualité artistique et technique. Les objets sont parfois situés en position primaire dans la sépulture. Cela nous permet, pour certaines boucles, d'en déduire leur fonction précise. Les armes, bijoux et les autres éléments de parure vestimentaire sont largement représentés. Des objets funéraires en verre et en céramique ont également été découverts.

...au cimetière médiéval

L'occupation du site ne s'achève pas à la période mérovingienne. En effet, à partir du XII^e siècle, s'installe une

quarantaine de sépultures maçonnées, réalisées avec des blocs de calcaire posés de champ. Une dalle de couverture recouvre dans plusieurs cas ces sépultures (Sep. 135 et 136). On observe également le regroupement de plusieurs d'entre-elles formant des sortes de caveaux doubles. Les sépultures sont parfois dotées d'un aménagement céphalique monolithique. Trois tombes ont livré une céramique complète, type vase funéraire tronconique à deux anses et deux becs pontés opposés deux à deux.

Cette deuxième phase d'occupation correspond également à la construction d'un mur de soutènement délimitant deux espaces distincts (en marron sur le plan). La partie au sud des murs M97 et M192 semble indiquer un processus de sanctuarisation (notion de respect) de la nécropole mérovingienne car seulement deux sépultures du XII^e siècle y ont été installées. Au contraire, la partie au nord du mur comprend à la fois des sarcophages et des sépultures à coffrage en pierre. L'espace situé à l'est du site est finalement aménagé avec l'adjonction d'une salle (en jaune-vert sur le plan). L'église actuelle est construite peu de temps après, probablement dans le courant du XIII^e siècle.

Données anthropologiques

Sur les 260 sépultures découvertes (=enregistrées) sur le terrain, 147 d'entre elles ont été fouillées. On dénombre 92 sarcophages, 32 coffrages maçonnés en pierres calcaires, 2 coffrages aménagés en *tegulae* (Sep 84 et 131), 16 sépultures en pleine terre (par exemple Sep 67) et 5 dépôts secondaires (notamment F59). L'orientation ouest-est, tête à l'ouest, est majoritaire puisqu'elle concerne 86 des 94 sarcophages. Néanmoins, on remarque quelques écarts par rapport à cette orientation prédominante : 8 tombes ont une orientation nord-sud. Les coffrages, plus tardifs, ont également une orientation générale ouest-est non stricte, car pouvant varier de quelques degrés. La tête est systématiquement à l'ouest. Une majorité de sépultures en pleine terre semble également suivre ce principe.

Pour le haut et le bas Moyen Âge, les restes osseux retrouvés (281 individus) sont ceux d'adultes mais aussi de sujets immatures et périnataux, ces deux derniers groupes étant plus faiblement représentés. La position prédominante des corps est le décubitus dorsal. Il semblerait que, dans plusieurs cas, les dimensions du contenant soient adaptées à la taille du défunt (exemple de la sépulture 88 contenant un sujet périnatal longueur intérieure : 43 cm, largeur intérieure : 21 cm, profondeur : 20 cm).

La conservation des ossements est variable. Ceux-ci sont relativement bien conservés lorsqu'ils sont recouverts de sédiment alors qu'ils apparaissent très fragmentés et parfois pulvérulents lorsqu'il nous est parvenu en espace vide, le couvercle ayant empêché l'infiltration de sédiment. Plusieurs sépultures, perturbées par les maçonneries ou tronquées par des travaux plus récents, ont livré des squelettes incomplets nous privant ainsi de données biologiques ainsi que des informations sur les gestes funéraires.

Bien que la nécropole renferme des inhumations primaires (n = 78) ce chiffre n'est pas définitif, l'étude n'étant pas terminée le nombre de sépultures renfermant plusieurs individus, entre 2 et 4, est conséquent. Dans certains cas, l'in-

humation la plus récente a pu perturber le ou les dépôt(s) antérieur(s) dont les ossements sont dispersés ou, dans le cas d'une réduction, rassemblés sur un côté du sarcophage. L'analyse des modes de décomposition et l'étude taphonomique permettront d'affirmer ou non le caractère simultané des dépôts. Elles permettront peut-être aussi de savoir si le emploi de cuves est le signe de liens familiaux ou d'une gestion spécifique de l'espace funéraire.

L'étude anthropologique, qui est en cours, a donc pour objectif de caractériser la population inhumée. Existe-t-il une relation biologique entre les individus d'une même sépulture et, de ce fait, les sujets réoccupant une tombe ont-ils un statut biologique particulier ? Il est alors nécessaire de collecter des données d'âge, de sexe, de stature mais aussi des informations permettant des regroupements (caractères discrets, pathologies). L'acquisition de ces données est nécessaire pour étudier le recrutement, discuter du traitement des corps et de la mise en évidence d'habitudes en matière d'inhumation. En outre, la comparaison de la nécropole St Gervais St Protais avec d'autres sites permettra d'apporter des informations sur la population locale et, à plus large échelle, sur le haut Moyen Âge.

Typo-morphologies des sarcophages

La phase d'étude actuellement en cours, permettra de discuter des différentes caractéristiques des sarcophages, de la mise en place d'une typo-chronologie, de l'étude des calcaires et des techniques de taille. La finalité est d'obtenir une vision aussi complète que possible du mode opératoire pour la réalisation des sarcophages de Jonzac.

Les couvercles

En dépit de critères morphologiques différents, les couvercles sont de dimensions assez comparables. En effet, l'étendue entre le plus petit et le plus grand révèle une certaine standardisation. La longueur des couvercles va de 210 à 220 cm, la largeur de tête oscille entre 70 cm et 80 cm et la largeur au pied varie entre 40 et 50 cm.

Les dimensions illustrent clairement le schéma trapézoïdal des sarcophages avec un resserrement net de la largeur de pied par rapport à la longueur. Concernant l'épaisseur des couvercles, on peut distinguer deux groupes : un premier lot où celle-ci est comprise entre 4 et 5,5 cm et un second pour lequel la dimension varie entre 5,5 et 6,5 cm. La réalisation d'une couverture plate ou en bâtière constitue par ailleurs un facteur de différenciation.

Les cuves

Les dimensions des cuves sont relativement homogènes entre elles. Afin que le couvercle recouvre totalement la cuve, les dimensions de cette dernière sont dans bien des cas réduites de 10 cm. La plupart de ces contenants ont une longueur comprise entre 200 cm et 210 cm. Leur largeur de tête va 60 à 70 cm et leur largeur de pied va de 30 à 40 cm.

D'après les premières constatations macroscopiques, le calcaire employé pour la réalisation des sarcophages semble, très homogène. Il s'agit d'un calcaire tendre, jaunâtre, peu dense, très coquiller et dont la provenance est en cours de détermination¹¹.

11 Recherches de Jacques Gaillard.



Jonzac, église Saint-Gervais Saint-Protais : sépultures 114, 136 et 36 (clichés : L. Maurel)

Les traces d'outils sont nombreuses et identifiables avec précision. Un même type de polka paraît avoir été utilisé pour la taille des sarcophages. Les couvercles sont taillés selon la même méthode, avec la partie active de la polka qui laisse une trace (composée de deux cupules aux extrémités) de forme légèrement incurvée. Le type de polka employé pour les couvercles du site laisse une trace variant entre 5 et 6 cm. Par ailleurs, des traces plus larges observées dans quelques cas semblent correspondre à celles d'un marteau taillant ou d'un pic.

Conclusion

Sur les plans historique et archéologique, la découverte d'une partie de la nécropole enrichit notre connaissance de la formation du bourg de Jonzac. D'un point de vue chronologique, le cimetière mérovingien fait le lien entre la *villa* gallo-romaine du « Moulin de chez Bret »¹², dont l'occupation perdure jusqu'au VII^e siècle, et le château de Jonzac. Par ailleurs, la grande qualité technique et artistique du mobilier métallique découvert, comme la quantité de sarcophages mis au jour, amènent à penser que le site de

l'église Saint-Gervais Saint-Protais à Jonzac constitue une découverte importante dans le contexte local déjà fort riche en nécropoles mérovingiennes¹³. L'étude qui se déroule actuellement doit permettre de répondre aux problématiques énoncées dans cette première présentation des résultats.

Léopold MAUREL, Mélanie LÉRISSON et
Stéphanie SÈVE

D'Aussy 1892

D'AUSSY (D.) – « Jonzac et ses seigneurs », In : *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t.XX, Paris.

Duguet 1978

DUGUET (J.) – « Le Turpin saintongeais est-il gascon ? » *Aguiaine, revue de la Société d'études folkloriques du Centre-Ouest*, . XII, janv.-février 1978, p. 3-8, mars-avril 1978, p. 123-131, mai-juin 1978, p. 180-186.

Debord 1984

DEBORD (A.) – *La société laïque dans les pays de la Charente Xe – XIIe*, Paris.

12 Fouille programmée dirigée par Karine Robin (SDA 17).

13 Biron, Chadenac, Herpes, Neuvicq Montguyon.

Fouché 1924

FOUCHÉ (C.) – *Jonzac, son église, son château*, Bordeaux.

Glénisson 1973

GLÉNISSON (J.) – « Les seigneurs de Jonzac », in *Jonzac, un millénaire d'histoire*, Association archéologique et historique de Jonzac, p.20.

Julien-Labruyère et al. 2007

JULIEN-LABRUYERE (F.) et NEVEU (J.-L.) – *La Haute-Saintonge*, Paris.

Levillain 1926

LEVILLAIN (L.) – *Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, roi d'Aquitaine (814-848)*, Paris.

Mandach 1970

MANDACH (A. de) – *Chronique dite saintongaise. Texte franco-occitan « Lee »*. A la découverte d'une chronique gasconne du XVIIIe siècle et de sa poitevinisation, Tübingen.

Musset 1901

MUSSET (G.) – « Cartulaire de Saint-Jean-d'Angély », *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXX.

Rainguet 1864

RAINGUET (P.-D.) – *Etudes historiques sur l'arrondissement de Jonzac*, Jonzac.

Seguin 1983

SEGUIN (M.) – *Jonzac aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Jean-d'Angély.

Seguin 1986

SEGUIN (M.) – *Jonzac pendant la Révolution*, Jonzac.

Antiquité

Moyen Âge

JONZAC

Moulin de chez Bret

La fouille programmée menée à proximité du Moulin de chez Bret à Jonzac a mis au jour une première occupation de la seconde moitié du 1er siècle avant J.-C. Une villa est ensuite construite à partir du milieu du 1er siècle après J.-C. Elle est occupée jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive voir le début du Haut Moyen-Âge.

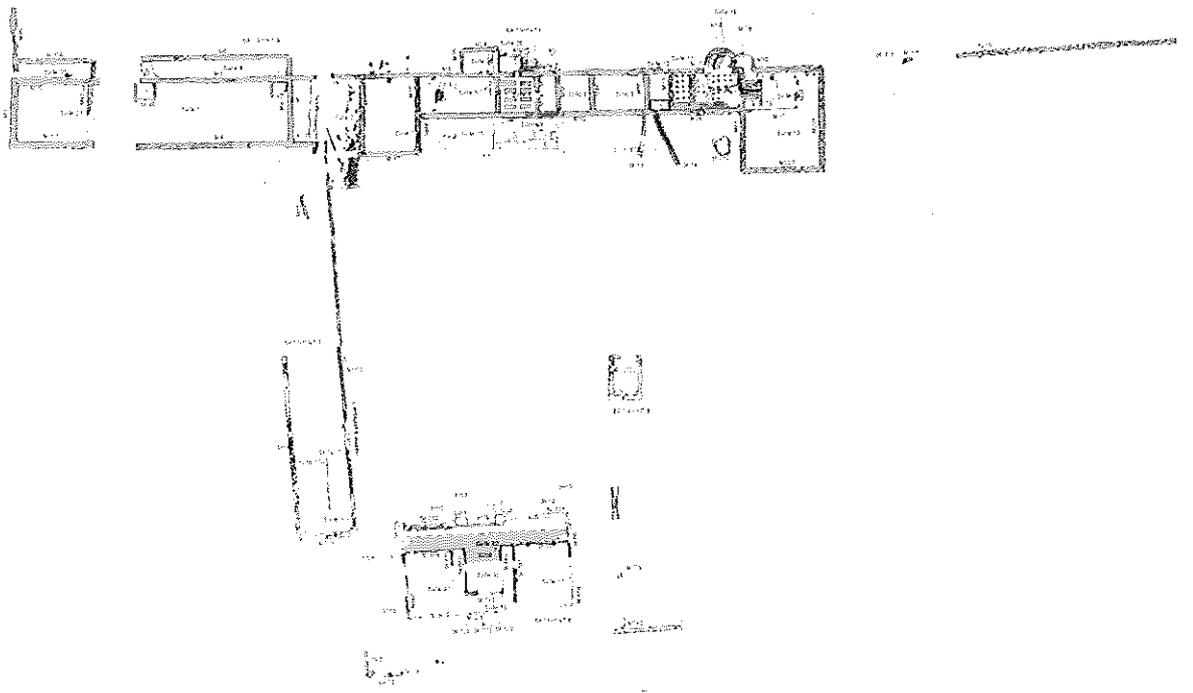
Le programme de fouille mené en 2007-2009 a porté sur deux axes ; la fouille de la cour à l'ouest et des bâtiments qui la structurent afin de préciser le plan complet la *pars urbana* et la poursuite des études de mobilier, dans le but de préciser la chronologie de cette villa et l'évolution de son organisation

En 2007, le décapage de 3000 m² à l'ouest du corps de logis principal (bâtiment 1) a mis au jour les bâtiments 6 et 7 repérés en prospection électrique.

Les campagnes de 2008 et 2009 se sont attachées à poursuivre la fouille engagée dans les bâtiments 6 et 7 ainsi que dans la cour privée.

Le bâtiment 6 :

Le bâtiment 6, orienté nord-sud, est pratiquement parallèle



Jonzac, villa du Moulin de Chez Bret : plan général des structures la phase 3.3 (DAO : K. Robin)

le au bâtiment 1, avec lequel il est légèrement désaxé sud-est/nord-ouest. Il ferme la cour privée sur son côté ouest. Le mur pignon nord est construit dans le prolongement du mur de clôture nord de la cour. Ce bâtiment connaît deux phases de construction ; un premier état daté de la seconde moitié du I^{er} siècle-II^e siècle et un second état de la fin du III^e siècle-IV^e siècle.

Dans son premier état le bâtiment 6 est essentiellement constitué de murs sur solins de pierre pour les façades et de cloisons en matériaux périssables pour l'organisation interne de l'espace. La surface intérieure construite s'organise de manière symétrique autour d'une pièce centrale. La façade orientale du bâtiment est occupée par un portique, avec un porche d'entrée central.

La surface construite représente 200 m² (18,80 m de longueur pour 10,68 m de largeur).

Dans le courant du III^e siècle, le bâtiment subit un incendie. Les cloisons de ce dernier étaient réalisées en torchis et bois ; elles sont alors réparties sur les côtés nord, ouest et sud du bâtiment afin de constituer un remblai suffisant pour la reconstruction du bâtiment.

Ces éléments de construction mis en remblai ont livré des éléments importants de son décor. Plus de 100 caisses d'enduits peints et près de 40 caisses de torchis ont été prélevés avec la collaboration du Centre d'Etude des Peintures Murales Romaines (CEPMR) de Soissons. Les éléments du décor prélevés montrent des ensembles géométriques et végétaux, quelques fragments animaliers et figurés. Le prélèvement minutieux des enduits peints dans le niveau de remblai permet d'ores et déjà de faire des associations d'éléments composant vraisemblablement des mêmes panneaux et l'observation attentive de leur répartition tend à montrer que la logique de démontage des parois pourrait se refléter dans la disposition des ensembles dans le niveau de remblai.

L'attention portée aux supports de ces enduits peints nous a permis d'en différencier plusieurs sortes, et leurs regroupements constitueront de précieuses informations au moment du remontage de l'ensemble des fragments. En effet, on distingue cinq types de supports :

- un support de mortier qui comprend deux couches de ce matériau, et qui est appliqué directement sur le torchis qui compose les parois ;
- un support très fin composé d'un mortier de tuileau, lui-même appliqué sur du mortier gris ;
- un support de terre dont le granulats est très fin. Seuls des fonds monochromes ont été repérés sur ce type de support ;
- un support de torchis qui ne concerne également que des fonds monochromes ;
- un support sur un béton lissé, lui-même appliqué sur du torchis. Celui-ci témoigne vraisemblablement de l'existence de revêtements extérieurs dont le but n'était pas l'aspect décoratif mais plutôt le souci de protéger la paroi. Ces indices ne sont pas fréquents car les enduits d'extérieurs sont monochromes et par ce fait ne font pas l'objet de ramassage systématique.

Le choix de l'implantation du bâtiment 6, face au corps de logis en regardant vers la vallée de la Seugne, joue vraisemblablement un rôle essentiel dans la composition architecturale de la cour et dans sa fonction. Son organisation interne et son décor semblent en effet confirmer qu'il s'agit d'un bâtiment d'apparat, probablement destiné à l'accueil d'hôtes importants. Le plan de la pièce centrale avec l'aménagement en U (podium ou banquette) peut trouver des parallèles avec le *tablinum* de la « *Casa di Augusto* » du Palatin à Rome et celui de la « *Villa des Mystères* » à Pompéï ou le *triclinium* la « *Villa de Lucius Feroniae* » et de la « *Villa Boscoreale* ». Cet édifice bénéficie probablement d'un porche sous portique (en terrasse) sur sa façade occidentale permettant d'apprécier la vue de la vallée. Il constitue aussi le passage entre la cour, espace dont la composition architecturale a été soigneusement définie, et la vallée de la Seugne, espace « naturel ».

Le bâtiment 6 est reconstruit à la fin du III^e siècle. Un dépôt de fondation constitué de deux vases et de 13 monnaies (dernier quart du III^e siècle) est enfoui dans ces fondations. L'organisation générale du bâtiment s'implante au-dessus de l'aménagement précédent. Il est toutefois plus grand (389,40 m² : 30 m x 12,98 m) et respecte un axe majeur, d'est en ouest, au milieu du bâtiment. Les salles 96 et 63 en constituent la partie centrale se terminant par une pièce à abside sur la façade ouest. Ces deux salles disposent d'un système de chauffage par le sol. Le sol de ces pièces se situait donc au moins 40 cm plus haut. Ces structures témoignent de la volonté de confort souhaitée dans ces espaces et leur confère ainsi une fonction singulière. Ce bâtiment, vraisemblablement destiné à la réception d'hôtes importants n'est pas sans rappeler la « salle à manger-belvédère » présente en bordure de Gironde dans la *villa* de Plassac. Cette salle occupe la partie centrale de la façade dirigée vers la Gironde, le paysage restant donc un élément primordial.

Dans le bâtiment 7 :

Le bâtiment 7 ferme le côté nord de la cour centrale. Il connaît deux phases principales de construction, un premier état daté de la seconde moitié du I^{er} siècle-II^e siècle et un second état de la fin du III^e siècle-IV^e siècle comme pour le bâtiment 6.

Dans son premier état, le bâtiment est orienté est-ouest. Il mesure 21,12 m de longueur pour 6,80 m de largeur (143,61 m²). Sa façade est très vraisemblablement couverte par un portique détruit par la reconstruction tardive. Cette façade est toutefois connue par son décor d'enduits blancs et de stucs piquetés et mis en remblais à la fin du II^e siècle.

La fouille de cette couche a livré des informations quand au décor de la façade de ce bâtiment. En effet, même si le décor de la paroi est traité avec sobriété, certains éléments de stucs viennent contraster et démontrer qu'un soin particulier a été apporté à cette galerie. Le décor est linéaire, à champ blanc sur lequel des bandes rouge ocre soulignées de filets de même couleur viennent rompre la monochromie de l'ensemble. De nombreux graffitis gravés dans la couche picturale témoignent de la fréquentation constante dans cette galerie, lieu de passage. La partie sommitale de la paroi est ornée d'une corniche en stuc, la-

quelle est soulignée d'une bande rouge ocre, et dont l'extrémité était recouverte de peinture rouge ocre comme la poutre. Cette corniche était fixée par un système « d'encoches » en forme de queue d'aronde. Des fragments stucés verticaux ont également été prélevés. Appliqués sur la paroi, ils constituent des moulures qui pouvaient encadrer les ouvertures, proposant ainsi un rythme à la paroi et rappelant peut-être celui imposé par la colonnade de la galerie. La découverte de solins recouverts de peinture rouge ocre témoigne également du soin apporté au traitement de cette galerie. Outre leur rôle de palier à l'humidité de l'espace semi-couvert, ils sont révélateurs d'une architecture. En effet, l'observation de traces de planches sur leurs revers nous a permis de reconstituer un plancher sur le sol de cette galerie, indices que les données archéologiques ne nous donnaient pas. Les angles de solins prélevés témoignent également de la présence de portes favorisant ainsi la circulation entre cette galerie et les pièces du bâtiment 7 qui la bordent.

Les structures et les niveaux présents indiquent une activité domestique (successions de plaques foyer). Peut-être s'agit-il d'habitations pour une certaine catégorie de personnel de la *villa*.

Dans le courant du III^e siècle (peut être suite à l'incendie du bâtiment 6), le bâtiment subit une restructuration. Il s'agit d'une construction à plan allongé composé par quatre pièces en façade qui s'ouvrent sur une galerie à portique au sud. Sa superficie reste la même. Les structures et les niveaux présents dans le bâtiment 7 semblent plutôt traduire une activité domestique. Les petites surfaces pourraient correspondre à des unités d'habitation mises à disposition pour une certaine catégorie de personnel de la *villa*.

La cour :

La fouille d'une large fenêtre, faisant la jonction entre le bâtiment 6 et 7, a permis une meilleure vision et compréhension des niveaux de circulations qui se succèdent depuis le II^e siècle jusqu'au VII^e siècle.

Au II^e siècle, la cour centrale est structurée par différents aménagements et constructions. Une allée construite, pa-

rallèle à la façade orientale du bâtiment 6, permet d'accéder au temple (bâtiment 8).

Des aménagements sur poteaux se succèdent dans la cour, du III^e siècle au VII^e siècle. Au cours du III^e/IV^e siècle, une allée est construite dans le prolongement du porche d'entrée de la façade occidentale du bâtiment 1 et de l'entrée de la façade orientale du bâtiment 6, permettant ainsi de traverser la cour.

L'occupation tardive n'est que partiellement conservée sur le site. Le bâtiment 1 et le bâtiment 7 sont les seules constructions attribuables à cette période. Les niveaux les mieux préservés sont situés dans la cour centrale.

Les campagnes de fouille menées sur cette *villa* depuis 2003 permettent de préciser le plan et l'évolution chronologique de la *pars urbana*. La présence de certains équipements (thermes, *triclinium*, temple), ainsi que la superficie des bâtiments et des espaces non bâtis la place parmi les demeures aristocratiques et induisent le statut particulier de ses propriétaires.

L'activité agricole de cette *villa* n'est pas connue à ce jour. Le programme de fouille à mettre en place dans les prochaines années sur la *pars rustica* permettra de préciser l'implantation des bâtiments agricoles et leur fonction (stockage de culture céréalière et/ou fourragère, élevage, viticulture...).

La surface de cette habitation, les témoignages architecturaux et le décorum indiquent qu'il s'agit d'une demeure aristocratique de premier plan pour cette région. Les agrandissements de la partie nord des bâtiments 1 et 7 montrent une technique de construction sur murs bahuts et pans de bois plus récente. Le mobilier métallique et céramique indique que la *villa* est occupée jusqu'au VII^e siècle.

Karine ROBIN et Valérie MORTREUIL

Robin, 2008

ROBIN (K.) - *La villa gallo-romaine de Jonzac (Charente-Maritime)*, Association des Archéologues de Poitou-Charentes, Bulletin n°37, p.55-63.

Âge du Bronze
Époque moderne

JONZAC Parc commercial

Le projet d'aménagement d'un parc commercial sur la commune de Jonzac a nécessité la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive sur l'ensemble des parcelles concernées (112 964 m²).

Au total, 47 sondages ont été réalisés pour une surface totale ouverte de 11 900 m², soit 10,53 % de l'emprise. Le diagnostic a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques de types fossés correspondants à des limites parcellaires modernes, des structures de combustion circulaires non datées

(période historique ?) ainsi que du mobilier céramique de l'âge du Bronze ancien retrouvé de manière éparse et non associé à des structures.

Indices d'occupation du Bronze ancien

Quelques tessons qui pourraient être attribuables à la période du Bronze ancien sont présents dans une dizaine de sondages. Le mobilier n'est pas associé à des structures, il est épars dans la moitié nord de la zone sondée.

La médiocre conservation des tessons rend la détermination des traitements de surfaces impossible. Ce mobilier ne trouve de parallèle que sur le site de la grotte des Perrats à Agris (Charente) ainsi que dans le fleuve Charente à Merpins.

Structures de combustion circulaires

Une vingtaine de structures de combustion, principalement localisées dans la moitié nord et dans la partie ouest de la moitié sud de la parcelle sondée, ont été découvertes.

Ces structures sont essentiellement de formes circulaires, parfois ovales. La structure la moins bien conservée mesure 0,35 m de diamètre et la plus grande possède un diamètre de 1,55 m. Elles présentent toutes le même profil en auge aux parois évasées. Leur profondeur varie de 0,05 m à 0,33 m. La paroi (correspondant au substrat qui a été creusé) est rubéfiée, et est de couleur orangée à rouge. Cette trace de rubéfaction est visible sur l'intégralité de la surface interne de la structure. Le comblement est un sédiment limoneux noir homogène et meuble, très charbonneux. Des éléments de paroi rubéfiée sont parfois présents.

Une structure a livré un tesson de céramique, ce dernier pourrait être prudemment attribuable à l'Antiquité ou au haut Moyen Âge.

Ces aménagements ne sont associés à aucun autre type de structure. Ils sont tous de formes et de profils identiques, seul leur diamètre varie. Ils sont vraisemblablement liés à une activité de défrichage de forêt, soit dans le but d'acquérir de nouvelles terres à exploiter (activité pastorale ou agraire) soit dans le but d'exploiter le bois, peut-être pour la fabrication de charbon de bois.

Fossés de parcellaire moderne

Trois fossés parcellaires correspondent à des limites de parcelles encore présentes. Les autres structures repérées restent indéterminées.

Karine ROBIN et Valérie MORTREUIL

Moyen Âge

Époque moderne

LA GRIPPERIE-ST-SYMPHORIEN Cimetière communal



La Gripperie-Saint-Symphorien, Cimetière communal : sépulture 22
(cliché : P. Bougeant)

Le diagnostic faisant l'objet du présent rapport a été initié par un projet d'extension du cimetière communal par la commune de La Gripperie-Saint-Symphorien (surface concernée : 1984 m²). La zone choisie bordait l'église médiévale au sud et à l'est. La présomption de découverte de vestiges était forte, notamment celle de structures en rapport avec l'édifice.

Sept tranchées et sondages ont été réalisés sur l'ensemble de l'emprise afin de cerner l'extension des vestiges et leur nature. Plusieurs d'entre eux ont livré des vestiges en grande densité. Pour la plupart il s'agissait de sépultures à inhumation en coffre et couverture de pierres scellées à l'argile. Quelques plus rares sépultures étaient en pleine-terre et une seule en cercueil. Un couvercle de sarcophage a également été découvert. L'orientation des tombes était est-ouest dans l'immense majorité. Une cinquantaine de tombes a été partiellement mise au jour lors du diagnostic ce qui témoigne d'une forte densité et d'une répartition uniforme.

Une structure maçonnée (mur de clôture ?) fut coupée par des tombes, et leur était donc antérieure. Le reste des murs observés sur l'emprise était postérieur aux sépultures. Il s'agissait de structures médiévales ou modernes. Certains murs sont identifiables à des structures apparaissant sur le cadastre napoléonien du premier tiers du XIXe siècle.

Des niveaux d'épandage contenant des poches de matériel plus ou moins dense, ont livré du mobilier céramique attribuable aux XIe-XIIe siècles. Aucun mobilier postérieur n'y a été découvert, indiquant que les sépultures, antérieures à ce remblai, sont attribuables à cette période au

plus tard. La découverte d'un cimetière médiéval ne surprend guère en ces lieux, toutefois la datation semble poser quelques questions, et incite notamment à supposer que les tombes ici découvertes pourraient éventuellement correspondre à un édifice antérieur, ou que le mobilier détritique scellant ces sépultures ait été déposé plus tard, mais provenait d'un secteur daté du XIIe siècle. La dernière solution consiste à avancer que l'édifice actuel est plus an-

cient que la date qui lui est couramment attribuée sans réels indices (XIIe siècle).

Des restes d'occupation moderne furent installés sur ces niveaux de remblai, en témoigne la découverte de la sole d'un four et d'un niveau de travail associé (XVIIIe siècle).

Bastien GISSINGER

Époque moderne

LA ROCHELLE Porte Maubec

Du 8 au 23 juin 2009, une opération de sondages archéologiques et d'observations architecturales a été entreprise sur le site de la porte Maubec à La Rochelle. Ce monument, situé à l'est de la ville historique, appartenait à l'enceinte protestante édiflée entre la fin du XVIe et les deux premières décennies du XVIIe siècle. Cette ligne de fortifications fut démantelée à l'issue du siège mené par le cardinal de Richelieu en 1627-1628. La porte Maubec constitue l'ultime vestige de ces fortifications huguenotes préservé sur presque la totalité de son élévation.

Les sondages ont été principalement concentrés dans la porte elle-même. Celle-ci est formée d'un passage oriental, donnant primitivement sur les fossés de la ville, sans doute précédé d'un pont d'accès. Cette entrée est caractérisée par une façade sculptée de style baroque assez remarquable où on voit encore les encoches d'encastrement des flèches d'un pont-levis. Cet accès donne sur un sas voûté en plein-cintre. Celui-ci est délimité à l'ouest par un mur diaphragme actuellement orné de décors de stuc. Au contact du mur diaphragme, le sas présente les vestiges de glissières qui pourraient témoigner de la présence d'une herse. Au-delà de ce dispositif d'entrée, la porte est constituée d'une seconde voûte en plein-cintre, plus grande que la précédente. Celle-ci communique avec deux « corps de garde » également voûtés situés de part et d'autre du corridor central. Tous les organes précédemment décrits sont caractérisés par un grand appareil en pierre de taille calcaire. La portion occidentale de la porte est formée par un couloir coudé donnant sur le passage vers la ville. Ce secteur présente des traces manifestes d'occupation puisqu'on y trouve les vestiges d'un système de solivage transversal et des huisseries hautes indiquant l'existence d'un niveau supérieur. L'appareillage de ce secteur est en rupture avec le reste de la porte car principalement constitué de moellons équarris. L'accès ouest est en revanche également caractérisé par un fronton sculpté et

un appareillage plus soigné et monumental en pierre de taille calcaire. Enfin, on notera que la grande voûte en plein-cintre supporte encore aujourd'hui un étage.

Les fouilles ont mis en évidence des substructions appartenant à au moins une phase maçonnée importante, antérieure aux dispositions de la porte actuellement visibles. Il s'agit d'un mur assez large (près de 3 m d'épaisseur) qui traverse les soubassements du sas du nord au sud, dans l'axe du front des courtines supposées. Ce mur sert d'appui à une partie de la porte tandis que le reste est puissamment fondé dans des remblais sans doute amenés en arrière du mur initial.

D'après les données issues de la fouille et les observations architecturales, il semble que la porte ait connu une phase d'occupation « domestique » relativement importante et conduisant au réaménagement des volumes internes. On relèvera particulièrement l'apparition d'un second niveau, le percement d'huisseries et l'insertion de cheminées murales.

Les observations réalisées lors de la fouille ont été complétées par la confrontation avec les informations issues des sources disponibles. Cette étude documentaire complémentaire a notamment permis de poser des jalons chronologiques absolus et de confirmer certains questionnements déjà abordés sur le terrain.

En définitive, l'opération menée sur la porte Maubec a contribué à préciser notre compréhension du monument et à mieux appréhender toute la complexité de son histoire comme de son évolution depuis les années 1610 jusqu'à nos jours : d'abord porte d'enceinte militaire, puis habitat civil et enfin bâtiment utilitaire de stockage.

Thomas GUÉRIN

LA ROCHELLE

Rue du docteur Schweitzer



La Rochelle, rue du docteur Schweitzer : Vue générale, vers le sud-ouest, de la courtine et du flanc nord du bastion Dauphin (cliché : G. Pouponnot).

Cette opération de fouille, qui fait suite à un diagnostic réalisé par l'Inrap en septembre 2008 sous la direction de Jean-Paul Nibodeau, s'est déroulée du 12 au 23 octobre 2009. Elle précède la construction de logements et d'un parking souterrain sur une parcelle d'environ 3 300 m² située au sud du centre hospitalier de La Rochelle, rue du docteur Schweitzer. L'opération a permis de dégager sur une longueur totale d'environ trente mètres une partie du flanc nord du bastion Dauphin et de la courtine reliant ce dernier au bastion Bourgoigne, situé au nord, et de confirmer les informations apportées par le diagnostic sur la structure interne de l'ouvrage. La construction de cette enceinte, longue de plus de 5 000 m et pourvue de vastes bastions, débute en 1689 sous la direction de l'ingénieur Ferry pour s'achever dans les années 1700. Elle restera en élévation jusqu'au début du XXe siècle, date de son déclassement définitif.

Les structures sont conservées à faible profondeur (entre 0,45 et 0,50 m) sous les parkings actuels. Les maçonneries, d'apparence homogène, montrent cependant quelques différences. Ainsi dans l'emploi des mortiers entre la courtine, plus riche en chaux et plus compact, et le bastion, beaucoup plus sableux. Ou encore dans l'épaisseur des murs au niveau de l'arase, entre la courtine (environ 1,80 m) et le bastion (environ 2,30 m).

Le parement externe soigné, en moyen appareil calcaire, contraste avec le tout-venant des parements des murs internes. Le flanc nord du bastion se caractérise par une belle homogénéité dans les dimensions des pierres ainsi que dans la répartition entre les pierres disposées en boutisse et celles en carreau (généralement un pour deux). La courtine présente, quant à elle, un aspect plus irrégulier. La hauteur des assises, les dimensions des pierres ainsi que la répartition entre carreaux et boutisses sont plus aléatoires. Les joints fins (3 à 4 mm d'épaisseur) dévoilent un mortier rouge, dur, recouvert par endroits d'un mortier orangé largement beurré.

La face interne du rempart, plus hétérogène, se compose de moellons calcaires grossièrement équarris formant de nombreux retraits et ressauts de faible amplitude. Elle est également scandée par une succession de "contreforts" disposés perpendiculairement aux faces parementées qui sont entièrement noyés dans la masse du bastion. Régulièrement espacés, quatre "contreforts" ont été mis au jour le long de la courtine et deux au niveau du bastion. Ils sont directement posés sur le substrat naturel et montés au fur et à mesure que sont disposés les remblais à l'intérieur de l'édifice comme le montre l'observation de la stratigraphie.



La Rochelle, rue du docteur Schweitzer : Vue générale, vers le sud, du flanc nord du bastion Dauphin (cliché : G. Pouponnot)

Les matériaux utilisés pour remplir la structure proviennent du creusement des fossés et sont essentiellement composés de marne et de pierrailles de calcaire marneux. Ces remblais, dont l'épaisseur est comprise entre 1,50 et 1,80 m, s'étendent sur une distance d'au moins 25 m à l'ouest et au sud. Ils recouvrent une couche de terre arable argilo-limoneuse, de couleur brun rouille à cailloux calcaire, constituant un paléosol. La présence d'éléments épars dans cette couche (débris d'ardoise, de tuile, des coquillages et quelques rares tessons de céramique) semble être le témoin d'une activité agraire et de l'apport de détritiques dans les champs.

Malgré une histoire récente et de nombreuses parties encore en élévation, cette enceinte n'a pas inspirée d'étude



La Rochelle, rue du docteur Schweitzer : Vue générale, vers le sud-ouest, de la courtine (cliché : G. Pouponnot).

approfondie hormis les portes. Claude Masse, qui participa à l'exécution des plans et des projets auprès de Ferry, reste notre principale source de connaissance sur cet ouvrage. Une étude de la documentation conservée aux Archives du Génie à Vincennes devrait permettre de mieux appréhender les données de terrain. Des points de comparaison sont également à rechercher avec l'enceinte de Rochefort, de deux décennies plus ancienne, mais à laquelle Ferry travailla avant de s'attaquer à celle de La Rochelle.

Guillaume POUPONNOT

Néolithique

Antiquité

LA TREMBLADE Quartier du Port Chenal

Moyen Âge

L'intervention réalisée à l'occasion du projet de construction d'un lotissement sur le site du Quartier du Port Chenal à La Tremblade a porté sur 15700 m² soit l'ensemble du projet d'aménagement, la surface sondée représentant 11 % de l'emprise. Elle a permis de mettre en évidence deux occupations chronologiquement distinctes et qui se superposent partiellement.

La première est une occupation néolithique attribuable à la culture du Peu-Richard. Il s'agit de la suite du site de La Prise de l'Atelier connu depuis les travaux d'Y. Olivet et du foyer rural d'Arvert. Elle est caractérisée par un niveau d'occupation prenant naissance sur le socle calcaire et s'étendant jusqu'au marais. Son épaisseur peut atteindre 30 cm. Le mobilier y est abondant et parfois écrasé en place. Il regroupe de la céramique et du lithique et, en moindre quantité, de la faune. La faune marine est absente même si le potentiel de découverte reste réel. Les seules structures attribuables au Néolithique sont deux larges fossés curvilinéaires pouvant appartenir à une enceinte. Les aménagements plus légers ne peuvent être attribués chronologiquement avec certitude au Néolithique.

En effet, une occupation plus récente, de l'Antiquité précoce au Haut Moyen-âge potentiellement, vient se surimposer. Celle-ci s'étend sur une surface plus importante, jusqu'à la partie sud de l'emprise. Elle pourrait appartenir à la *pars rustica* d'une *villa* implantée plus à l'ouest et dont l'activité pourrait être tournée vers l'exploitation des ressources marines et palustres du secteur. Elle est marquée essentiellement par des fossés et des structures légères communes sur ce type de site mais aussi par un réseau de fossés large de 8 m et profond de 1,50 m bordant le marais sur sa partie ouest. Signalons aussi une vaste structure, 5 m à l'ouverture et 2 m de profondeur, dont la fonction n'a pas pu être déterminée. Le mobilier présent est varié, il regroupe de la céramique, des terres cuites architecturales, une fusaïole en os et une perle en jais. Cette dernière pourrait être l'indice de la présence d'une nécropole.

Ces deux occupations présentent en outre une situation topographique particulière, en bordure de marais et des aménagements qui lui sont liés. Ces deux sites présentent un potentiel scientifique remarquable pour l'étude des populations côtières et palustres.

Stéphane VACHER

LE CHÂTEAU D'OLÉRON

Pièce des Briganières

Deux lots de parcelles mitoyennes, respectivement de 6710 et 3220 m², soit environ 1 hectare, ont été diagnostiqués en deux fois, en avril et octobre 2009, en vue de la création d'un lotissement communal situé rue de la Libération, à Château d'Oléron.

Cette opération a livré la présence d'un paléorivage en bordure du marais, qui avait connu une fréquentation ténue, mais réelle à différentes époques.

Des sondages profonds ont mis en évidence la présence de niveaux de bri jusqu'à une profondeur de près de 3 m sous le niveau actuel.

Sous les niveaux de bri, un peu au-dessus de la roche naturelle, des restes fauniques et quelques galets ont été recueillis, piégés dans une anfractuosités du substrat. Leur présence est incontestablement liée à la fréquentation humaine. Les connaissances en matière d'évolution du littoral permettent d'avancer que ces restes ne peuvent être postérieurs à la période néolithique, toutefois aucune structure n'a été observée.

Des fosses, peut-être liées à une extraction d'argile, ont été observées, un peu plus haut. Elles étaient probablement antiques et furent creusées dans le bri afin de l'extraire, peut-être en vue de la fabrication d'augets. Quelques rares micro-boulettes d'argile mal cuite ont été observés, hors contexte, sur toute l'emprise, essentiellement en bas de pente. La proximité d'un site à sel, peut-être utilisé dans l'Antiquité, est donc très envisageable.

Un chemin ancien néanmoins, difficilement attribuable à une période précise, avait également été repéré. Il a livré du mobilier apparemment antique, et pouvait desservir la *villa* observée anciennement au nord-est de la parcelle diagnostiquée. Il fut par ailleurs mis au jour quelques éléments contemporains, dont une fosse-dépotoir.

Il faut noter la présence d'un second chemin un peu plus au nord, cette fois utilisé à l'époque moderne au vu des tessons qu'il a livrés.

L'occupation du littoral ancien dans ce secteur précis est donc manifeste, et ceci à différentes périodes.

Bastien GISSINGER

LE GUA

Fief des Justices

La présente opération a concerné une superficie de 11,7 hectares environ, sur la commune du Gua, en bordure des marais. Le substrat composé de calcaire était peu profond, soumis aux labours. Il n'a pas livré de traces de structures en creux de quelque période ancienne que ce fut. Quelques structures modernes et récentes ont été découvertes, notamment un dépotoir qui a profité d'une dépression naturelle du calcaire liée à une faille. Du mobilier ancien (silex taillés, très petits tessons de céramique) peut être attribué au néolithique. Il a été découvert dans la terre végétale, donc hors contexte. Aucune structure associée n'a été découverte.

Aucun fossé parcellaire n'a même été découvert. Sans doute la nature du substrat, de la roche calcaire, a favorisé le marquage des parcelles sous forme de murets de pierres sèches plutôt que de structures en creux. De tels murets étaient encore visibles il y a quelques décennies.

Cette opération n'a donc livré aucune structure ancienne susceptible de démontrer qu'elle fut un jour occupée pour un usage autre qu'agricole.

Bastien GISSINGER

LOIRE-LES-MARAIS

Route des Flamands

Lors du diagnostic réalisé route des Flamands à Loire-les-Marais, aucun indice significatif n'a été découvert. On notera cependant la présence d'aménagement de grandes fosses modernes, dont au moins une a servi de charnier. Le parcellaire peut être quant à lui rattaché au plus tôt à la période antique, au vu des fragments de tuile à rebord présents soit en surface soit dans leur comblement.

Ces fossés sont marqués par de nombreuses interruptions. La Protohistoire est représentée par un aménagement unique, il s'agit d'une fosse de combustion conservée sous 0,80 m de colluvion. Néanmoins, la présence, dans les colluvions, de mobilier céramique de facture protohistorique et en quantité relativement importante permet d'envisager une occupation significative au nord et/ou à l'est de l'emprise diagnostiquée.

Stéphane VACHER

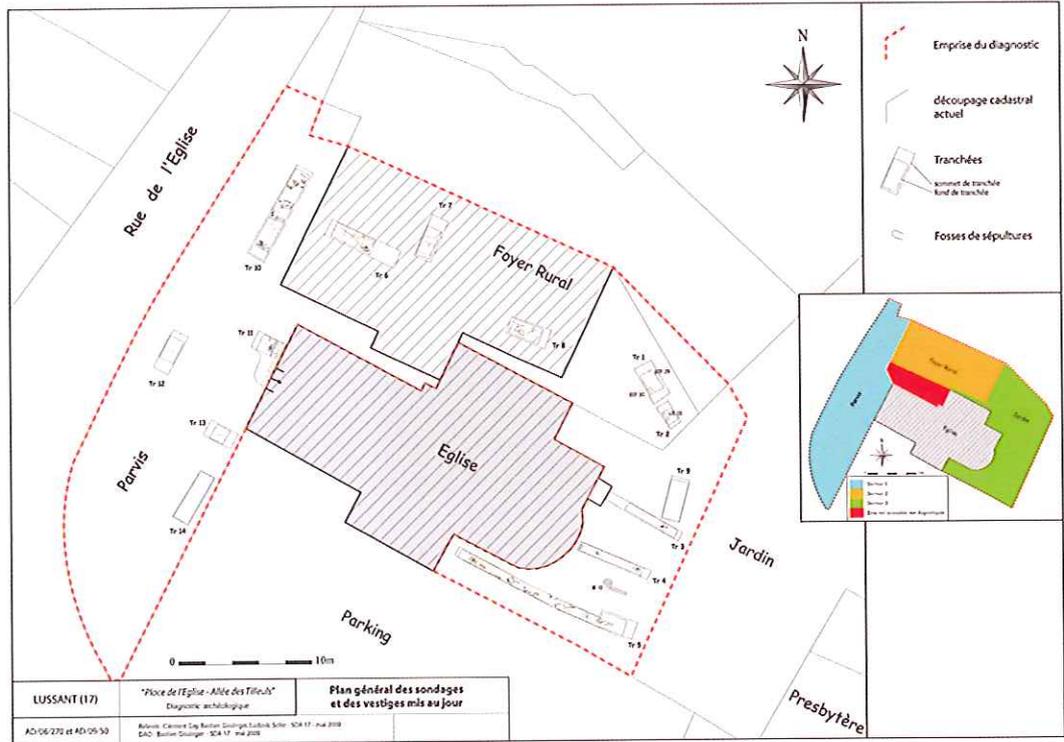
LUSSANT

Place de l'Église - Allée des Tilleuls

La commune de Lussant projette la réhabilitation des abords de l'église et de l'ancien foyer rural qui jouxte l'édifice depuis la fin du XIXe siècle. Pour ce faire, un diagnostic a été prescrit en préalable. Il concernait près de 900 m². Quatorze tranchées ont été pratiquées, tentant d'être le moins destructif possible en raison de la très forte présomption de découverte de restes humains étant donné que le cadastre napoléonien indique la présence du cimetière sur la plupart des parcelles sondées.

Il en résulte la mise au jour d'une bonne trentaine de sépultures datées, pour celles qui ont livré du mobilier, entre les XIVe et XVIe ou XVIIe siècles. Certaines ne remontaient qu'au XIXe siècle. Le diagnostic a également permis de mettre au jour la façade originelle de l'église, renforcée de contreforts et dotée d'une entrée plus large que l'entrée actuelle.

Le cimetière a fait l'objet de plusieurs vidanges, destinées d'abord à faire de la place pour de nouvelles inhumations, puis à le purger en vue de son déplacement. La densité de sépultures est forte. Il s'agit de sépultures en pleine-terre, en cercueils souvent, mais parfois de sépultures en coffrages de pierres plates peu ou pas travaillées. Ce type de sépulture se retrouvait souvent contre ou aux abords des murs de l'église. Un os long issu d'une sépulture du bas Moyen Âge en coffre de pierre et installée contre la fondation de la façade originelle de l'église, a livré une datation de la première moitié du XVe siècle (CIRAM, Bordeaux). A la fin du XIXe siècle, le cimetière fut partiellement purgé, en tout cas intégralement retourné en ce qui concerne les niveaux supérieurs, puis nivelé, et cessa d'être utilisé comme tel. Il en résulte une épaisse couche d'ossements remués, qui recouvrait les sépultures les plus anciennes, très denses, qui étaient creusées dans le substrat géologique. Les individus dont les restes étaient identifiables par la présence de pierres tombales ont été déplacés et installés dans un ossuaire, dans le nouveau cimetière, à l'extérieur du village. Le foyer rural fut construit directement sur ces niveaux brassés et une dalle fut coulée directement au-dessus.



Lussant, Place de l'Église : plan des tranchées et vestiges (DAO : B. Gissinger).



Lussant, Place de l'Église : vue de la tranchée 10 en cours de nettoyage (cliché : B. Gissinger)



Périgny, La Vaurie : photo aérienne après décapage
(Cliché : M. Bernard)

Le site de La Vaurie, diagnostiqué en 2008 a fait l'objet d'une fouille sur une surface de 23 000 m² entre le 28 septembre et le 8 décembre 2009. La fouille a permis de mettre en évidence une occupation du Bronze ancien, une occupation antique et des traces médiévales et modernes. Il se situe sur la plaine calcaire aunisienne entre 11 et 12 m NGF, à environ 5 km de la mer. Le recouvrement sédimentaire du site est faible. Le gisement se situe à proximité immédiate d'une enceinte néolithique et d'une occupation antique à 500 m plus à l'ouest repérés par photographie aérienne.

L'étude du site est en cours, ne sont livrées ici que les premières observations.

L'occupation la plus ancienne est caractérisée par un ensemble d'enclos circulaires et en fer à cheval de gabarits différents. Le plus grand, pour un quart sur l'emprise, a un diamètre externe de 28 m, un fossé au profil en U et profond de 1,67 m par rapport au sol actuel. Il a livré peu de matériel à l'exception d'une couche cendreuse s'étendant sur environ 4 m de long. Cette dernière contenait de la céramique, du matériel lithique, dont certains éclats en silex remontent, et un ensemble de coquillages marins se présentant parfois sous forme d'amas.

Deux enclos circulaires présentent un diamètre similaire de 15 m à l'extérieur pour une profondeur variant de 0,56 à 0,64 m. Ils ont un remplissage simple. L'un d'entre eux n'a livré qu'un petit ensemble de céramique qui a pu être apporté en même temps que les sédiments ayant servi au comblement du fossé, l'autre enclos a livré beaucoup plus de matériel épars mais aussi trois dépôts intentionnels. Une céramique a été déposée la lèvre au contact du fond du fossé, les fragments du fond du vase, fracturé, ont été déposés à côté. Un peu plus loin, une meule en calcaire a été déposée sur sa tranche longitudinale perpendiculairement à l'axe du fossé. Enfin, un dépôt très compact (50 x 80 cm) de coquilles de couteaux consommés reposait sur une autre portion du fond du fossé.

Un enclos en fer à cheval très peu profond se situe dans la partie est du décapage. Il n'a entamé le substrat calcaire que sur quelques centimètres et a livré quelques tessons et fragments de coquillages dont une dentale.

Un enclos circulaire sur poteaux, espacés d'environ 3 m, a un diamètre d'environ 15 m. Dans sa partie ouest, 4 poteaux supplémentaires semblent marquer un accès. Dans sa partie centrale, quatre autres poteaux ne présentent pas d'organisation particulière. Cet ensemble a livré de la céramique, du matériel lithique et de la malacofaune.

Les structures annexes à ces enclos regroupent de petites fosses et des trous de poteau s'organisant parfois en carré et dessinant des plans de bâtiments de type "grenier". Seule une grande fosse de 2,5 X 3,5 X 2,6 m, se différencie de cet ensemble. Elle contenait à environ 1m de la surface, dans une partie recreusée et comblée de gros blocs de calcaire sans sédiment, le corps d'un individu en position fœtale sans dépôt associé. Le mobilier de la fosse est contemporain de celui des enclos. Une datation ¹⁴C est en cours.



Périgny, La Vaurie : dépôt de couteaux de mer (cliché : S. Vacher)

Le mobilier est relativement abondant pour ce type de site. Il regroupe du mobilier céramique, avec entre autres des décors cordés et digités, des pièces lithiques (silex, granit, galet de calcaire), de la malacofaune marine (patelles, couteaux, pétoncles...) et terrestre, des fragments de torchis et des petits éléments en bronze informes. La faune terrestre est quasiment absente.

L'occupation antique est marquée par un enclos trapézoïdal d'environ 10 m de côté. Son comblement, simple, indique un fonctionnement en aire ouverte puis une phase de comblement ayant piégé dans une des portions du fossé, un petit ensemble de bois carbonisé. Cette structure qui, par sa forme, appartient à une tradition indigène, a livré du mobilier céramique, dont une part importante d'amphores, des Ier et IIe siècles (en cours d'étude) ainsi qu'une mon-

naie attribuable au IV^e siècle. A ce stade de l'analyse, la forme de l'enclos et le mobilier associé posent le problème de la période de fréquentation de cette structure à l'époque antique. L'enclos se situe vraisemblablement en limite d'un domaine pressenti à l'ouest du décapage et marqué sur l'emprise par quelques fossés de parcellaire.

Les occupations plus récentes, médiévales et modernes, sont marquées par des trous de poteaux épars et des carrières d'extraction du calcaire. Enfin, un ensemble important de petites structures n'a pas livré de restes.

Stéphane VACHER

Néolithique
Protohistoire

PÉRIGNY

Le Fief des quatre Chevaliers

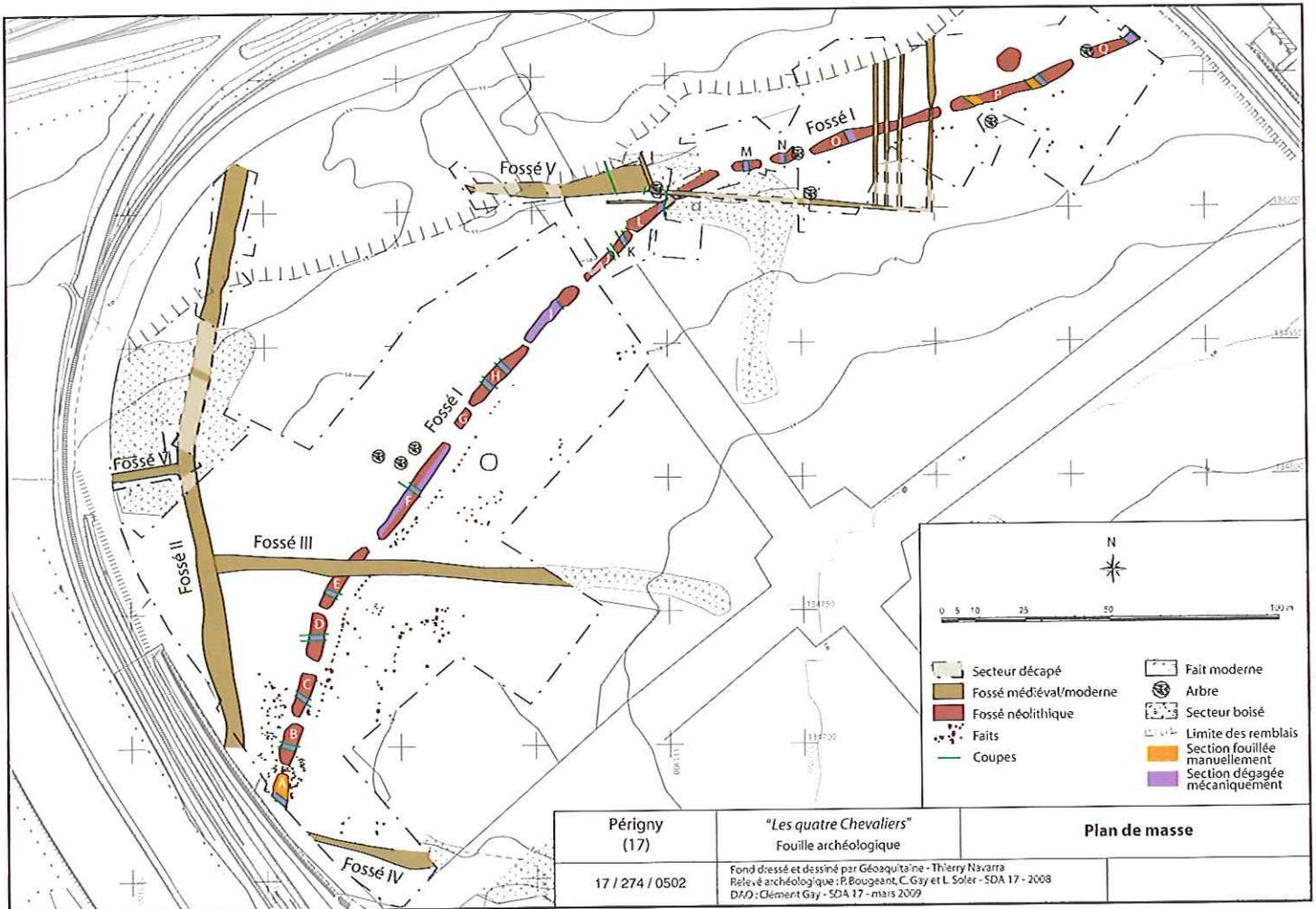
Moyen Âge
Époque moderne

Le projet d'extension de la Zone Industrielle des 4 Chevaliers de La Rochelle, sur la commune de Périgny et la réalisation d'un diagnostic en 2008, a conduit à la prescription d'une fouille d'une enceinte néolithique non répertoriée jusqu'alors, sur une emprise d'environ 6 d'hectares. La phase terrain a été menée par le Service Archéologique du Conseil Général de la Charente-Maritime du 20 octobre 2008 au 06 février 2009.

Située sur un large éperon calcaire délimité par deux petits cours d'eau et dominant les anciens marais de Ville-neuve, cette vaste enceinte à fossé interrompu unique a pu être suivie sur 460 m de longueur (4 m de large pour 2 de profondeur). Cette opération offrait l'opportunité de réaliser une exploration sur une large surface de part et d'autre

de l'enceinte grâce à des décapages mécaniques et manuels. Malheureusement, l'érosion importante touchant souvent ce type de plateau n'a pas permis de conserver et de retrouver des structures d'habitat à l'intérieur de cette enceinte. En revanche, une palissade interne en bois identifiée par une série de larges trous de poteau fut découverte et conservée sur tout le tiers occidental de l'enceinte ainsi que deux interruptions présentant un aménagement des entrées et la présence d'un possible talus de terre effondré dans le fossé.

Au moins 2 relevés de coupe ont été effectués sur 16 tronçons (17 furent mis au jour) afin de discuter du remplissage du fossé et de son évolution. Trois portions ont été dégagées manuellement, d'autres à la pelle mécanique.



Périgny, Le Fief des quatre Chevaliers : plan des structures (DAO : C. Gay)

Ce fossé d'enceinte s'est révélé très pauvre en mobilier : les os de faune excessivement mal conservés sont rares, un dépôt humain fut mis au jour lors du diagnostic, plusieurs lots de malacofaune se répartissent sur l'ensemble de la stratigraphie, le mobilier lithique est peu diagnostic et la céramique témoigne d'une occupation principalement au Néolithique moyen, plus ponctuellement au Néolithique récent-final, et au cours de l'âge du Fer.

Cette fouille aura également permis de mettre en place des travaux sur l'évolution de l'environnement immédiat du site et l'évolution du littoral aux abords de la baie de la Rochelle grâce à des carottages effectués dans le Marais de Tasdon. Ces analyses encore en cours pourront être mises en parallèle à l'étude malacologique et aux réflexions qu'elle suscite à propos de l'exploitation du littoral par l'homme ainsi que sur la question du régime alimentaire complétée ici par des analyses isotopiques à partir du squelette humain mis au jour lors du diagnostic.

Une réflexion a également été menée sur les modes d'extraction du calcaire pour réaliser ces grands fossés (utilisation du feu pour fracturer la roche ?) et sur la présence d'une structure en pierre indéterminée et retrouvée sur une large portion du remplissage du fossé.

Enfin, un vaste programme de datations ¹⁴C a pu être mené sur des supports classiques (os, charbon) comparés aux résultats obtenus sur des supports coquillages afin de discuter des effets réservoirs connus mais encore mal définis pour la région. Les échantillons classiques et coquillages sont issus des mêmes unités stratigraphiques voire retrouvés au contact les uns des autres et concernent l'ensemble de la chronologie rencontrées sur le site : Néolithique moyen, récent, final, âge du Bronze, âge du Fer, Moyen Âge, époque moderne. Les datations ont également été réalisées à partir d'espèces de coquillages marins différents et provenant des mêmes niveaux afin de discuter de cet effet réservoir également en fonction des espèces. C'est donc un riche référentiel diachronique qui aura été réalisé à partir de cette opération utilisable sur d'autres sites coquillés et qui bien sûr ne demande qu'à être enrichi.

Enfin, une partie du temps de l'opération aura également été consacrée à la caractérisation de fossés médiévaux et modernes associés à la présence du Fort des Salines construits lors du siège de La Rochelle au cours des années 1626 et 1627.

Ludovic SOLER

Âge du Fer

PONS
Le Paradis - Rue de Jolisable

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu dit *Le Paradis*, sur la commune de Pons a livré une occupation du second âge du Fer, constituée de quelques structures en creux, assez arasées, mais très riche en mobilier archéologique.

Les découvertes archéologiques s'inscrivent dans l'occupation gauloise de l'*oppidum* de Pons. Leur originalité tient en grande partie dans l'homogénéité de la série, située

dans une fourchette chronologique très réduite, de La Tène D 1b et de La Tène D 2a et dans l'abondance et l'excellent état de conservation des vestiges matériels. En cela, l'occupation gauloise mise au jour apporte des données inédites pour la connaissance des cultures matérielles de la fin de l'âge du Fer en Saintonge.

Nelly CONNET

Moyen Âge

Époque moderne

PONS
Le Château

La présente opération de fouilles s'inscrit à la suite de trois campagnes de sondages réalisés aux abords du donjon de Pons, dans le cadre du réaménagement paysager du site. La zone de fouille 2009 cernait le côté nord du donjon, secteur le plus prometteur pour la compréhension de l'occupation médiévale.

Les terres noires antiques n'ont pas pu être fouillées intégralement faute de temps. En revanche, en atteignant dans certaines zones le substrat rocheux, des trous de poteaux, fosses et rigoles et/ou empreintes de sablières basses ont

été repérés, mais sans que nous puissions conclure sur la nature précise de l'occupation gauloise ou romaine.

La principale découverte a été la mise en évidence d'un premier donjon sous l'actuel. Ses dimensions exactes ne sont pas connues, mais nous avons retrouvé sa largeur (13 m) puisque sa face nord a été fossilisée sous le mur nord de l'actuel donjon. Son mur ouest est lui conservé sur 12 m (le reste de la maçonnerie ayant été entièrement détruit au XVIIIe siècle). La longueur de l'édifice peut être estimée à 26 m :

le mur sud se situerait ainsi exactement sous le mur sud de l'actuel donjon, ce qui n'est peut-être pas le fruit du hasard. Les murs font 1,7 m d'épaisseur et sont dotés de contreforts plats : 2 ou 3 sur la largeur, et au moins 3 sur la longueur (vraisemblablement 5). Contreforts et angles sont bâtis en pierres de taille, alors que l'élévation est en petits moellons, modules assez caractéristiques du Xe et surtout du XIe siècle (tour de Broue en Charente-Maritime par exemple).

L'enceinte du *castrum* lui est accolée. La datation ¹⁴C de cette maçonnerie (Xe début XIe siècle) reste sujette à caution, même si une datation précoce du premier donjon ne peut être exclue. Deux autres petits bâtiments carrés sont ensuite édifiés contre sa face nord, de part et d'autre de l'enceinte du *castrum*. Leur appareil et leur mode de construction sont proches de ceux du premier donjon, mais leur fonction est inconnue (annexe domestique, escalier...). Les fondations d'un pilier isolé ont été retrouvées sous la chemise intérieure de l'actuel donjon, à l'est de l'annexe intérieure. Un trou de poteau datable de la même époque se trouve dans l'axe, entre le pilier et l'annexe. Cela pourrait correspondre à une structure d'accès, en relation avec l'annexe, voire à une passerelle vers un autre bâtiment, situé à l'est, en dehors de l'emprise de la fouille. Les niveaux antérieurs à leur démolition ont fourni un fragment de verre habituellement daté de l'époque carolingienne ou du XIe siècle et l'extrémité d'une détente d'arbalète ouvragée. La présence de céramique à glaçure précoce jaune corrobore une datation XIe siècle pour ces structures annexes.

Devant la face ouest du donjon, un premier fossé est creusé, profond d'environ 3,3 m. Sa largeur est inconnue (moins de 18 m), mais nous avons pu cette année en vider une partie. Son comblement n'a pas fourni d'information quant à sa date de creusement (pas de dépôt antérieur au comblement). Il suit la face nord du donjon avant de longer l'enceinte du *castrum*, qui nous permet de le caler après l'édification de cet ensemble.

Ce premier donjon est détruit au moins partiellement, peut-être vers 1136, comme nous l'indique les textes, par le comte de Poitou Guillaume (mention de deux *turris*). La chronologie de la construction du donjon actuel est complexe, l'importante restauration réalisée au début du XXe siècle n'aidant pas à la lecture. Dans un premier temps, le nouveau donjon reprend le plan de l'ancien, en le décalant vers le sud-est : ses murs nord et ouest sont implantés à l'intérieur de l'ancien donjon, directement accolés aux maçon-



Pons, Le Château : secteur du donjon, état antérieur au milieu du XIIe siècle (DAO : F. Mandon)

neries. Son mur oriental est par contre construit à l'extérieur. Le mur sud pourrait quant à lui avoir été construit à l'aplomb de l'ancien. Il semble que les anciens murs, ainsi que les annexes, aient été maintenus partiellement en élévation et renforçaient les fondations de la nouvelle construction.

Dans un second temps, les annexes sont arasées. Le mur nord est épaissi et vient englober le mur nord primitif (son épaisseur totale passe alors à presque 5 m). Les latrines du donjon sont aménagées à ce moment là. Repentir en cours de chantier ou restauration du deuxième donjon, il est actuellement difficile de se prononcer, d'autant que le château de Pons aurait été détruit en 1178 par Richard Cœur de Lion suite à la rébellion des seigneurs aquitains. Hormis l'épaississement du mur nord en cours de chantier, la construction de l'ensemble du donjon est assez homogène, et ce malgré quelques différences de mise en œuvre. Traditionnellement, sa construction est attribuée à Geoffroy III, soit avant 1187. Cependant, dans une étude récente, Nicolas Faucherre propose d'y voir plutôt l'œuvre de son fils, Renaud II, après 1200 ; il s'apparenterait ainsi à la famille des donjons anglo-aquitains tardifs, tels celui de l'Isleau (Charente-Maritime).

C'est vraisemblablement lors de la construction du deuxième donjon qu'est édifiée la chemise le cernant à l'intérieur de l'enceinte castrale. Ce mur, en grande partie récupéré, présente des similitudes avec les fondations du deuxième donjon du côté est. Le tracé de la chemise au sud du donjon est inconnu, étant déjà détruite lorsque Claude Masse a réalisé le plan du château en 1714, et son côté oriental semble déjà ruiné.



Pons, Le Château : vue d'ensemble des structures médiévales, depuis le nord (cliché : F. Mandon).

A une date encore mal fixée (entre les XIII^e et XVI^e siècles), le premier fossé laisse place à une chemise extérieure et son nouveau fossé, plus profond. Composée d'un beau parement maçonné et d'un blocage aux dimensions impressionnantes à la base (jusqu'à 5,5 m), sans véritable parement intérieur, elle vient prendre appui contre l'enceinte du *castrum*. Son tracé est ponctué de contreforts. Son profil se compose d'une partie basse verticale, suivie d'un parement en léger glacis d'où émergent les contreforts, et à nouveau un parement vertical. Comme pour le donjon, l'iconographie ancienne nous montre des créneaux à linteau. Cependant les maçonneries qui lui semblent associées à l'intérieur de l'enceinte lui sont en fait totalement étrangères. Ce rempart retenait d'importants remblais qui recouvraient ce qui restait du donjon primitif. Dénommé fausse-braie par Claude Masse, cette interprétation reste sujette à caution. Il présente des points communs avec l'enceinte urbaine retrouvée récemment lors d'un diagnostic du Service Archéologique Départemental de Charente-Maritime et qui daterait du XIII^e siècle (appareillage, mortier, traces d'outils). Elle pourrait, de même que l'enceinte urbaine correspondre aux fortifications réalisées par Renaud de Pons vers 1230.

La glacière indiquée sur les plans de Claude Masse à l'angle de l'enceinte et de la chemise extérieure a pu être retrouvée, dans le fossé alors comblé. Elle s'intègre dans le vaste programme de réaménagement du château et de son parc initié dans la deuxième moitié du XVII^e siècle par César Phoebus d'Albret. De l'autre côté de l'enceinte, une cave a été mise au jour : comblée au XVII^e début XVIII^e siècle, plusieurs états de salles non datés viennent ensuite la recouvrir.

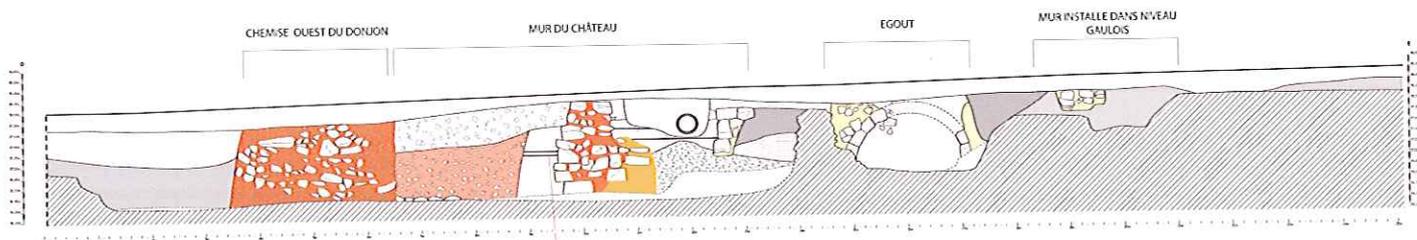
L'ensemble du secteur a subi un important décaissement au XIX^e siècle, lors de la démolition de l'enceinte et des chemises du donjon. Le donjon a alors connu une première campagne de restauration. Cela a entraîné la disparition presque intégrale des niveaux d'occupation postérieurs à l'époque antique, ainsi que d'une partie des maçonneries, récupérées. La grande restauration du donjon au début du XX^e siècle a fini de détruire des éléments essentiels pour la compréhension de l'édifice, éléments uniquement perceptibles sur d'anciennes photographies.

Alain CHAMPAGNE et Fabrice MANDON

Âge du Fer
Moyen Âge

PONS Rue Marie d'Albret

Époque Moderne



Pons, Rue Marie d'Albret : coupe est-ouest (DAO : B. Gissingier)

Le diagnostic a été réalisé sur l'emprise d'un accès à la place du Château à Pons, au travers de l'enceinte de la maison de retraite située en bas de pente, rue Marie d'Albret. Un projet prévoyait l'installation d'un réseau double de chauffage reliant une chaufferie aux locaux de la mairie au moyen de tuyaux soudés souterrains. L'opération fut l'occasion de changer le réseau d'évacuation des eaux usées au fur et à mesure de son démantèlement. Les terrassements, sous forme d'une tranchée continue de 1 à 2 m de largeur et d'environ 2 m de profondeur, comprenaient un palier intermédiaire. Ils n'ont pas été réalisés sous la conduite d'un archéologue mais par l'entreprise de travaux publics elle-même. L'archéologue disposait malgré tout de la possibilité d'interrompre les terrassements pour nettoyer et étudier d'éventuels vestiges.

A l'ouest de l'emprise et à mi-pente, des structures d'habitation, avec une cave, ont été observées. Un peu plus à l'est, la présence d'un reste de mur volé limitant les jardins situés sur les coteaux au Moyen Âge et à l'époque moderne, a été relevée.

Le creusement de cette tranchée fut surtout l'occasion de mettre au jour plusieurs éléments incomplètement connus par les documents anciens ou les fouilles récentes. La che-

mise extérieure du donjon (XVI^e s. ?), de part et d'autre de ce dernier. Plusieurs murs témoignent de la présence d'un corps de logis (fin Moyen Âge ?) à un emplacement illustré par plusieurs plans de Claude Masse. La présence de caves médiévales fut constatée à différents endroits périphériques de la tranchée principale, sous le logis et témoigne de son ancienneté.

Différentes autres structures appartenaient à des structures de datation différente, médiévales ou modernes. Un souterrain voûté en plein-cintre (peut-être un égout desservant les latrines observées en 2005 par Alain Champagne et Fabrice Mandon à l'ouest du donjon ?) était haut d'environ 1 m. D'autres constructions n'ont pas trouvé de parallèle dans les documents anciens : différents murs, probablement médiévaux, ont été observés, qui ne correspondaient à aucun édifice connu.

Par ailleurs, un niveau d'utilisation, plusieurs fosses et un silo semblent pouvoir être attribués à l'époque gauloise. Elles ont l'aspect de « terres noires » et préexistent à toute autre installation. Elles reposent directement sur le rocher.

Bastien GISSINGER

Antiquité
Moyen Âge

PONS 5, Cours Jules Ferry

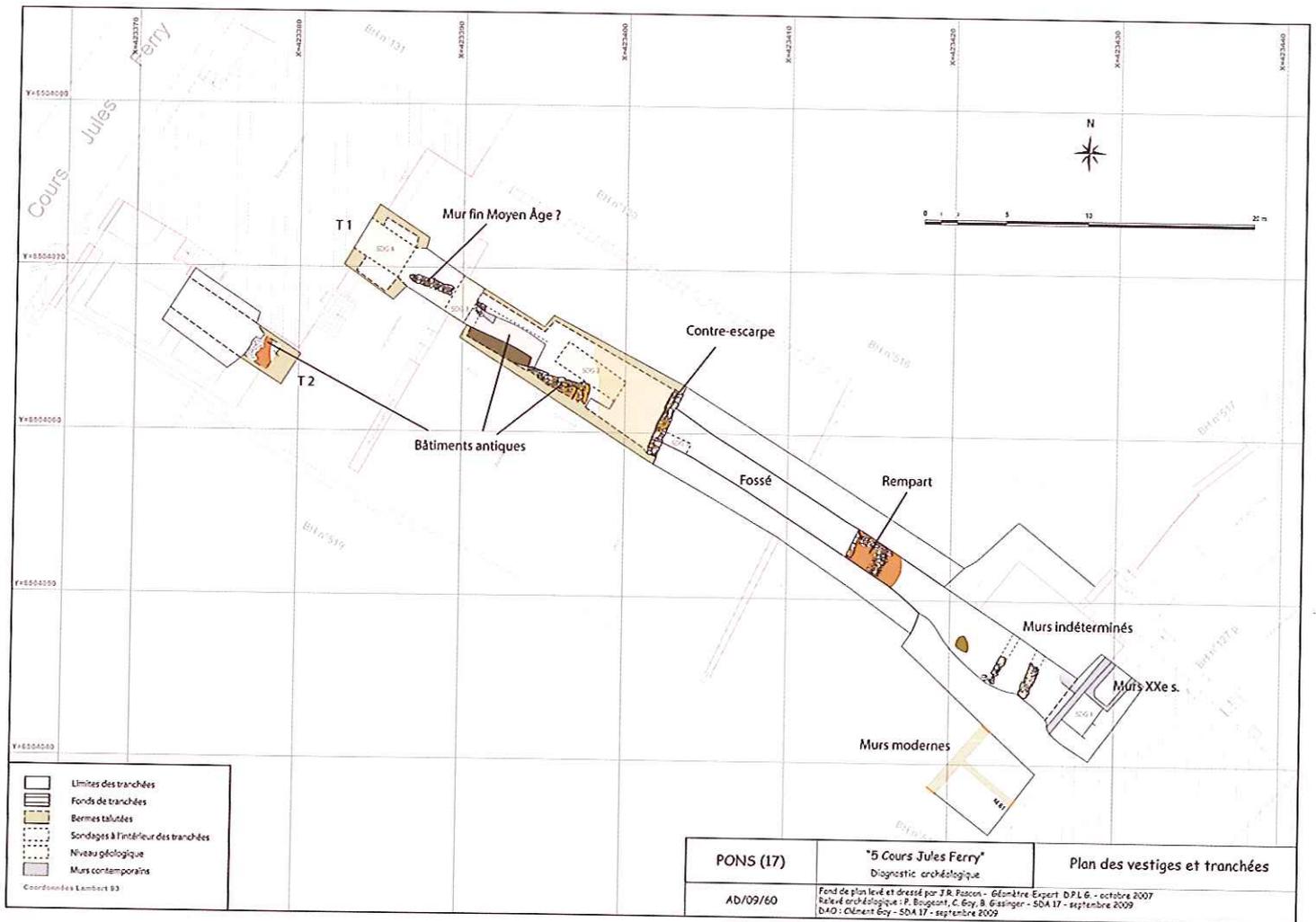
Époque moderne

Le diagnostic a été réalisé sur l'emprise d'un futur parking, planifié par la ville de Pons. Il s'est déroulé suite aux démolitions des constructions présentes sur la parcelle. Il concernait environ 1750 m².

Des structures de différentes époques ont été identifiées. Sur le substrat géologique, légèrement en pente depuis le nord-ouest, des niveaux de remblai antiques ont été installés sur le substrat géologique argileux. Au moins deux, et peut-être quatre bâtiments y ont été édifiés, pas tous contemporains, et selon deux techniques de construction différentes. Au moins l'un d'entre eux est sûrement romain,

les autres sont attribués à cette période par chronologie relative.

Un remblai vint recouvrir l'ensemble antique et scelle son abandon et son épierrement. Il est possible que certaines structures n'aient été épierées que bien plus tardivement. Un rempart fut bâti, dépassant 3,50 m de largeur. Il correspond à celui qui ceignait apparemment l'ensemble de la ville, le rempart urbain connu, attribué généralement au XIII^e siècle. Il ne conservait que les restes d'un parement côté extérieur, le parement intérieur ayant fait l'objet d'une récupération systématique, apparemment autour du XVII^e



Pons, 5 Cours Jules Ferry : plan général des vestiges (DAO : C. Gay).

siècle. Il est très probable que l'arrière du mur ait été renforcé initialement par un talus.

Un mur de contrescarpe distant de 13 m du parement extérieur du rempart, aménagé dans le terrain en place et donc parementé que d'un côté, correspondant à un mur de soutènement, semblait délimiter avec ce dernier ce qui s'apparente à un fossé. Cet espace fut progressivement comblé, curé au moins une fois, puis le rempart fut épierré et l'espace semble avoir été laissé sous forme de talus pendant quelques temps. C'est sous cette forme que Claude Masse l'a relevé en 1714, sans indiquer qu'il pouvait s'agir du rempart.

D'autres murs sont attribués au Moyen Âge et à la période moderne. L'actuelle cour, en bas de parcelle, a été entièrement purgée par l'installation d'une annexe de la pos-

te construite vers le milieu du XXe siècle, reposant sur des vides sanitaires et caves nombreuses. Quelques murs de parcellaire fin Moyen Âge / début époque moderne ont été identifiés en fond de parcelle. Ils étaient représentés sur le plan de 1714.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence la présence d'une occupation antique en dur, ce qui n'avait pas été observé jusque-là pour la période romaine, mais aussi le système défensif médiéval et une modification éventuellement postérieure de ce système par l'adjonction d'un mur de contre-escarpe et, à défaut de dater sa construction (XVIIe s. ?), la date de son épierrement a pu être évaluée au XVIIIe siècle ou au tout début du suivant.

Bastien GISSINGER

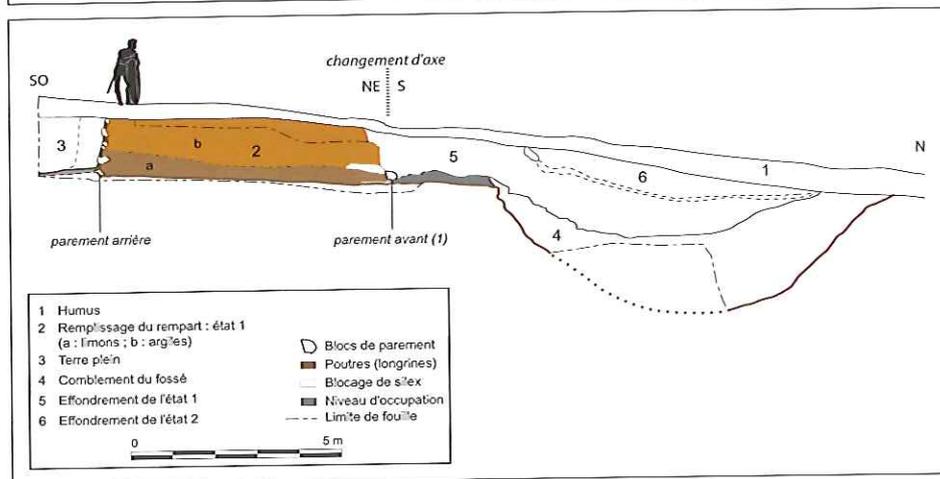
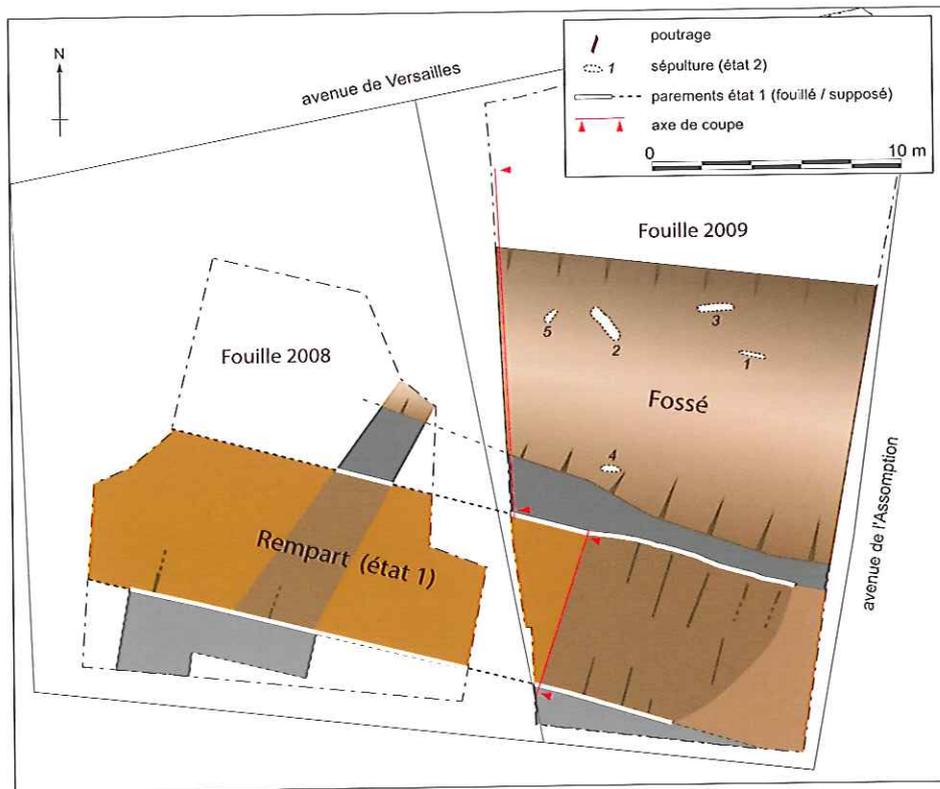
Âge du Fer

PONS Avenue de l'Assomption

Faisant suite à la fouille de la parcelle voisine en 2008¹, cette opération préventive réalisée par l'Inrap entre février et juillet 2009 a permis de poursuivre les investigations sur

la fortification de l'*Oppidum*. Cette dernière, constituée d'un rempart doublé d'un fossé, occupe la quasi-totalité de la surface dans les parcelles fouillées. Les vestiges outrepassant les limites de fouille au sud, son emprise au sol peut être estimée à au moins 20 m de large, pour une lon-

¹ Résumé dans le BSR de Poitou-Charentes 2008, p 82-83.



Pons, Avenue de l'Assomption : plan et coupe simplifiés de l'état 1
(DAO : B. Houdusse, G. Landreau)

gueur d'au moins 1200 m. Les opérations ont mis en évidence deux états principaux de construction.

Le premier monument est un mur à poutrage interne horizontal, épais de 6,80 m et parementé en pierre sur ses faces avant et arrière. Il s'agit d'une construction mixte associant la pierre et le bois, le remplissage étant assuré par des argiles à silex. Préservé sur une hauteur maximale de 1,80 m, le parement arrière, dont le tracé est attesté sur 21 m, a pu être dégagé sur une longueur cumulée de 12 mètres. Les assises de pierre alternent régulièrement avec des pièces de bois disposées selon l'axe longitudinal du rempart. Ces longrines, d'au moins 0,15 m de hauteur, sont donc visibles dans le parement.

Sur ces pièces viennent s'ancrer les éléments transversaux du poutrage. Les traverses, d'une section comprise entre 0,12 et 0,15 m, ont pu être observées sur des longueurs variant de 1,60 à 2,90 m. Espacées d'environ 1,50 m en plan,

elles semblent disposées verticalement en quinconce. Sur la partie avant dont l'élévation ne conserve qu'une seule assise de pierres, une série d'indices laisse penser que la mise en œuvre des matériaux était identique à celle du parement arrière. On retrouve en outre un blocage de rognons de silex immédiatement derrière le pied du parement. Cet aménagement, sous une forme plus ou moins variable, a été identifié sur d'autres remparts de La Tène finale.

Les parements sont constitués en majorité de blocs calcaires assez réguliers, dont l'aspect semble moins soigné sur la façade arrière. En revanche, de nombreux blocs issus de l'avant du monument présentent un aspect très régulier et surfacé. Parmi ceux-ci plusieurs ont livré des traces évidentes d'outil sur l'une des faces. On signalera que la fouille de l'élévation conservée de ce mur n'a livré aucun élément métallique d'assemblage du poutrage ni dans les parements, ni dans le remplissage. Il nous faut donc supposer que les liaisons s'effectuaient par des assemblages de type mi-bois.

Doublant le rempart, un imposant fossé se développe devant sa façade extérieure. Large de 8 à 11 m à l'ouverture et profond d'au moins 3,30 m, son creusement ménage une berme de 2 m au pied du parement avant. Les sédiments extraits, différents étages d'argiles à silex correspondants à l'altération du substrat, ont servi au remplissage du volume entre les deux parements. Ainsi, la stratigraphie inverse observable dans la masse du rempart assure-t-elle la contemporanéité des deux composantes du monument. Aucun niveau d'occupation

antérieur à l'implantation du rempart n'a été décelé dans le sol recouvrant le substrat. Néanmoins, l'hypothèse d'un aménagement du terrain préalablement à la construction n'est pas exclue. L'édification du premier état peut être daté de la fin du II^e s. av. J.-C. Lors d'une étape intermédiaire qu'il reste à attribuer à l'une ou l'autre des phases, des remblais sont accumulés contre le parement arrière pour former un terre-plein ou une rampe.

L'arasement net des parties supérieures du monument nous prive de certaines informations sur l'évolution postérieure à l'état 1. L'analyse architecturale se fonde donc essentiellement sur l'observation des vestiges liés à la destruction de cette étape.

2 Selon les contraintes de l'aménagement et conformément à la prescription, la fouille du fossé a été limitée à 1,50 m de profondeur.

Après la ruine du premier mur, le rempart bénéficie d'une reconstruction dont les détails de mise en œuvre nécessitent encore quelques éclaircissements. Sur les matériaux issus de l'effondrement de l'état 1, un second parement est édifié trois mètres en avant du précédent à l'aide de blocs calcaires. A l'instar de l'état 1, la plupart de ces blocs présentent un aspect régulier et surfacé. L'édifice dépasse alors dix mètres de largeur. D'après les indices recueillis lors de la fouille de son éboulement, cette construction aurait pu également intégrer du bois et des clous en fer. Le fossé primitif est déjà largement comblé lorsque cette reconstruction est opérée. Ce comblement, du moins dans la portion qu'il nous a été donné d'observer², révèle une dynamique particulièrement complexe qu'il est sans doute prématuré d'attribuer en bloc aux seuls travaux de préparation de l'état 2. Ce réaménagement pourrait être contemporain de la première moitié du 1er s. av. J.-C.

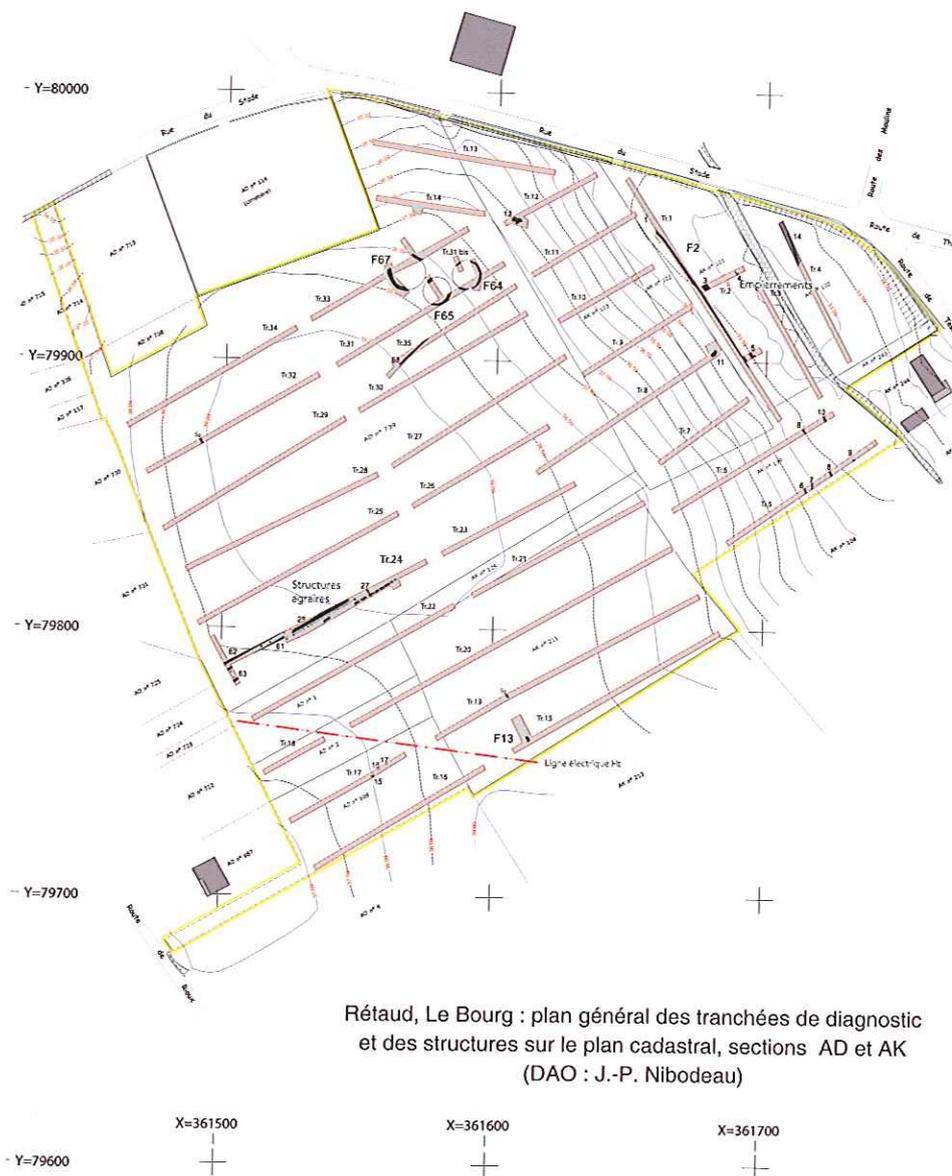
Outre la mise en évidence du fossé, la fouille de la partie avant du monument, a conduit à des découvertes inattendues et rares pour la région. Cinq sépultures à inhumations contenant deux individus adultes et trois immatures ont ainsi pu être étudiées. Les défunts sont ensevelis en pleine terre dans des fosses de faible profondeur. Le mobilier d'accompagnement est rare et se résume dans le meilleur des cas à la présence d'un bracelet. Ce petit ensemble funéraire s'implante en partie sommitale du comblement du fossé. Il est scellé par l'effondrement du deuxième état du rempart. En conséquence, et dans l'attente de l'étude définitive, il peut être prudemment daté du 1er s. av. J.-C.

Signalons enfin que la même zone a livré, dans un contexte et une chronologie qui restent largement à affiner, un ensemble conséquent de restes humains hors sépultures.

Guilhem LANDREAU et Bertrand HOUDUSSE

RÉTAUD Le Bourg - La Jaunelle

Âge du Bronze
Époque moderne



Rétaud, Le Bourg : plan général des tranchées de diagnostic et des structures sur le plan cadastral, sections AD et AK (DAO : J.-P. Nibodeau)

A l'est du bourg de Rétaud, en bordure de la vallée de l'Arnoult, un projet de lotissement sur une surface d'environ 5 ha, a fait l'objet d'un diagnostic. Les résultats montrent une occupation peu dense de ce secteur de la commune. Pourtant les vestiges mis au jour ne sont pas négligeables, ils se répartissent suivant deux périodes bien distinctes.

Les structures les plus anciennes appartiennent à la période protohistorique : il s'agit d'une fosse isolée (F 13) qui a été entièrement fouillée et de trois enclos dits funéraires et/ou culturels. Rien ne permet de dire, dans l'état actuel de nos connaissances, que la fosse puisse être contemporaine des enclos, ni même que les enclos soient contemporains entre eux.

Le second groupe de structures se rapporte à des activités uniquement agraires : cultures, plantations, circulation en milieu humide. Elles sont toutes postérieures à la fin du Moyen Âge et sont l'expression d'une mise en valeur du terroir à l'époque moderne.

Il convient de noter ici l'absence de traces d'occupation médiévale et antique.

En bordure sud de l'emprise, la fosse F 13 est apparue isolée : probablement arasée, sa profondeur n'excède pas 0,15 m pour une emprise de 1,90 x 1,05 m. Son centre est marqué par une dalle de grès qui a pu servir de meule. Le mobilier céramique de cette fosse constitue un lot intéressant

et homogène qui se caractérise par des décors plastiques ou rapportés qui trouvent leur place au Bronze ancien, alors que les impressions digitées avec traces de coup d'angle formant des lignes horizontales ou obliques sont couramment utilisées dans l'ornementation des poteries au Bronze ancien et moyen. En revanche il faut noter l'absence de cordon digité et de décor à la cordelette qui sont des marqueurs chronologiques du Néolithique final, voire du Bronze ancien atlantique. L'élément le plus caractéristique est un décor de cordon en arceau, placé ici près de la lèvre.

A 160 m au nord de la fosse précédente ont été reconnus trois enclos fossoyés : deux circulaires (F 64 et F 65) et un en "fer à cheval" (F 67). Les diamètres sont compris entre 10 et 10,80 m pour les deux premiers, le troisième atteint 14 m de diamètre avec une ouverture de 9,20 m. Les profils des fossés sont en V, leur profondeur variant de 0,30 m à 0,60 m. Le rare mobilier céramique reconnu ne permet qu'une attribution à la période protohistorique.

Au sud de ces enclos, un fossé (F 68) d'orientation N-E S-O, présente un profil en V évasé. En l'absence de mobilier céramique, aucune relation chronologique n'a pu être établie entre eux.

Les vestiges attribuables l'époque moderne se répartissent suivant deux secteurs : l'un à l'ouest sur le plateau, l'autre

à l'est dans la vallée de l'Arnoult. À l'ouest se sont 50 structures en creux qui ont été mises au jour dans une seule tranchée. Elles se répartissent en trois grandes familles : des fosses quadrangulaires empierrées, des tranchées rectilignes à fond plat, des petites fosses circulaires ou carrées. La profondeur de ces structures ne dépasse pas 0,15 m dans le terrain naturel. Ses structures sont assimilables à des structures agraires. Les fosses, en fonction de leur espacement, sont destinées à la plantation d'arbres ou d'arbustes ; les tranchées remplies de terre sans cailloux sont associées à des pratiques culturelles maraîchères. L'alignement des fosses quadrangulaires avec leur remplissage de cailloux, associé à une fondation de muret pourrait indiquer l'existence d'un bâtiment à poteaux de bois posés sur des socles.

À l'est, la rive occidentale de l'Arnoult est séparée de son piedmont par un fossé. Le comblement de la vallée, post-glaciaire et principalement colluvial, est parsemé d'empierrements hétérogènes bien délimités, à des profondeurs comprises entre 0,30 et 0,90 m. Ils ont pu servir d'espace de circulation dans un milieu humide. La rare céramique moderne ne permet pas de leur attribuer une chronologie plus précise.

Jean-Paul NIBODEAU

Protohistoire

RIVEDOUX - PLAGE Rue du Bois Fleury

Réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement à proximité de l'ancien château de Rivedoux, le diagnostic archéologique a porté sur 36 211 m², soit l'ensemble du projet d'aménagement, la surface sondée représentant 11,4 % de l'emprise.

Il n'a livré aucun indice de site significatif. Seuls quelques tessons de céramique de facture protohistorique pourraient

constituer un indice quant à la localisation topo stratigraphique d'une occupation ancienne, sous les sables éoliens à environ 40 cm de la surface et au contact du calcaire, de cette partie de l'île de Ré.

Stéphane VACHER

Époque moderne

ROCHEFORT 9, Quai aux Vivres

Le projet de réhabilitation des anciens bâtiments du Magasin aux Vivres, situés à Rochefort, dans le but de créer une résidence de standing est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap du 24 août au 11 septembre 2009.

Installé à l'extrémité septentrionale de l'arsenal créé par Colbert durant le dernier tiers du XVII^e siècle, le Magasin aux Vivres consiste en un ensemble de trois grands bâtiments donnant sur une vaste cour intérieure. Édifiés entre

1671 et 1676 ces bâtiments avaient pour fonction l'approvisionnement en nourriture de la marine royale.

Quatre sondages ont été réalisés dans la cour, à l'emplacement du futur parking souterrain. Hormis dans le sondage 1, où une arase de mur et un niveau de circulation en pavés calcaires correspondant à la construction, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, d'un nouveau bâtiment pour abriter la forge et la ferblanterie, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans la cour. Ils ont néanmoins permis

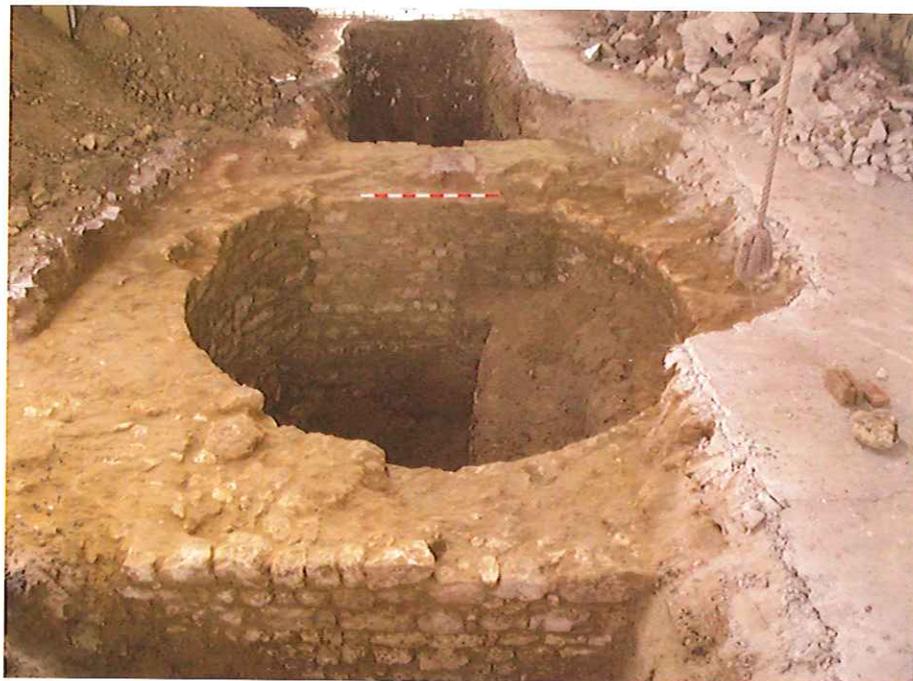
d'apporter de nouvelles informations sur la physionomie et la géomorphologie de ces terrains, situés à proximité de la Charente, au moment de l'installation de l'arsenal.

Si la séquence sédimentaire est relativement simple, se caractérisant principalement par des niveaux de vase, la présence, par endroit, d'au moins deux paléosols est cependant à noter. Tout comme la présence, dans l'un d'entre eux de quelques tessons pouvant dater de la protohistoire qui, même s'ils se caractérisent par un aspect remanié très important, semblent tout de même être les témoins d'une occupation ancienne à proximité.

L'absence d'occupation et de construction antérieures sur le site du Magasin aux Vivres permet de confirmer les informations fournies par les textes de l'époque qui décrivent ces terrains comme vierges et uniquement soumis aux fluctuations du fleuve (crues et marées). Les sondages entrepris dans la cour attestent également que lors de la construction du Magasin aux Vivres aucuns travaux n'ont été entrepris dans l'espace de la cour afin de rehausser le niveau du terrain naturel.

Le dernier sondage, réalisé dans une pièce de l'ancienne boulangerie, a permis quant à lui de retrouver l'un des quatre massifs de fondation qui supportaient les 16 fours chargés de fournir en pain et en biscuit la marine royale.

L'intérêt principal porte sur la mise au jour de fondations "mixtes". Elles se présentent sous la forme de quatre grandes "fosses" d'environ 3 mètres de diamètre chacune,



Rochefort, 9, Quai aux Vivres : sondage 5, vue générale de la fosse F01 avec au premier plan le parement nord du mur M02 (cliché : G. Pouponnot).

dont le volume a été entièrement remblayé avant la construction des fours proprement dit. Leurs emplacements correspondant à ceux des fours, leur fonction est donc à mettre en relation directe avec ces derniers. Leur découverte permet d'apporter un éclairage nouveau sur les méthodes de construction mises en œuvre, à la fin du XVIIe siècle, pour l'édification de l'arsenal et notamment sur les solutions apportées par les bâtisseurs pour répondre aux très fortes contraintes économiques imposées par le roi.

Guillaume POUPONNOT

Époque moderne

ROCHEFORT Arsenal - Espace chantier de l'Hermione

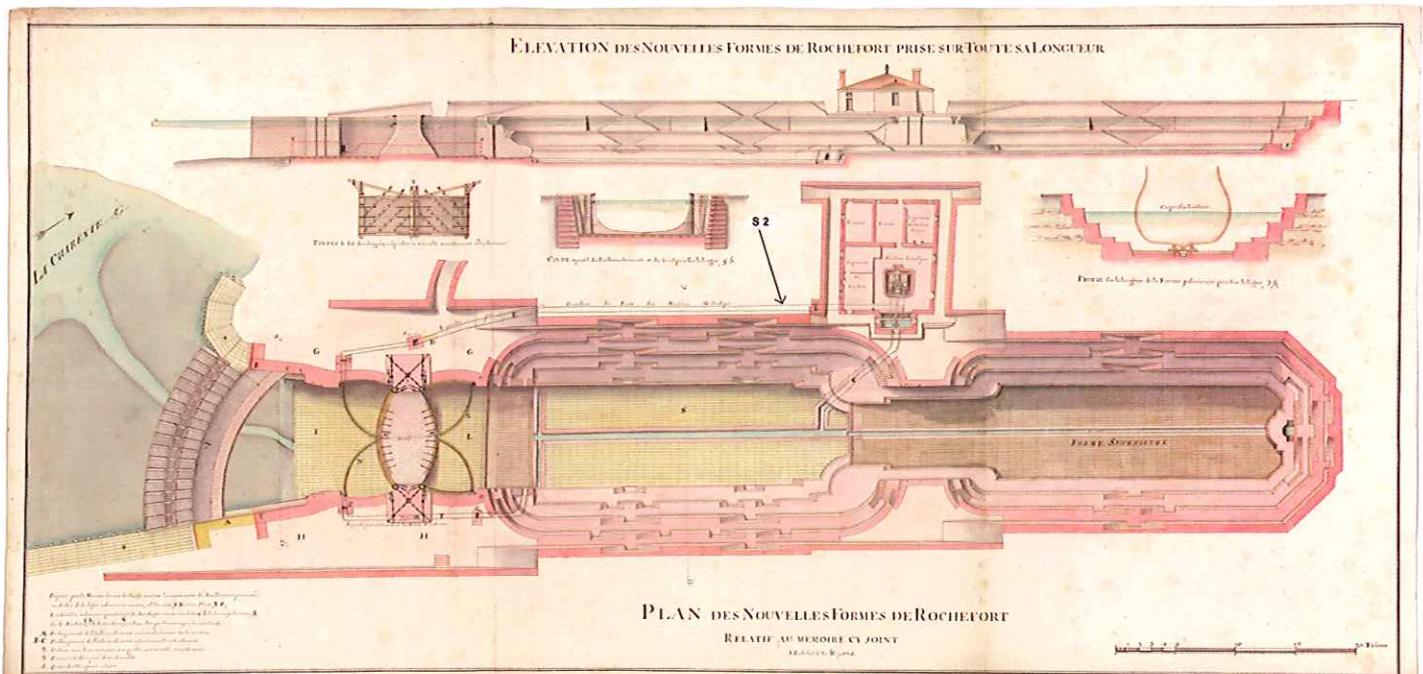
Une opération de sondage a été réalisée dans l'ancien arsenal de Rochefort, sur le môle central séparant les deux formes de radoub (Louis XV et Napoléon III) en liaison avec le projet touristique « Grand Hermione » qui prévoit le mouillage du navire dans l'un des deux bassins actuellement dégagés, dont la remise en eau est programmée. Il s'agissait, pour les aménageurs, de vérifier l'état de la maçonnerie externe des formes et la nature du terrain adjacent.

Le sondage n° 1, réalisé à la pelle mécanique sur un espace de 2 m x 8 m (profondeur : 3 m) en bordure nord de la forme Napoléon III, a permis de vérifier le bon état de conservation de la maçonnerie externe, et de constater que le sol est composé de remblais très meubles, avec de nombreux remaniements modernes (XIXe et XXe siècles) : en dehors de quelques éléments hétéroclites, celui-ci a livré un tesson atypique d'aspect médiéval.

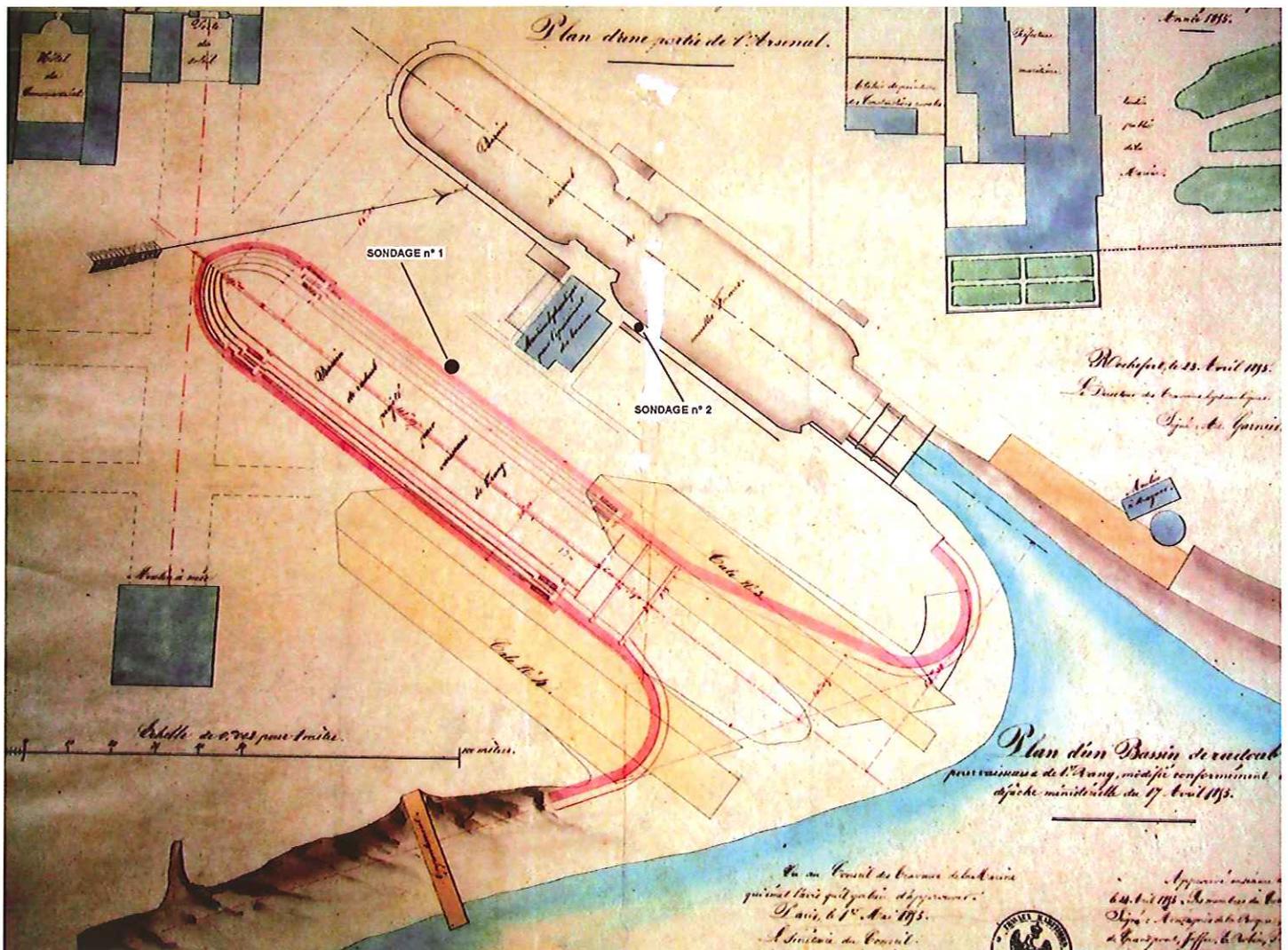
Le sondage n° 2, réalisé à la pelle mécanique en bordure sud de la forme Louis XV (4 m x 4 m ; profondeur : 0,30 à

0,50 m), s'est limité aux couches supérieures (pavés calcaires et mortier maigre de pose). Le nettoyage fin a permis de mettre en évidence un mortier de blocage étanche rosé extrêmement dur, d'épaisseur indéterminée, faisant le lien entre le quai de granit bordant la forme Louis XV et la fondation d'un quai supérieur, situé sur le môle et détruit à l'endroit du sondage. Cette solide maçonnerie permettait le passage de lourds engins au bord de la forme, et protégeait l'aqueduc de décharge des eaux, qui longe le bassin depuis l'ancienne machinerie jusqu'à l'entrée de la forme, au-delà de la porte, où il se déverse. Un accès à cet aqueduc subsiste à une cinquantaine de mètres à l'est. Cet aqueduc figure sur tous les plans de la zone à partir de 1717. On peut dater ces structures (mortier rosé, quais) du XVIIIe siècle, avec arasements et réaménagements postérieurs (XIXe et XXe siècle).

En conclusion, malgré le caractère très limité de l'intervention, il est évident que cette zone de l'arsenal, qui n'a jamais fait l'objet de la moindre investigation archéologique,



Rochefort, Arsenal : plan des nouvelles formes de Rochefort , 1724 - réf : série DD2, SHDMD07002601 -
(Service Historique de la Défense, Rochefort, Section Marine)



Rochefort, Arsenal : plan d'une partie de l'arsenal, 1855 - réf : série DD2, SHDMD07002780-
(Service Historique de la Défense, Rochefort, Section Marine)

recèle un fort potentiel : un « port aux Fontenaux » y est mentionné dans un acte de 1312, « sous le château » dont certains vestiges ont été dégagés en 1996. Par ailleurs, l'ensemble de la zone n'a cessé d'être réaménagé depuis

1666, notamment à partir de 1682, date des premiers projets de double forme (actuelle forme Louis XV).

Philippe DUPRAT

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE
LA CHAPELLE DES POTS
Programme d'analyse

Ce programme d'analyses géochimiques vise à mettre en relation la production céramique régionale des périodes médiévales et modernes avec les sources supposées d'extraction de la matière première argileuse. Le corpus considéré s'oriente donc exclusivement sur de l'échantillonnage régional. Ceci afin de garantir d'une part la validité du traitement envisagé et, d'autre part, de pouvoir assurer son emploi vis-à-vis de tessons dont la zone de production demeure incertaine.

Dans cette optique, l'actuelle commune de La Chapelle-des-Pots ainsi que celle de Saint-Hilaire-de-Villefranche, dont l'existence d'ateliers potiers mais également de zones d'extractions d'argile est avérée durant les périodes concernées, ont été les sites privilégiés de départ pour ce programme. La sélection des sites de consommation prend en compte les communes de La Rochelle et de Surgères, de par leur contexte archéologiquement bien défini ainsi que par leur étude dans le cadre de l'actuel PCR sur la céramique en pays charentais.

Le travail de laboratoire est porté sur l'étude géochimique quantitative des inclusions les plus fines, d'une dimension sub-millimétrique. Ces fragments minéraux ont effectivement l'avantage de se retrouver à la fois dans les strates géologiques et dans les poteries, leurs dimensions réduites assurant leur pérennité tout au long du travail réalisé par l'artisan. De surcroît, il s'agit très fréquemment des cristaux les plus résistants, vis-à-vis de l'altération climatique de surface, des processus pédologiques mais aussi par leur capacité à faire face aux contraintes thermiques de cuisson de la céramique.

Cette présente étude archéométrique a mis en lumière l'existence avérée d'éléments lithiques spécifiques (Anorthite en particulier). Éléments que l'on retrouve aussi bien dans les prélèvements réalisés au niveau des argillères que dans les pâtes céramiques. L'exploitation statistique des données acquises demeure à affiner durant l'année à venir.

Sébastien PAULY

Âge du Bronze
Antiquité

SAINT-JUST-LUZAC
La Chasse - Route de Brouage

Époque moderne

Le diagnostic a porté sur 11 507 m², soit l'ensemble du projet d'aménagement. La surface sondée représentant 5,32 % de l'emprise.

Le terrain d'assiette des futurs travaux sur le site de La Chasse à Saint-Just-Luzac présente au moins 3 phases d'occupation. La plus ancienne peut être attribuée à l'âge du Bronze moyen par un unique tesson décoré. Malgré le très faible nombre de fossiles directs et au vu du nombre de pièces lithiques, elle se situe chronologiquement, de manière certaine, avant l'âge du Fer, période pour laquelle aucun indice significatif n'a été découvert. Le site est à nouveau occupé à la période antique puis abandonné avant d'être réoccupé de la période moderne à nos jours. L'emprise du projet offre une réelle richesse archéologique, tant pour la période du Bronze pour laquelle les implantations

de plein air sont méconnues dans la région, que pour la période antique. Nous nous trouvons en effet en présence d'une occupation présentant des vestiges variés (grandes fosses ou puits, fossés, trous de poteau, dépôts coquilliers ayant servi à l'aménagement de la berge du marais...) et une activité tournée, au moins pour partie, vers les ressources du marais et du milieu marin. L'étude de cette occupation serait à comparer aux sites antiques côtiers de Bongraine à Aytré fouillé par A. Hanry (Inrap) et de L'Houmeau fouillé par T. Cornec (Inrap), tous deux situés plus au nord dans des contextes similaires et fouillés sur de grandes surfaces.

Stéphane VACHER

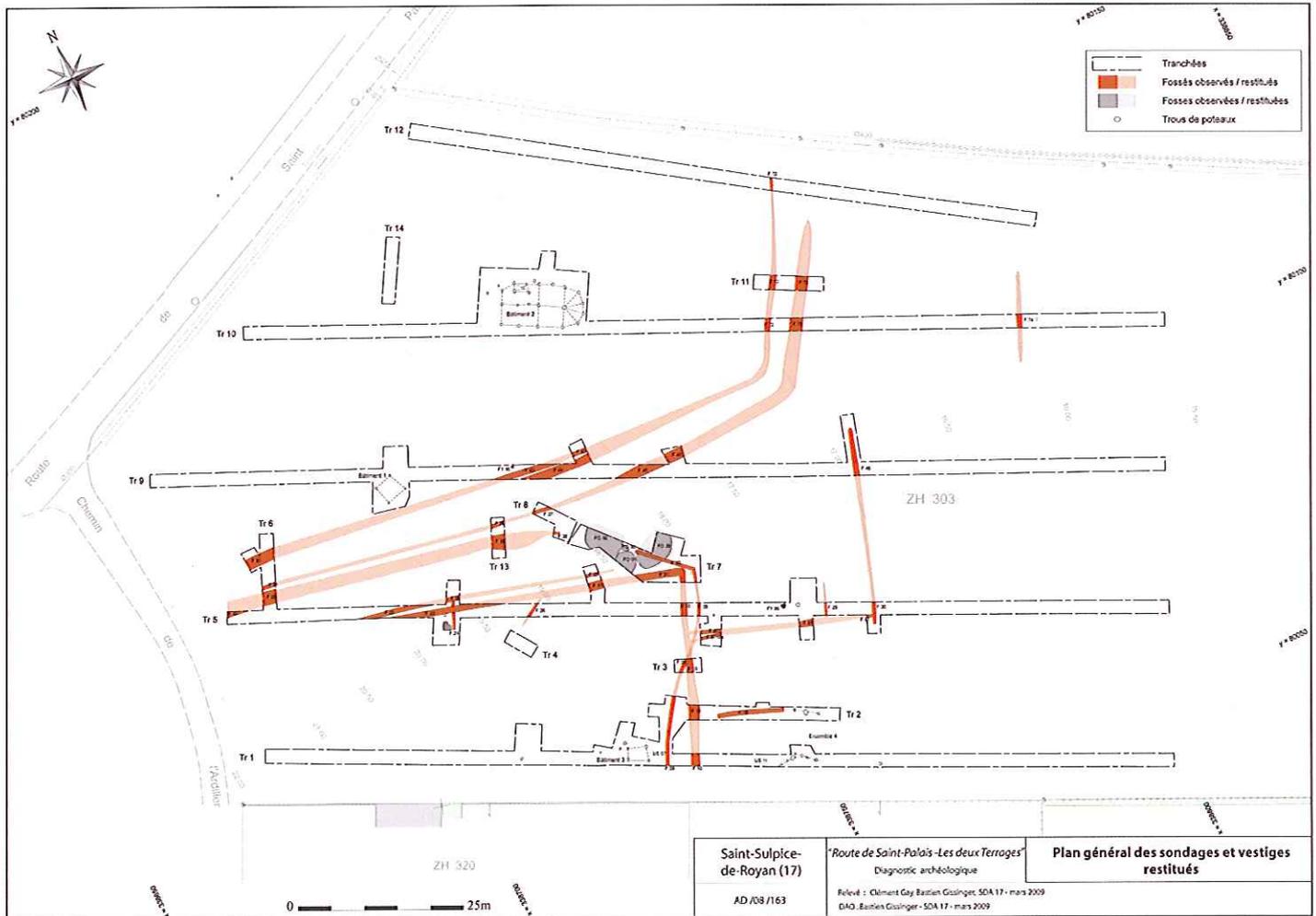
Moyen Âge

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN
Les Deux Terrages - Route de
Saint-Palais

Le diagnostic fut réalisé du 2 au 6 mars 2009. Quatorze sondages et tranchées furent réalisés à l'emplacement projeté d'une maison de retraite (EHPAD), sur une surface d'environ 1,5 hectares.

Le diagnostic a livré des restes homogènes en nature et en datation : des trous de poteaux formant au moins quatre

bâtiments et très certainement bien davantage, quelques fosses assimilables à des fonds de cabanes, un silo, et un réseau assez dense de fossés formant des enclos apparemment organisés (une vingtaine). Ces vestiges datent pour la plupart de la période VIe-VIIIe siècle, sans qu'il soit possible de préciser. La vie du site, en terme de stratigra-



Saint-Sulpice-de-Royan, Les Deux Terrages : plan général des vestiges et restitution (DAO : B. Gissinger).

phie, ne semble pas longue. De même, peu de vestiges ont été aperçus au regard de sites ruraux de la même période : une organisation est décelable, des phases courtes et distinctes d'utilisation, et non une utilisation à outrance de secteurs qui, par suite, deviennent difficilement lisibles et apparemment anarchiques dans leur organisation.

Des indices d'occupation antique à proximité, dont témoignent peut-être quelques rares vestiges mis au jour, sont caractéristiques de sites d'habitat ruraux du haut Moyen Âge. On a ainsi isolé quatre phases distinctes, dont les deux dernières peuvent avoir coexisté :

- une occupation rurale gallo-romaine de nature, d'extension, d'aspect et de datation précise inconnue ;
- une occupation probablement Ve-VIe siècle caractérisée par des enclos suivant des axes précis, une organisation générale encore empreinte de romanité, typiquement caractéristique de l'Antiquité tardive ;
- une occupation probablement VIIe-VIIIe siècle caractérisée par la reprise plus ou moins fidèle d'anciens axes, subissant néanmoins des distorsions, des aménagements particuliers. Elle se présente sous la forme d'un enclos de forme irrégulière ;
- une occupation peut-être contemporaine à la précédente caractérisée par un grand enclos courbe entourant au moins un bâtiment (bâtiment 2 à abside, de 12,5 m de long).

Ce phasage schématisé est évidemment proposé ici à titre d'hypothèse de travail et nécessiterait des investiga-

tions complémentaires en vue d'être corrigé ou précisé. En conséquence, nous sommes visiblement face à une occupation de type rural, comprenant des bâtiments destinés peut-être à l'habitat (bâtiment 2), mais aussi à vocation utilitaire (bâtiment 1, bâtiment 3). La présence de trous de poteaux sur l'ensemble du site, de façon éparse, laisse présager une densité assez importante de bâtiments. Les fossés témoignent d'un agencement bien organisé de l'ensemble au cours des différentes phases. La relativement mauvaise conservation des vestiges (érosion) ayant supprimé les niveaux de circulation, il faut, de fait, raisonner avec des données incomplètes. Elles permettent toutefois de conclure à la présence assurée d'un habitat rural du haut Moyen Âge, qui débute probablement dès l'Antiquité tardive.

Pourtant, plusieurs vestiges sont absents alors même l'on s'attendrait à les trouver en grand nombre : aires de travail, fosses à vocation « artisanale », sépultures, fosses-dépotoirs.

Ceci appelle plusieurs réflexions :

- la densité somme toute moyenne révèle une durée d'occupation assez courte, ou un glissement de l'occupation ;
- le peu de mobilier recueilli, assez riche, varié, l'absence d'aires de travail, indiqueraient plutôt que l'habitat est aisé. Sans aller jusqu'à avancer l'hypothèse des marges d'un habitat aristocratique, il est clair que l'organisation générale des différents ensembles irait assez bien avec une occupation relativement riche.

Bastien GISSINGER

SAINTES

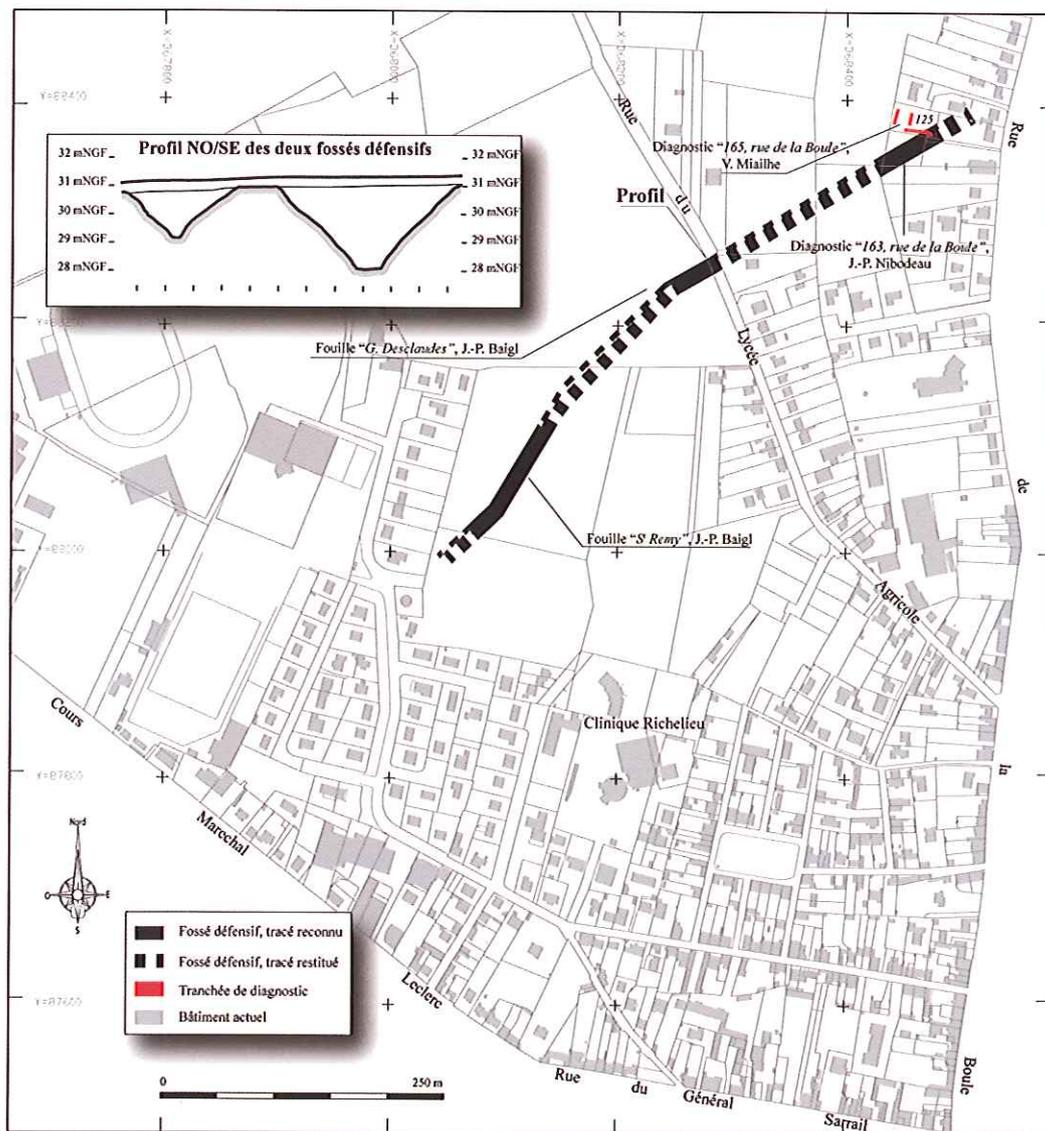
165, rue de la Boule

Ce diagnostic archéologique a été occasionné par la construction d'une maison individuelle au 165 rue de la Boule à Saintes (section BS, parcelle 125). L'intervention se situe au nord de la ville sur la rive occidentale de la Charente à la périphérie du plateau calcaire santorien et des alluvions anciens. La prescription a été motivée par la proximité de plusieurs nécropoles gallo-romaines fouillées ces dernières années et par la présence d'un double fossé à caractère défensif mis au jour sur la parcelle voisine lors d'un diagnostic mené par J.-P. Nibodeau en 2008. Ces deux fossés ont été découvertes pour la première fois lors des fouilles de *St Remy-Montlouis* et *G. Desclaudes* en 2006 par J.-P. Baigl.

L'opération nous a permis de retrouver, au sud-est de la parcelle, la suite des deux fossés défensifs qui apparaissent sous un couvert végétal de 40 cm. Ces deux fossés parallèles et espacés de 2,5 m sont orientés sud-ouest/nord-est. Le grand fossé intérieur, coté ville, n'a pas pu être dégagé sur sa largeur car une partie de celui-ci sort des limites de l'intervention. Le petit fossé extérieur, large de 3 m pour une profondeur de 1,9 m, a pu être sondé à la pelle mécanique. Il est creusé dans l'argile et montre un profil en V avec une rigole de 0,3 m dans son fond dans laquelle un fragment de vase balustre, datant de La Tène D2, a été trouvé dans une fine couche organique. Le comblement supérieur du fossé est composé d'un sédiment brun foncé argileux avec de nombreux éléments antiques (poterie, faune, mortier, tuile...) datant du milieu du 1er siècle après J.-C.

On note aussi la présence d'une arase de mur de facture antique positionnée entre les deux fossés qui se prolonge vers la parcelle voisine, diagnostiquée par J.-P. Nibodeau. Cette structure, compte tenue du contexte, pourrait être liée à une délimitation parcellaire ou funéraire.

Cette petite intervention de 1000 m² a permis d'une part de poursuivre le tracé des deux fossés, maintenant connu sur plus de 550 m, et de dater l'ensemble de ces deux structures à la deuxième moitié du 1er siècle avant J.-C. et leur disparition dans le paysage au milieu du 1er siècle après J.-C. Si le caractère militaire n'est plus à démontrer, son rôle reste toujours en suspens, interprété dans un premier



Saintes, 165, rue de la Boule : localisation du tracé des deux fossés défensifs sur les sections BR et BS du cadastre de Saintes (DAO : V. Mialhe)

temps comme un double fossé délimitant un camp romain, il peut aussi s'inscrire dans un registre urbain et correspondre aux limites nord de la future capitale d'Aquitaine.

Vincent MIALHE

lors du diagnostic, et il est possible qu'il se soit situé sur une parcelle voisine. Un tel habitat pourrait expliquer la fonction détritique des fosses. Trois trous de poteaux de datation indéterminée peuvent éventuellement avoir été liés à cette période d'utilisation du site.

L'intérêt de ce décapage est d'avoir pu caractériser et quantifier l'occupation antique, démontrant qu'un habitat attribuable au I^{er} siècle de notre ère ou à la première moitié du II^e siècle au plus tard, se situait sur la parcelle et dans

ses abords immédiats. La question de la contemporanéité de ce dernier avec les zones funéraires proches est à éclaircir lors de futures investigations.

D'autres structures, plus récentes, ont été observées et étudiées : un enclos, des fossés parcellaires, un chemin rural ont notamment été relevés, de datation moderne.

Bastien GISSINGER

Antiquité

SAINTES Le Vallon

Un diagnostic a été prescrit suite à la démolition d'anciennes constructions collectives en vue de la reconstruction du quartier « du Vallon » à Saintes. Il concernait une superficie de 3,06 hectares, en zone périurbaine, à l'est de l'agglomération. La zone est marquée par un vallon qui le traverse et qui donna son nom au quartier.

Le secteur est entouré de découvertes de différentes périodes, mais essentiellement antiques. Il a notamment livré des sépultures au sud de l'emprise.

La grande superficie de la zone concernée, jamais explorée, autorisait à penser que des vestiges se situaient en son sein. On envisageait par exemple le passage d'un aqueduc dans le secteur, ainsi que peut-être celui d'une voie d'accès à la ville par l'est.

Le diagnostic, réalisé sur une semaine et demi, a livré au travers de 40 sondages et tranchées, l'axe du vallon initial. Mais

il a surtout permis de mettre au jour une voie, fort large (autour d'une vingtaine de mètres) ayant connu plusieurs états d'utilisation, et clairement attribuable à la période romaine. Des sépultures la bordaient, qui contenaient du mobilier du début du I^{er} siècle de notre ère. Trois sépultures ont été repérées au diagnostic. Elles étaient orientées de façon similaire. La voie franchissait le vallon puis tournait légèrement vers l'ouest en direction de la ville, dans l'axe du *decumanus* principal qui passait sous l'Arc de Germanicus.

En bordure de voie, deux blocs monolithiques formaient une fondation destinée à soutenir une structure non identifiée. Il est toutefois possible qu'il s'agisse du marqueur de croisement de voies, car il se situe dans l'axe d'une voie identifiée il y a quelques années à quelques centaines de mètres au sud-est (Inrap, J.-Ph. Baigl, 2005).

Par ailleurs, des restes très érodés de piles de maçonnerie ont été identifiés, et peuvent être attribués au passage



Saintes, Le Vallon : coupe au travers d'une partie de la voie. Feuilleté de niveau de recharges et de préparations (B. Gissinger).

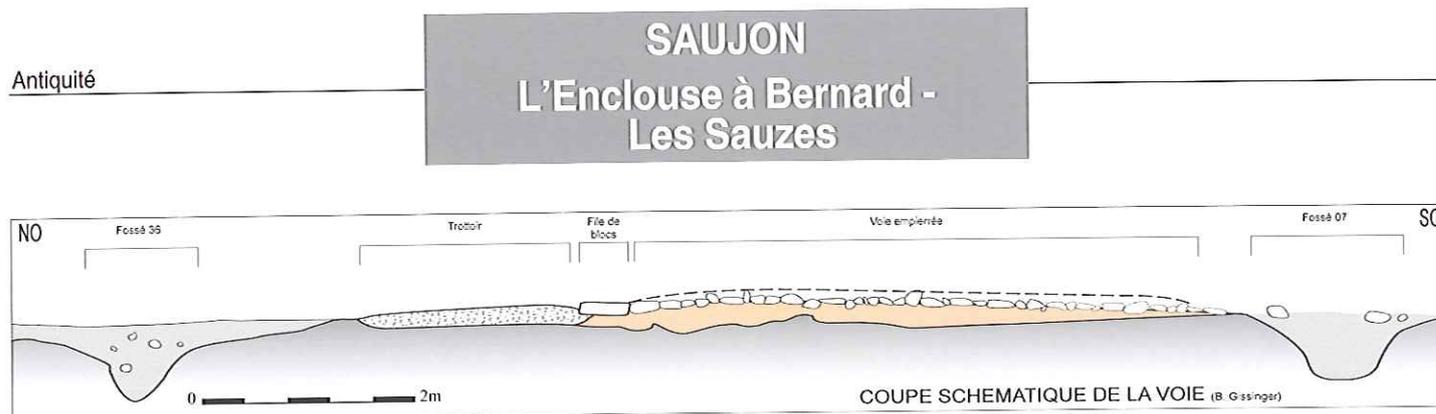
d'un pont franchissant la petite vallée. La faible largeur indique qu'il ne s'agissait pas d'un viaduc mais plutôt d'un ouvrage permettant le franchissement de l'aqueduc à cet endroit. Dans cette hypothèse, le *specus* devait amorcer, à sa sortie, un coude marqué vers l'ouest afin de se diriger vers la ville qu'il devait très probablement approvisionner en eaux potables.

Des zones d'extraction, et notamment un gros front de taille, a permis l'extraction de moellons de calcaire, qui ont peut-être servi à la construction du pont-aqueduc, bien qu'il n'y

ait aucune certitude à l'heure actuelle quant à la datation exacte de cette structure.

Ce diagnostic a donc permis de mettre en évidence ce qui devait probablement être la voie principale d'accès à la ville de *Mediolanum Santonum* par l'est, peut-être la fameuse via Agrippa. Elle franchissait une petite vallée assez marquée dans l'Antiquité, également franchie par un pont-aqueduc.

Bastien GISSINGER



Saujon, L'Enclouse à Bernard, Les Sauzes : coupe au travers de la voie antique (DAO : B. Gissinger).

Un projet de lotissement artisanal et commercial réalisé sur les lieux-dits « Les Sauzes » et « l'Enclouse à Bernard » à Saujon, en limite est de la commune, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. La surface atteignait près de 4 hectares. Une trentaine de tranchées et sondages a révélé la présence de fossés parcellaires antiques et modernes. Les plus récents apparaissaient sur le cadastre napoléonien.

C'est dans la partie ouest de l'emprise, en limite, qu'est apparue une voie très érodée, bordée de fossés. Elle était inconnue jusqu'à présent. Le mobilier recueilli dans quelques sondages effectués au travers de la structure et notamment des fossés, a fourni une datation sans conteste antique (Ier/IIe siècle).

Cette voie est orientée de 33° est environ par rapport au nord géographique, et adopte donc un axe nord-est / sud-ouest. Elle peut être suivie sur photo satellite sous forme d'une traînée sombre par endroits. Son axe file droit sur l'abbaye de Sablonceaux, située au nord-est, en traversant les zones d'occupation antique repérées par prospection et lors de fouilles plus ou moins anciennes (lieu-dit *Toulon-Les Tessonnières*). Elle traversait la Seudre, autour du gué de Pompierre, à l'endroit où elle croisait probablement une voie orientée est-ouest, mise au jour en 2001 par J.-Ph. Baigl (Inrap). Un aménagement a-t-il été prévu pour permettre son franchissement ? Se poursuivait-elle au-delà, en direction de la pointe de Suzac ?

Les deux fossés bordiers sont distants de 10 m environ (de bord intérieur à bord intérieur). Ils délimitent l'espace de la voie. Au sein de cet espace, une bande composée d'un niveau de gravier était large d'environ 1,75 m. Elle se situait

dans la partie ouest. Elle était limitée, à l'est, par une file de blocs dont la plupart avait été arrachée par les labours. Ces blocs ont été dégrossis de manière à s'adapter en largeur les uns par rapport aux autres.

Cette file de blocs séparait le niveau de gravier à l'ouest, d'une couche de blocs à l'est. Ces blocs, formant un empièchement de 5 à 6 m de largeur, constituaient la voie « carrossable » proprement dite. Les blocs, de même que l'alignement de bordure servant de limite ouest à cet ensemble, étaient installés sur une couche de limon rapporté, disposé et damé au sein d'une zone légèrement excavée au préalable. Le niveau de circulation empierré était-il couvert d'un revêtement disparu, car on imagine mal des chariots circuler sur une simple couche de blocs. Par ailleurs, aucune ornière n'a été observée.

On constate donc l'installation d'une voie empierrée dotée d'un trottoir pour piéton (zone engravillonnée), nettement séparés l'un de l'autre par un alignement de blocs. Elle était bordée de fossés permettant tant sa délimitation que l'écoulement des eaux de ruissellement de la voie. Cette voie était bordée à l'est par un enclos qui semble parallèle, apparemment également antique. Il faut envisager la proximité d'un habitat ou d'un groupement d'habitats antiques (*villa*, agglomération), à proximité d'un carrefour.

Plusieurs silex taillés et du mobilier céramique remontent au néolithique récent. Ces artefacts ont été trouvés en position secondaire, au sein de niveaux de remblai préalables à l'installation de la voie antique, ou dans le comblement des fossés parcellaires antiques (enclos ?).

Bastien GISSINGER

TRIZAY

Église de Monthérault

L'église de Monthérault, située dans la commune de Trizay (17) est désaffectée depuis 1826. Dans un état de ruines avancé depuis le XIXe siècle, sa situation a été aggravée par la tempête de décembre 1999 (effondrement du clocher). La municipalité de Trizay a entrepris un projet de sauvegarde : inscription à l'inventaire des monuments Historiques (28 octobre 1996) puis demande d'étude archéologique en préalable aux travaux de restauration (étude de bâti et sondages). Le village de Monthérault se situe sur un bas-plateau bordant la rive gauche de la Charente, à hauteur de Rochefort. Le site forme une presqu'île limitée par les marais de la vallée de l'Arnoult au sud et à l'ouest, par ceux de la Charente au nord.

Les sources mentionnant le site sont peu abondantes : l'église paroissiale Notre-Dame de *Monte Ayraudi* apparaît dans les textes au XIIIe siècle (dans la seigneurie de la Bergerie, fief des seigneurs de Tonnay-Charente). En 1683, la cure est à la nomination du prieur de Soubise. En 1826, la commune de Monthérault est rattachée à celle de Trizay. L'église est vraisemblablement désaffectée à partir de cette date.

L'église primitive se compose d'une nef charpentée, légèrement trapézoïdale à vaisseau unique, prolongée par un petit chevet rectangulaire. Les deux parties étaient reliées par un arc triomphal étroit qui perdura jusqu'à l'époque moderne. Il n'est pas possible de savoir si une abside complétait l'ensemble à l'est. La nef est construite en moellons de petit calibre, avec des pierres de taille pour les chaînes d'angle et les ouvertures, sans aucune articulation. Seules les deux baies du mur sud sont conservées : large ébrasement intérieur avec talus en escalier et linteau extérieur rectangulaire à faux joints gravés. Elle possède une porte à linteau en bâtière dans le mur sud. A l'ouest, la façade primitive se situait 25 cm plus à l'ouest que l'actuelle. La principale découverte de l'étude de bâti concerne le mur séparant la nef et le chevet (étude réalisée à partir des fragments effondrés et d'une carte postale de 1937). L'ancien pignon en moellons était surmonté d'un premier clocher-mur à une baie, antérieur à la reconstruction du chevet au XIIe siècle. Le type d'architecture choisi pour la nef est difficilement datable et les comparaisons locales bien datées manquent. Cependant l'ensemble, très archaïque, correspond plutôt au Xe- 1ère moitié du XIe siècle.

Le chevet, entièrement reconstruit en pierres de taille dans la 2ème moitié du XIIe siècle, a perdu sa voûte en berceau brisé. Il a été construit autour de l'ancien chevet, maintenu en élévation pendant le début des travaux. Il est éclairé par une baie orientale à colonnettes taillées au tour et deux baies simples, au nord et au sud. Extérieurement, le chevet est décomposé en deux travées par des contreforts peu saillants. L'arc triomphal primitif a été maintenu et l'ancien clocher, condamné par la voûte, a été surélevé. Le chantier a connu un important changement de projet, avec le surhaussement de la voûte. Le dallage situé dans la moi-

tié est du chevet était à l'origine particulièrement surélevé par rapport au reste de l'édifice. Il correspond au sanctuaire, matérialisé aussi par la présence d'un lavabo et d'une niche-crédence. Le dallage peut difficilement être daté mais il correspond à une phase précoce, de même que la table d'autel.

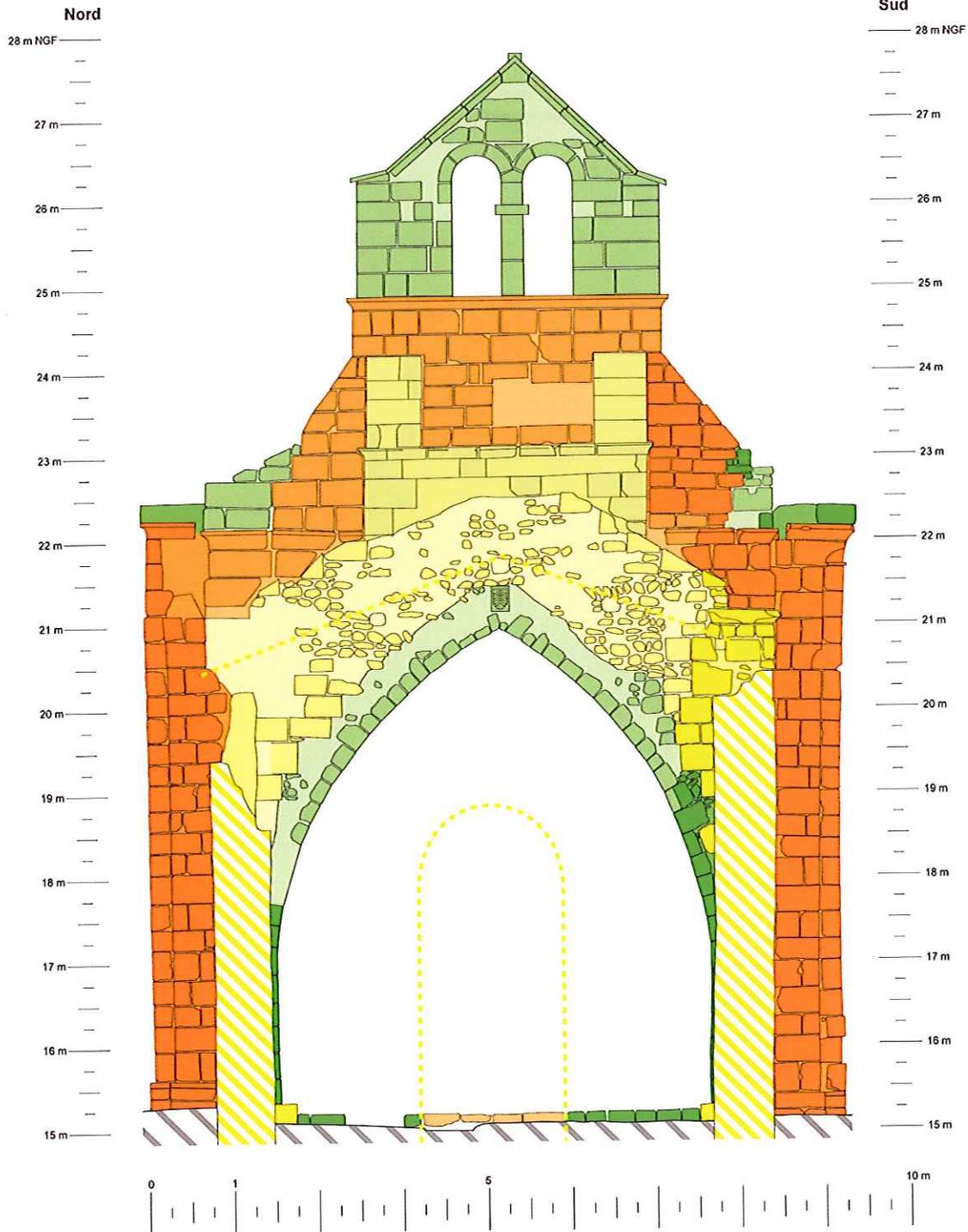
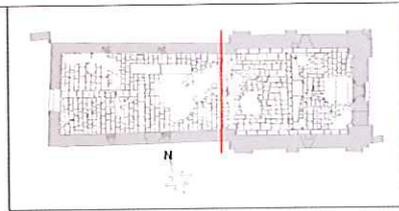
Une 3ème phase de construction correspond à la façade, avec son portail dont la plate-bande présente un soffite surélevé (milieu du XVIe siècle). Le nouveau mur se situe en léger retrait par rapport à l'ancienne façade. Il semble que la voûte du chevet était alors effondrée. Plusieurs aménagements ont été réalisés peu après : percement d'une porte dans le mur est du chevet, enduit intérieur sur l'ensemble de l'édifice, bouchage complet ou partiel de la baie orientale. Le dallage régulier présent dans les trois quarts de l'édifice a été mis en place après l'enduit. Plusieurs sépultures l'ont recoupé. Le dallage était diversement refait : remise en place des dalles, pose de pierres tombales, réparation grossière. Les inhumations dans l'église avaient cours jusqu'au XVIIIe siècle.

La réfection de l'arc triomphal correspond à une 4ème phase, postérieure au dallage. Le blason présent à la clef de l'arc porte des armoiries très proches de celles des La Rochefoucauld. Un second blason a été inséré au-dessus de la baie orientale. Les La Rochefoucauld possèdent la seigneurie de la Bergerie, dont dépend une part importante de la paroisse de Monthérault, depuis le milieu du XVe siècle, et ce jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Construit avec un calcaire nettement différent (calcaire de Crazannes ?), cette reprise se distingue nettement du reste de l'édifice construit avec des calcaires locaux, plus coquilliers. Les ouvertures de la nef, ainsi que la baie sud (2ème état du bouchage), ont été condamnées dans le même temps. Une deuxième reprise des parties hautes du chevet indique que la charpente a été refaite avant l'abandon de l'édifice. La datation de cette reprise doit encore être précisée. Le clocher-mur à deux baies qui subsistait jusqu'en 1999 remonte aussi à cette époque (même calcaire, mêmes outils).

Des sondages ont été réalisés au sud de l'église et devant la façade. Deux tombes à coffrages anthropomorphes ont été repérées au pied du mur sud de l'église, datables sans plus de précision des XIe-XIIIe siècles. Plus éloignées vers le sud, quatre inhumations en pleine terre ont été retrouvées. Les sondages étant limités, il est difficile d'estimer la densité des inhumations pour cette phase-là : elle semble toutefois peu importante.

Dans le courant du XIVe siècle, le secteur au sud de l'église change de fonction. Le sondage a permis de retrouver les murs nord et sud d'un bâtiment approximativement parallèle à l'église. Dans son premier état, le bâtiment semble avoir été subdivisé par des cloisons en bois (négatifs de sablière basse). Cette construction a connu au moins deux

- Phase 1 (fin Xe s. - milieu XIe s. ; conservé / restitué)
- Phase 1c (fin Xe s. - milieu XIe s. ; restitué)
- Phase 2a - b (2e moitié XIIe s. ; conservé / restitué)
- Phase 5 (arcade et indéterminé (XVIIe s. - XVIIIe s. ; conservé / restitué)
- arc triomphal et charpente phase 1, restitution



Source pour la restitution des parties détruites :
Carte postale 1937,
Collection Anne Audier, Sainte-Gemme 17250

TRIZAY, Monthérault
Charente-Maritime (17)

Eglise Notre-Dame

Autorisation n° 2009 - 27
Site n° 17 453 0017

Topographie : C. Gay (CG 17) ; DAO : F. Mandon (photographies recensées, logiciels Photoplan 2.4, 19 et Photomodèle Pro 5.2.0)

Trizay, Église de Monthérault : plan phasé (DAO : F. Mandon)

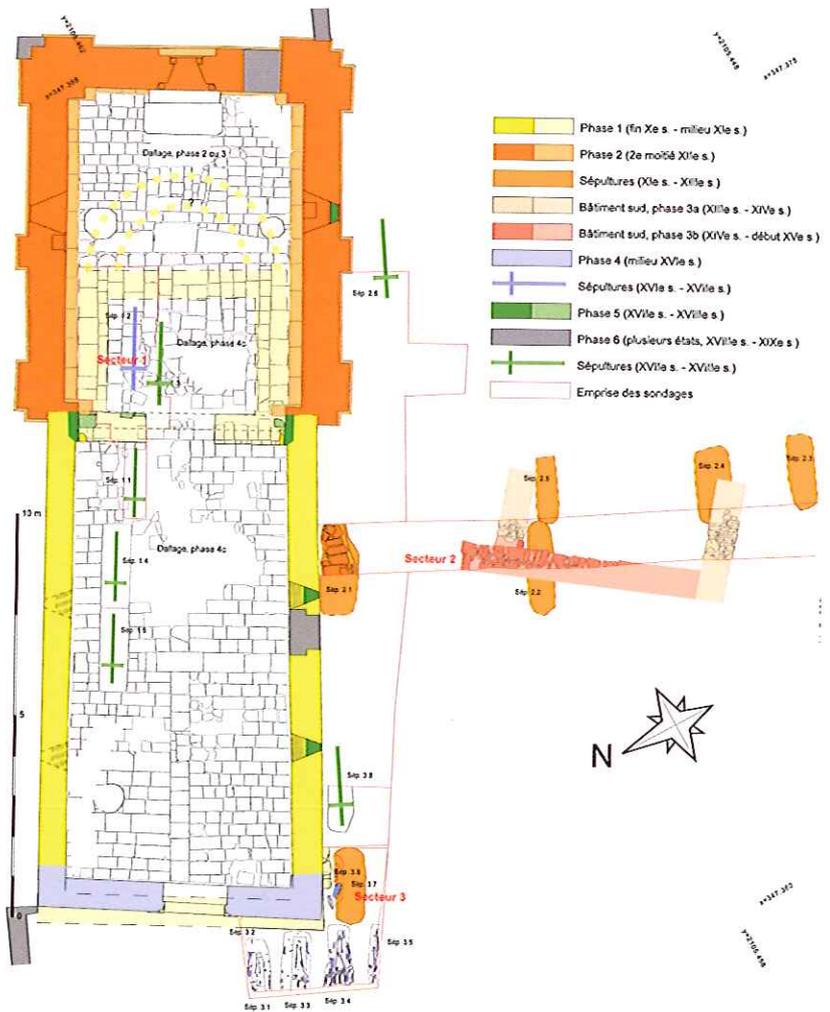
états successifs : dans un second temps, un mur de refend nord sud est construit. Il semble qu'une partie des aménagements repérés dans le mur sud de l'église corresponde à ce bâtiment : encoches pour un plancher, trous d'ancre-

ge de charpente, solins de toiture. Une aile perpendiculaire au chevet venait s'y appuyer, en son centre. Il possédait une toiture à double pente, se prolongeant vers l'ouest par un appentis. Au début du XVe siècle, le bâtiment est

arasé. Le niveau de démolition contenait une quantité importante de céramiques saintongeaises, caractéristiques des milieux seigneuriaux et ecclésiastiques. Les remblais ont également recouvert une chaîne de suspension de luminaire qui devait provenir de l'église. Compte tenu de la faible ampleur du sondage, il est difficile de cerner l'emprise des constructions et leur fonction. Elles semblent clairement en relation avec l'église et ne correspondent pas à un habitat laïc. L'hypothèse d'un établissement religieux (voire monastique) provisoire, dans le contexte de la guerre de Cent ans est tentante (une telle situation est avérée à Saint-Vivien). Le cas de Monthéroult est particulier puisque d'après les quelques sources, il ne s'agit que d'une église paroissiale.

Après la démolition du bâtiment, le secteur est demeuré en grande partie vierge. Les inhumations réapparaissent uniquement en bordure de l'église, avec une densité importante devant la façade (inhumations en cercueil, avec réduction parfois multiple). Quelques inhumations ont été repérées au pied du mur sud. Le cimetière de l'époque ne semble pas se situer au sud, mais plutôt au nord et à l'ouest de l'église.

Dès le milieu du XIXe siècle, l'église a perdu sa charpente. Un autre bâtiment a été accolé au sud du chevet avant 1830 (détruit après 1845) : il en subsiste les trous d'ancrage d'un plancher et de la charpente. D'après un dessin d'Auguin (vers 1845), la construction était composée de deux corps de bâtiment. L'emplacement du mur ouest est clairement visible sur le mur sud du chevet, mais aucune trace de fondations n'a été trouvée dans le sondage au pied du chevet : sous la terre végétale (correspondant aux labours), on trouve directement les niveaux médiévaux de terre battue recoupés par les inhumations les plus récentes. Même s'il faut rester prudent quant à la datation de la construction, elle semble correspondre à un



Trizay, Église de Monthéroult : élévation du clocher-mur, face ouest, état actuel / restitution (DAO : F. Mandon)

corps de ferme récent, pouvant fonctionner avec le mur de clôture. Son mur sud possédait une porte à l'étage : elle pourrait parfaitement correspondre à l'ouverture d'un fenil.

Fabrice MANDON

Âge du Fer

VAUX-SUR-MER ZAC du Cormier et des Batières Phase 1

Un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC du Cormier et des Batières sur la commune de Vaux-sur-Mer. La surface diagnostiquée au cours de la phase 1 a porté sur 26 711 m², soit 12,70 % du projet. Au total, ce sont 13 sondages qui ont été réalisés soit 11,53 % de l'emprise de la phase 1.

Le diagnostic a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques de type fossés correspondant à un enclos circulaire, et peut-être un enclos quadrangulaire. Ces deux structures n'ont livré aucun mobilier archéologique, toutefois celles-ci sont vraisemblablement attribuables à la période de l'âge du Fer. Trois structures indéterminées et cinq

trous d'engins explosifs de 1944 ont également été découverts. Enfin, les sondages ont révélé la présence d'une décharge sauvage sur plus de 6500 m².

Le diagnostic réalisé a permis l'identification de douze structures en creux dans lesquelles il faut noter l'absence de mobilier archéologique.

Un enclos circulaire, de 12,40 m de diamètre a été identifié, confirmant ainsi les observations faites par prospection aérienne. Cet enclos est très arasé, le fossé n'étant conservé, au mieux, que sur 0,35 m pour une ouverture maximale de 1 m. Cet enclos est comparable à ceux récemment fouillés à Varzay (17) et notamment aux enclos

de grands modules de 11 m de diamètre. De même, le fossé présente un profil en U similaire. Deux autres fossés sont peut-être également attribuables à un enclos de cette période. Il s'agirait alors d'un enclos quadrangulaire. Les fossés sont conservés sur 0,54 m de profondeur pour une ouverture de 1,22 à 1,80 m avec un fossé à profil en V. Là encore, aucun mobilier ne vient étayer une chronologie.

Le comblement des fossés montre une dynamique de remplissage caractéristique des structures ouvertes. Le comblement correspond à l'altération des parois après le creusement.

Ce type d'enclos est bien connu en Charente-Maritime et on peut notamment mentionner deux zones de concentration :

- la première au sud de la Seudre : principalement sur les communes de Grézac, Corme-Ecluse et le Chay et qui s'étend de la Seudre à l'estuaire de la Gironde depuis Saujon et Royan à l'ouest jusqu'à Gémozac à l'est ;
- la seconde est située à l'est de Varzay et se concentre sur le synclinal de Saintes.

Malgré l'absence de mobilier, ces deux enclos pourraient être attribués à la protohistoire, Âge du Fer, sans toutefois plus de précisions.

Les autres structures découvertes sont éparses dans les parcelles et ne permettent pas d'interprétation.

Les sondages ont permis de confirmer également la présence de cinq impacts d'engins explosifs de la dernière Guerre Mondiale. Des témoignages oraux, des voisins, nous ont confirmé la présence de « trous de bombes » dans tout ce secteur de la commune.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, la ville de Royan et la presqu'île d'Arvert sont transformées en forteresses pour



Vaux-sur-Mer, ZAC du Cormier et des Battières :
vue générale de l'enclos circulaire (cliché : K. Robin)

le contrôle de l'estuaire de la Gironde. Les allemands s'installent alors dans les hôtels et les écoles. Les points stratégiques de commandement sont établis dans le Golf-Hôtel à Pontailac pour l'état-major de la marine du Golfe de Gascogne. La Kommandantur s'installe à Foncillon. L'hôtel Océanic de Vallières devient un hôpital.

Royan, parmi les dernières villes de France encore occupées au début de 1945, est bombardée par l'aviation alliée le 5 janvier 1945 avant d'être libérée suite aux combats des 13 au 17 avril 1945 par ces mêmes troupes renforcées auxquelles se joignent des formations de l'armée d'Afrique, des unités de la 2e DB, des bataillons coloniaux et des maquisards.

Enfin, la dernière occupation du site est caractérisée par la présence d'une décharge contemporaine non contrôlée sur une surface minimale de 6500 m².

Karine ROBIN et Valérie MORTREUIL

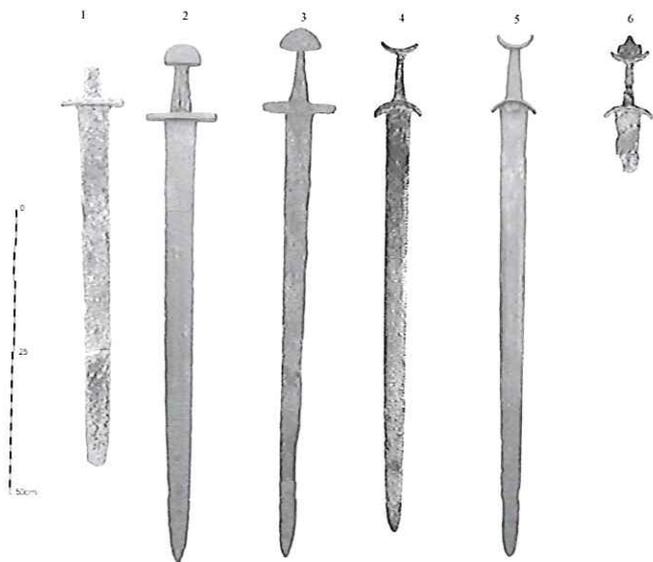
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Approche archéologique, environnementale et historique du fleuve Charente

Les objectifs de ce PCR visent à l'analyse spatiale sur la longue durée d'une portion de fleuve très riche en vestiges, en croisant les données issues de plusieurs disciplines (prospections subaquatiques, géophysiques, bathymétriques, recherches en archives, étude des archéo-matériaux et de corpus mobilier). Le site principal étudié dans le cadre du PCR est la zone portuaire du premier Moyen Âge de Taillebourg-Port d'Envaux (Dumont, Mariotti 2009).

En 2009, la prospection subaquatique thématique, qui devait porter sur le seuil n° 5 a dû être ajournée en raison des mauvaises conditions climatiques. Les études de mobilier et les recherches de comparaisons se sont poursuivies.

Le mobilier métallique découvert à Taillebourg-Port d'Envaux dans le cadre des prospections subaquatiques a fait l'objet d'une étude détaillée (Mariotti 2009). Au total, 614 objets en fer, 99 en plomb, 5 en alliage cuivreux et 1 en argent ont été découverts à Taillebourg Port d'Envaux. La variété du corpus témoigne de la diversité des activités humaines pratiquées sur les bords de la Charente. La navigation et la pêche sont naturellement présentes à travers les outils de batellerie, les ancres, les pierres de lest et les plombs de filet. Les outils de l'agriculture et de l'artisanat donnent des indications sur les autres secteurs en lien plus ou moins direct avec la zone portuaire. Les armes confirment l'importance économique, politique et stratégique du site. Contrairement aux éléments métalliques découverts



Fleuve Charente : épées de type anglo-saxon et scandinave
(D'après J.-F. Mariotti 2009).

sur les sites terrestres, les objets issus du fleuve sont globalement bien conservés et une part non négligeable est inédite. Pour ces deux raisons, les objets trouvés en contexte immergé, dans la Charente, enrichissent de façon significative le corpus régional du haut Moyen Âge faisant ainsi de Taillebourg Port d'Envaux un site de référence.

Le corpus est chronologiquement homogène et son étude montre deux phases bien distinctes : une d'époque mérovingienne (VIe-VIIe siècles), avec une représentation faible des éléments marquants, et une correspondant à la période carolingienne (IXe-Xe siècles), où les témoins de type anglo-saxon et scandinave sont plus probants. Parmi les objets mérovingiens, on note la présence d'une francisque datée entre la fin du VIe et le début du VIIe siècle, et deux fers de lance du milieu du VIIe siècle. On peut ajouter à ces armes d'autres éléments qui se placent dans la même fourchette chronologique, comme plusieurs pirogues et une céramique. Pour les objets de type anglo-saxon et scandinave appartenant à la phase carolingienne, on dénombre deux épées se rapprochant du type X de J. Petersen datant du Xe siècle. Elles peuvent être associées à trois exemplaires recueillis anciennement au niveau du vieux pont de Taillebourg. Pour les fers de lance, la question est plus délicate puisque l'absence de travaux récents pose problème et amène parfois à une surinterprétation de certains éléments. La typologie de J. Petersen permet de trouver des parallèles avec le monde insulaire et scandinave, même s'il faut émettre des réserves selon les cas. Les fers de lance rencontrés à Taillebourg sont tous datés des IXe-Xe siècles. Trois d'entre eux se rattachent à des types anglo-saxon et scandinave d'après Petersen. Six autres se caractérisent par des ailerons et semblent être soit d'influence carolingienne locale, soit d'influence anglo-saxonne et scandinave. Deux haches appartiennent sans nul doute à la culture matérielle anglo-saxonne et scandinave. La première peut être datée de la 2e moitié du IXe siècle alors que la seconde se rattache plutôt au Xe siècle.

Provenant du seuil 3, il faut noter la présence d'un marteau qui semble se rapprocher d'exemplaires localisés dans les contextes anglo-saxons et scandinaves, comme à York, et datant de la fin du Xe siècle. Ce type de marteau, par sa forme et ses dimensions, pourrait être associé à l'activité

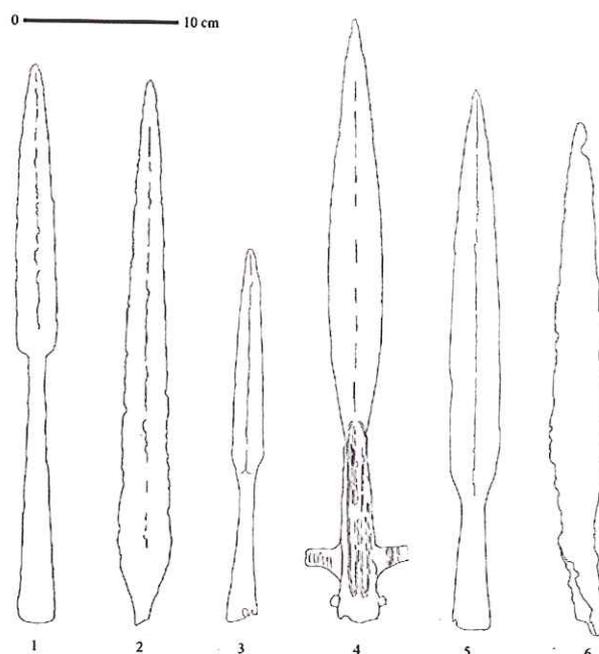


Fig.2 - Fers de lance datés entre le VIIe et le IXe siècle
(d'après J.-F. Mariotti 2009)

d'orfèvrerie. La découverte d'un plat de balance, d'un poids, d'un ciseau et d'un poinçon nous amène à penser que l'artisanat du métal était présent à Taillebourg. Malheureusement, aucune pièce de monnaie n'a encore été trouvée.

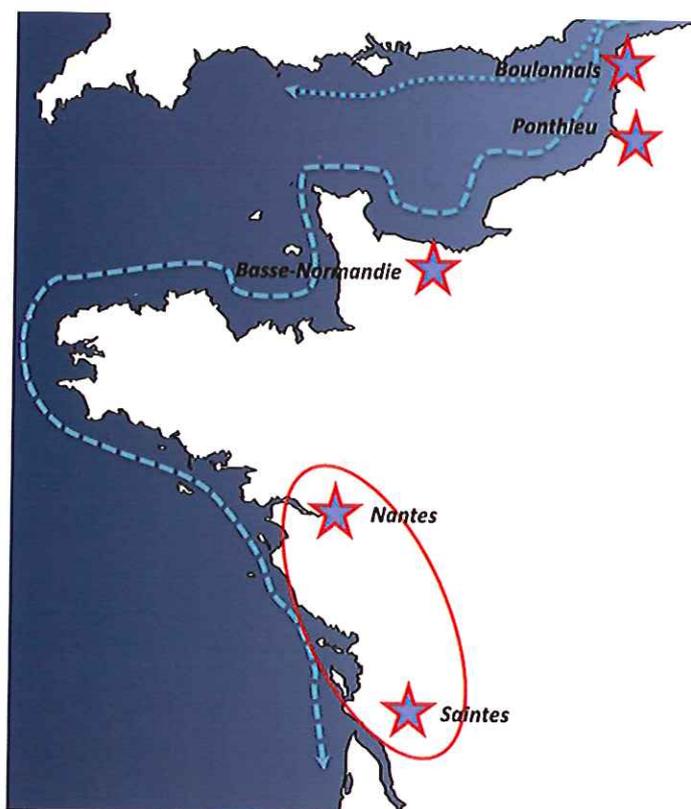


Fig.3 - Raids Saxons le long des côtes de la Gaule (J. Soulat).

L'activité navale est bien représentée à travers les pirogues, les restes d'épaves assemblées, les outils de batellerie, deux ancres et des lests de filet en plomb. Ces derniers ont été découverts en nombre lors des prospections subaquatiques. Neuf d'entre eux sont naviformes et rappellent les représentations de bateaux dans l'ornementation anglo-saxonne et scandinave. Enfin, quelques éléments en alliage cuivreux atypiques sont à présenter. Parmi eux, un

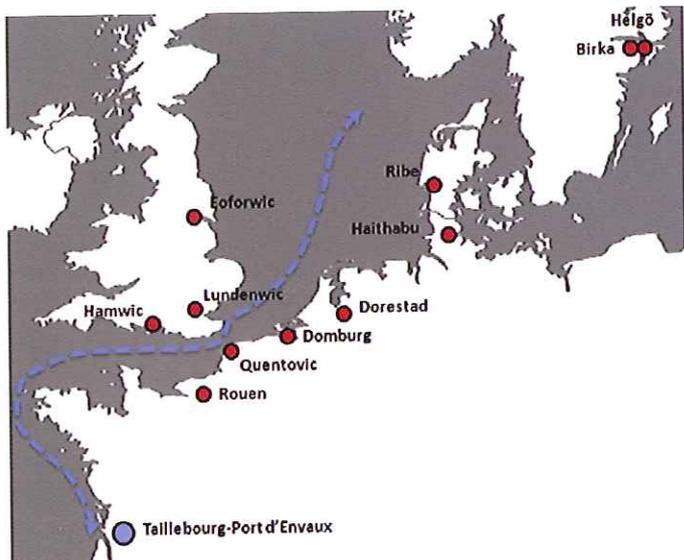


Fig. 5 - Répartition des principaux emporia dans le nord-ouest de l'Europe (J. Soulat).

poinds de balance qui comporte un assemblage de décor rappelant fortement les influences anglo-saxonne et scandinave, et une bague qui relève de l'orfèvrerie scandinave, peuvent être datés du Xe siècle.

La détermination d'éléments allochtones, d'origine anglo-saxonne ou nordique, pose à nouveau des questionnements sur les réseaux d'échanges avec l'Europe du nord et sur la présence scandinave en Saintonge aux IXe et Xe s. En effet, avec 25 objets de type anglo-saxon et scandinave, la zone portuaire de Taillebourg-Port d'Envaux rassemble la plus grande concentration connue en France et se rapproche des découvertes de la vallée de la Seine et de l'île de Groix. Leur présence est à mettre en relation avec les incursions scandinaves dans la région charentaise mais aussi avec le retentissement de l'axe fluvial que constitue la Charente, passerelle entre l'Aquitaine et le nord-ouest de l'Europe, et notamment avec l'Angleterre. Les sources écrites qui relatent la présence de raids saxons entre la Charente et la Gironde, et les découvertes archéologiques effectuées depuis la fin du XIXe siècle, notamment en Charente-Maritime, témoignent des relations précoces (à partir du Ve siècle) entre les côtes atlantiques et les « Germains de la mer », issus des côtes de la Manche et de la Mer du Nord. Ainsi, les 41 objets appartenant à la culture



Fig.4 - Localisation des sites mentionnés dans le texte (A. Dumont, J.-F. Mariotti, J. Soulat).

matérielle anglo-saxonne découverts au sein de la nécropole de Herpes (localisée à 50 km de Taillebourg) mettent en avant un lien évident entre la Charente et le sud-est de la Bretagne anglo-saxonne dès cette époque (Soulat 2009). Ce lien peut se traduire par des échanges entre les deux territoires relativement éloignés mais en contact, grâce à la mise en place d'un carrefour de communication entre les ports des côtes septentrionales de la Gaule et l'Aquitaine (Lorren 1992). La présence, à Taillebourg-Port d'Envaux, d'objets de type anglo-saxon et scandinave nous amène à nous interroger sur le lien qu'aurait pu entretenir ce port, localisé à seulement 40 km de l'Océan Atlantique, avec les grands ports contemporains de l'Europe du Nord et de l'Ouest de l'Europe au premier Moyen Âge. Afin de répondre à ces interrogations, une recherche de comparaisons avec les principaux sites d'emporia ayant fait l'objet de fouilles archéologiques est en cours.

Annie DUMONT

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

La pierre dans la Saintonge antique et médiévale

L'année 2009 marque la troisième année du PCR au cours de laquelle les orientations de recherche engagées ont été poursuivies :

- la normalisation de l'étude des carrières antiques et médiévales : approche typo-chronologique des traces, mise au point de fiches de relevés spécifiques à l'archéologie des carrières (sols de carrière, description des blocs remarquables abandonnés, stratégie d'exploitation, fréquences modulaires, etc.) ;
- la caractérisation des calcaires par l'analyse microscopique

des éléments-traces et la mise au point d'une douzaine de référentiels de bassins carriers sur lesquels s'appuyer pour l'identification du bâti régional grâce à des synthèses graphiques reflétant les caractères spécifiques de chaque zone d'extraction. Nous observons par exemple (Fig. 1) que les latrines du quartier d'habitation de Barzan s'inscrivent parfaitement dans les plages du référentiel de Thénac, prouvant ainsi sa provenance. En dehors de Thénac, l'archéométrie a montré l'existence d'autres bassins carriers exploités dans l'Antiquité : Crazannes, Saint-Vaize, Pons,

etc. Nous sommes désormais en mesure d'ébaucher le schéma de la circulation antique de la pierre de taille. Les usages de la pierre par la poursuite de l'archéologie expérimentale dans le domaine du tournage : conception et mise à l'épreuve d'un tour à bras horizontal pour co-

lonnes médiévales à l'image de celles observées à l'abbaye de Fontduce à Saint-Bris-des-Bois. Le débitage des blocs à la scie a également été abordé.

Jacques GAILLARD

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE Consommation et Production de la céramique en Pays Charentais XVe-XVIIe s.

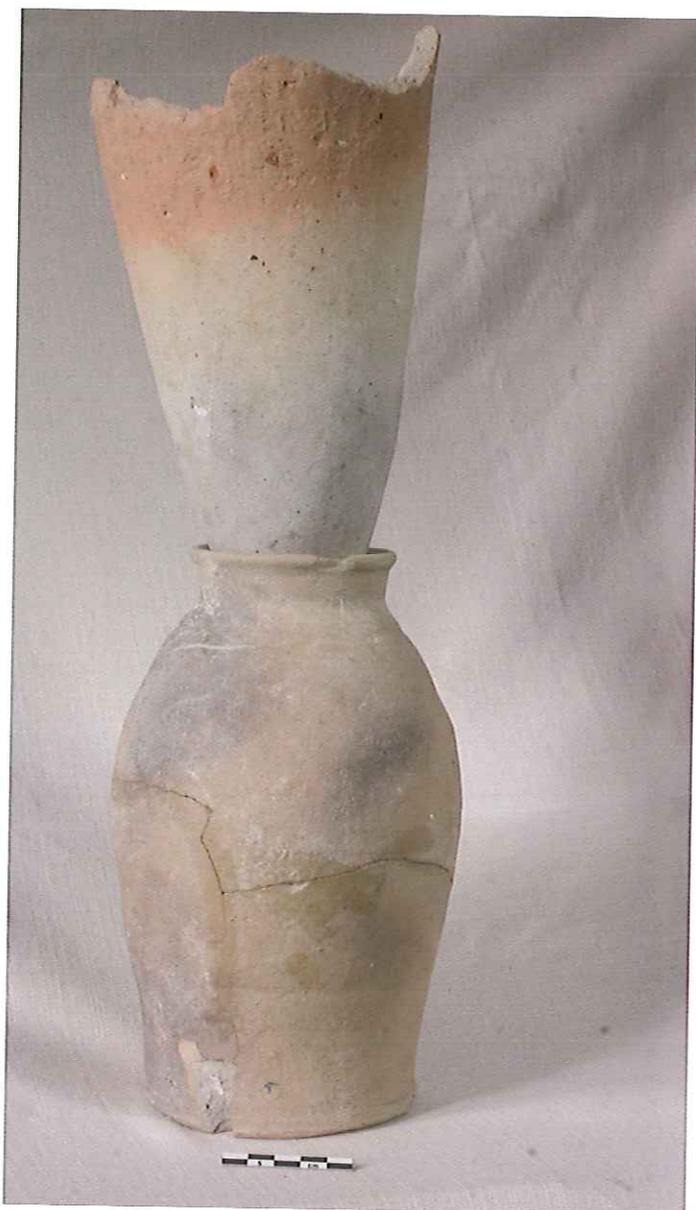
L'année 2009 a vu la poursuite et l'aboutissement d'axes de recherche engagés depuis 2005, date de création du PCR.

Un des axes majeurs de ce travail collectif a été de mettre en place les premiers outils méthodologiques qui permettront d'avoir une cohérence régionale pour toute étude céramologique sur la céramique moderne. Le répertoire des formes, bien établi l'année dernière, a été complété cette année à la lumière de quelques études d'ensembles localisés ou de sites stratifiés. L'exercice montre que l'alimentation sera malgré permanent en raison de la grande diversité du vaisselier charentais pour cette période aussi bien pour les formes ouvertes que fermées. Ces outils sont maintenant opérationnels (répertoire des formes et tessonnier) et leur mise en ligne sur internet grâce au réseau I-Céramm permet de les rendre accessibles à tous.

Un autre objectif du PCR était d'établir un inventaire des aires de production céramique dans les deux départements. En dehors de la caractérisation de la production saintongeaise qui est en cours, une enquête-inventaire de la Modelée Grise Moderne a été engagée afin de pouvoir cataloguer les formes appartenant à ce groupe technique et de localiser son aire de diffusion. Derrière ce travail d'identification, il s'agit d'identifier un marqueur chronologique pouvant être utile à tout archéologue de terrain. Toutefois les premières observations liées à ce travail ont plutôt multiplié les questions et rendu plus complexe la problématique d'origine (période d'utilisation de cette céramique, distinction avec les productions venant du Limousin) ce qui renforce malgré tout l'intérêt de cette recherche sur le thème de la fonctionnalité de cette céramique et son importance dans les habitudes culinaires.

La zone littorale de l'aire d'étude du PCR est traditionnellement favorable aux échanges avec parfois des régions très lointaines ce qui entraîne la découverte de productions céramiques étrangères. Les années précédentes ont vu un début d'inventaire des grès et des proto-faïences qui apparaissent dès le XVIe siècle dans la région. Les uns sont présents parfois en tant que contenant d'un produit échangé, les autres comme pièce plutôt décorative répondant peut-être à un phénomène de mode. Dans cette même problématique, on s'aperçoit lors des fouilles récentes réalisées dans la ville de La Rochelle, port international dès le Moyen Age, la présence régulière de mobiliers archéologiques

d'origine étrangère. La découverte d'amphores ou jarres ibériques en est le parfait témoignage. Plusieurs individus ont été découverts sur différents sites de la ville dont la plupart dans un contexte du XVIe siècle. C'est une période d'échanges importants avec les marchands espagnols et portugais en particulier sur le commerce de l'huile d'olive.



Céramiques de raffinage découvertes rue Massiou à La Rochelle - forme à sucre et pot à mélasse - (cliché : É. Normand)

Autre témoignage qui déborde du cadre chronologique du PCR et qui est une des conséquences du rôle actif de La Rochelle dans le commerce avec les Indes occidentales. Il s'agit de la présence dans la ville de raffineries traitant le sucre venant dans un premier temps de Madère puis des Petites Antilles, colonisées par les français au début du XVIII^e siècle. Il en résulte la présence systématique dans les niveaux archéologiques d'époque moderne de la ville de céramiques de raffinage. Ces dernières sont représentées par deux formes caractéristiques et associées : un cône permettant la cristallisation du sucre et un pot servant à recueillir la mélasse. L'intérêt croissant que portent les membres du PCR à la présence des céramiques de raffinage du sucre commence à porter ses fruits et le site majeur du 23 rue du Duc, seule raffinerie à être fouillée, reste le socle de cette étude 1. Toutefois, le repérage systé-

matique des témoignages de cette activité dans toute la ville de La Rochelle rend plus complexe la problématique de l'approvisionnement de la ville en céramiques de raffinage. La diversité des pâtes rencontrées dans des contextes chronologiques différents ou qui se recoupent nous obligent à reposer la question de nouveaux centres de production que ceux connus de Sadirac, d'Orléans et de Marseille. Se posera également la question de la présence de productions charentaises aux Antilles. On sait que les « Isles » ont importé des céramiques de raffinerie comme certains textes l'ont démontré pour les productions sadiracoises. Il se peut également que la céramique de table ou de cuisine puisse suivre le même circuit commercial.

Éric NORMAND

PROSPECTION INVENTAIRE dans la région de l'Aunis

Le programme de prospection de cette année couvre la région de l'Aunis, soit le tiers septentrional du département de la Charente-Maritime. Il a consisté en des sorties de terrain qui ont été assez décevantes compte-tenu des conditions climatiques. Une des zones concernées par ces sorties comprenait la commune de Saint-Saturnin-du-Bois. Elle participe à un recensement exhaustif des sites et indices de sites sur cette commune et ses environs pour répondre à une problématique d'occupation du territoire à l'époque antique suite à la fouille de la *villa* gallo-romaine de Saint-Saturnin (Fouilles de L. Maurel du Conseil général de la Charente-Maritime). En revanche l'exploitation des photographies aériennes présentées sur des sites internet a été très productive. Quelques découvertes réalisées par M. Dépré ont été intégrées dans ce rapport d'activité.

Les prospections pédestres durant l'hiver ont permis la découverte de cinq nouveaux sites :

- deux sites à sel à "Champ fleuri" à Marans et marais du "Moulin de Jonc" à Saint-Jean-de-Liversay ;
- une installation gallo-romaine traversée par la RN11, à "la Poule" Loiré de Vérines et "Gâte-bouse" ;
- une tuilerie médiévale ou moderne dans les marais de "la Pérault" à Longèves ;
- une autre à la "Haute Brie" d'Andilly.

L'exploitation des photographies aériennes comparées aux clichés aériens de Michel Bernard, et les cartes archéologiques de la base Patriarche ont mis en évidence une quantité de découvertes ou de compléments d'informations non négligeables.

- 5 camps néolithiques ou protohistoriques, un sixième demandant de nouvelles investigations. Un des camps néolithiques inédits repérés de cette manière, sur la commu-

ne de Nuaillé d'Aunis, a fait l'objet d'une prospection terrestre ce qui a permis de ramasser plusieurs outils (Néolithique moyen et récent, identification par Thierry Giraud), dont une superbe hache polie intacte d'une quinzaine de cm de longueur ;

- 23 sites d'enclos circulaires, dont plusieurs véritables néocropoles ;
- 6 sites avec des structures chronologiquement différentes sur la même zone ;
- 1 site médiéval ou moderne au port du Plomb à l'Houmeau ;
- 3 "indices", difficilement interprétables, mais pouvant être relevés par leur singularité, dont le tumulus arasé possible, sur les terres du "Petit frère" à Nuaillé d'Aunis ;
- 2 sites à sel reconnus depuis par prospections pédestres.

S'ajoutent à cette liste déjà importante, 22 fiches qui compléteront les connaissances de sites déjà enregistrés dans la base Patriarche.

Malgré cette année très chargée, et une météo défavorable, 2009 aura donc son lot de découvertes. Beaucoup d'autres sites "en réserve", seront traités ultérieurement.

Il faut remarquer aussi que ce sont des "structures en creux" en majorité qui ont été repérées. Les seuls vestiges gallo-romains ou médiévaux ont été trouvés en prospection pédestre classique et repérés ensuite quand cela était possible, sur les photos aériennes. Pour l'avenir, le plus important sera de vérifier ces nombreuses découvertes dont les "camps" par exemple. Quatre sur six ont été déjà vérifiés et ont donné des résultats positifs.

Georges DURAND

PROSPECTION INVENTAIRE dans le département de la Charente-Maritime

Les prospections pédestres menées dans le département de Charente-Maritime au cours de l'année 2009 ont permis la découverte de 83 nouveaux sites. Une petite incursion a toutefois eu lieu sur la commune de Baignes-Sainte-Radegonde en Charente.

Le haut Moyen Âge apparaît le mieux représenté par sa présence sur 40 fiches. La moitié des sites de cette époque foit suite à une occupation gallo-romaine. Les 5 ferriers observés cette année semblent dater du haut Moyen Âge. L'époque gallo-romaine se retrouve sur 29 fiches et 2 sites des communes de Haimps et Trizay, sont des *villas* importantes. Le Néolithique est présent sur 18 fiches, la Protohistoire concerne 6 fiches, dont une pour un site de l'âge du Bronze. La Tène est représentée par 3 fiches, dont une concerne un éperon barré situé autrefois en bordure

d'un étroit bras de mer, devenu aujourd'hui un marais, situé sur la commune d'Échillais. Le Moyen Âge est lui aussi représenté par 6 fiches dont la découverte d'un site, commune de Clam, ne s'est pas faite par prospection au sol, mais en consultant le cadastre napoléonien. Les 4 fiches de l'époque moderne concernent des redoutes disparues, situées sur la commune de Fouras et probablement prévues pour prévenir des attaques contre l'arsenal de Rochefort, à la fin du XVII^e siècle. Les 2 fiches concernant le Mésolithique se rapportent à un site de Plassac et l'autre de Hiers-Brouage. Deux sites du Paléolithique inférieur sont à signaler, l'un à Ecoyaux et l'autre à Moëze. Un site badegoulien existe sur la commune des Gonds.

Michel FAVRE

PROSPECTION INVENTAIRE en Saintonge

1 Prospection de surface

En 2008, la prospection de la vallée du Bruant en amont de la Roche Courbon avait essentiellement permis d'évaluer un potentiel archéologique lié à l'existence de multiples grottes, certaines récemment explorées.

Cette année nos efforts se sont portés sur les plateaux situés de part et d'autre du ruisseau. De nouveaux sites préhistoriques ont été répertoriés, approfondissant notre connaissance de ces secteurs. Les recherches se poursuivront en 2010 avec un projet de carte archéologique de la commune.

Le résultat de cette année révèle 18 sites dont les fiches de déclaration ont été établies. Dans le détail, on note 13 sites néolithiques (dont 6 du Néolithique final confirmés et 3 se situant dans la transition entre Néolithique récent et final), 1 site paléolithique supérieur avec un débitage laminaire très pur (malheureusement aucun outil n'a été trouvé), 4 sites moustériens dont quelques pièces évoquent le type Quina déjà localement attesté par André Debénath à l'Abri Supérieur de la Vauzelle.

Trois sites du Néolithique final permettent d'observer des armatures bifaciales sans pédoncule ainsi que des armatures en amande. On retrouve d'ailleurs ces pointes en quantité non négligeable dans les collections du musée de Préhistoire au Château de la Roche Courbon avec pour provenance la seule mention « secteur de Saint-Porchaire ». On connaît ces armatures à la charnière du Néolithique récent et final, sorte de transition entre la culture des

pointes tranchantes et perforantes. L'abondance de ce mode de façonnage sur cette zone interroge sur la longévité de cette culture, même si un simple ramassage de surface limite notre analyse.

2 - Grotte du Triangle

En 2008, suite à la découverte d'une plaquette calcaire ornée de triangles cloisonnés, nous avons entrepris de passer en revue tous les rochers amassés dans la grotte ainsi que dans sa galerie et son boyau dits « des Escargots ». L'extraction d'environ 2 m³ de pierres et de déchets divers (tuiles, chaussures ...) n'a hélas pas livré d'autre bloc gravé mais a permis de mettre en évidence, environ 50 cm au-dessus des couches en place, un matériel archéologique démantelé et éparpillé par le passage des fousseurs dans un contexte sensiblement remanié par l'homme. Ce matériel a été étudié en 2009, avec l'aimable concours de Jean-François Tournepiche pour la détermination des ossements.

- Lithique / Au total 56 silex ont été collectés. Il s'agit principalement d'éclats, de nucléus et d'un grattoir. 41 font référence au Paléolithique moyen et 14 au Paléolithique supérieur. Le Moustérien, majoritairement à débitage Levallois, correspond à 74% de la masse contre 25% pour le Paléolithique supérieur.

- Céramique / Quelques échantillons de céramique ont été ramassés tant en surface que dans la cavité. La poterie n'est pas homogène et irait du Néolithique au Médiéval.

- Ossements humains / Un métacarpe et une vertèbre ont été recueillis dans la galerie dite « des escargots » : il est probable que nous soyons en présence d'une sépulture mais les ossements n'ont pas la même couleur et le même état de conservation que ceux de la faune attribuée au Paléolithique.

- Faune / 309 fragments d'ossements dont de nombreuses dents ont été récoltés, la plupart provenant de morceaux de brèche mêlés aux éboulis ou au remplissage terreux. Le Cheval prédomine avec 43 éléments (22 % de la masse osseuse). *Equus hydruntinus* représente 4,4 % de la masse avec 20 ossements. On compte 14 os de Bovinés (10 % de la masse). Les autres espèces comprennent 1 dent de Cerf, 2 dents de Renne, 3 dents d'Hyène, une dent de Lion, 4 dents et un os d'Ours des cavernes, 1 dent d'Ours brun. Il reste 1,8 kg de portions de brèche comportant des ossements divers à identifier.

3 - Cavernes saintongeaises

Plusieurs grottes saintongeaises ont fait l'objet de réexamens minutieux et dévoilé des dispositifs d'aménagement

en cours d'interprétation. Elles figurent dans la base de données spéléologiques Charente « Inférieure », rassemblant plus de 3000 fichiers.

Un autre temps fort et un énorme travail bénévole résidait dans la réalisation d'une salle d' « Initiation à la préhistoire » au Musée du Château de la Roche Courbon. Cette opération, qui sera achevée fin 2009, a été rendue possible grâce aux subventions accordées, à l'Association AMI-COUR, par le Conseil Général et la Caisse Régionale du Crédit Agricole.

Une seconde tranche de rénovation concernera la deuxième salle du musée qui sera consacrée à la « Préhistoire départementale ». On en découvrira le projet et le contenu partiel sur le site internet « Cavernes en Saintonge » (pages « Cavernes & Préhistoire » et « Musée LRC » régulièrement actualisées et enrichies de nouveaux documents).

Yves OLIVET et Thierry LE ROUX

PROSPECTION SUBAQUATIQUE Fleuve Charente - La Rochefollet

Le secteur de prospection le plus en aval sur le fleuve Charente, va du PK 34 (point kilométrique 34) au PK 51 : soit 18 kilomètres de fleuve compris entre le lieu dit le priouté (commune de Port d'Envaux) et les écluses de Saint-Savinien.

La prospection s'est concentrée en 2009, sur la zone de La Rochefollet, où une pirogue monoxyle assemblée a été découverte les années précédentes¹. L'étude préalable de la bathymétrie, qui oriente systématiquement les recherches subaquatiques, révèle une anomalie dans cette portion du fleuve. En aval de l'épave et au débouché de la courbe qui se développe vers l'ouest, un haut fond partant de la rive gauche coupe perpendiculairement le chenal. Une fosse importante (10 mètres de profondeur) succède à ce haut fond, en raison vraisemblablement, des effets de creusement engendrés par le courant après un obstacle. L'importance de ce seuil et sa position au débouché d'un talweg ont motivé une exploration de son emprise et de ses abords. Les plongées successives sur le haut-fond et dans la fosse ont mis au jour un ensemble de pieux et du mobilier. La destination d'usage de ces pieux reste à ce jour inconnue (aménagement de berge, pêche ?). Le mobilier restreint, est composé de deux meules à bras (une dormante et une tournante) et d'une céramique. Les deux meules ne semblent pas appartenir au même ensemble, en raison de leurs dimensions. La céramique identifiée comme un moule à sucre d'époque moderne, offre plus d'intérêt. En effet, cet-



Fleuve Charente, La Rochefollet : forme de moule à sucre (Cliché : A. Deconinck)

te forme est le premier exemplaire trouvé dans le fleuve. Cette découverte fournit peut-être un premier indice, sur l'origine de la production de ces céramiques, uniquement découvertes sur des sites industriels (raffineries) du littoral². L'hypothèse déjà évoquée, d'une production locale Saintongeaise diffusée par voie fluviale, trouve dans cet exemplaire issu du fleuve, une première amorce qui nécessiterait d'autres confirmations.

André DECONINCK

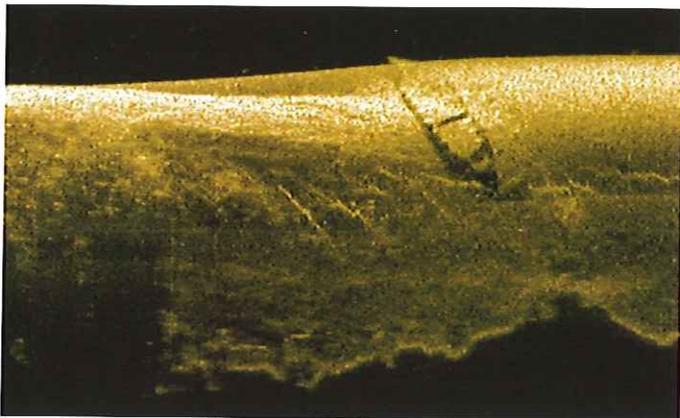
¹ Deconinck A., 2004. Rapport de prospection 2004 déposé au SRA Poitou-Chatentes.

² Normand E., et alii, 2009. Rapport de PCR 2009 "Production et consommation de la céramique en pays Charentais Xve-XVIIe siècles" déposé au SRA Poitou-Chatentes.

PROSPECTION SUBAQUATIQUE

Fleuve Charente - De l'aval de Saintes au Priouté

L'Établissement Public Territorial du Bassin Charentais, gestionnaire du fleuve Charente, a informé en 2007 le service régional de l'archéologie de futurs travaux d'aménagement et d'entretien du fleuve. Le dévasage en aval et en amont de Saint-Savinien jusqu'à Taillebourg et la création de chenaux sec, coupant les méandres actuels de la Charente en aval de Saintes, ont été programmés pour 2012. Des prospections prenant en compte les secteurs géographiques touchés par ces aménagements ont été mises en place dès 2008.



Fleuve Charente, exemple d'image du sondeur Sideimaging de Hummingbird qui met en évidence une épave coulée au pied de la berge (cliché : V. Lebaron)

En 2009, les prospections subaquatiques ont porté sur deux tronçons du fleuve : du pont de Saintes au port La Rouselle, et de Lormont bas à Courbiac.

Le premier tronçon a livré quelques tessons (*tegulae*), un pieu isolé, quelques pierres de lest de taille moyenne (lest de nasse ?) et deux pierres plus importantes pouvant servir de mouillage rudimentaire à des embarcations.

Les plongées sur la seconde zone (de Lormont bas à Courbiac) ont été aussi peu fructueuses, en raison notamment des mauvaises conditions de visibilité. Seule une embarcation repérée au sondeur, a été découverte mais elle s'est révélée être contemporaine.

Le relevé et les observations de l'épave Ep3 Courbiac découverte en 2008, ont été néanmoins poursuivis, après le dégagement d'un affût de canon anti-aérien allemand qui reposait sur l'extrémité de l'épave. La continuité entre les deux ensembles de bois (dont seule une partie des ensembles de bois a été relevée) en 2008 a été établie : nous sommes en présence d'une épave dont l'emprise visible atteint 14,20 m de long sur une largeur d'environ 1,50 m. Légèrement en travers du courant, une des extrémités s'enfonce dans la berge en rive droite, elle repose à l'envers sur le fond (quille vers le haut).

Les structures visibles montrent que deux bordés plus épais formant la quille d'une largeur moyenne de 0,36 m. Longs de 12,55 m, ils sont prolongés par un bordé unique de 0,40 m

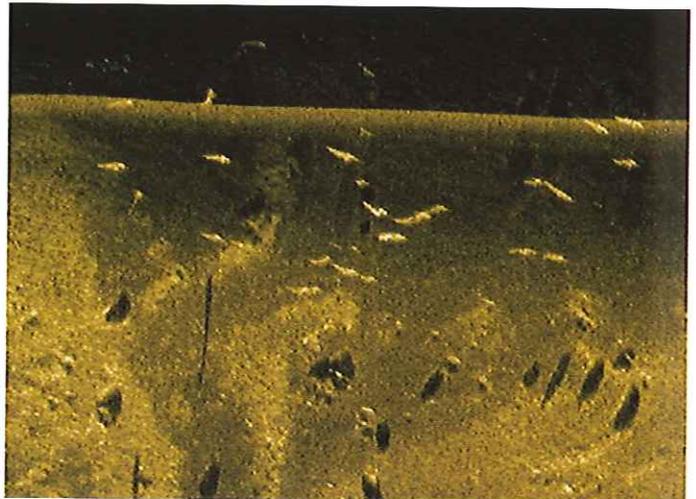
de large, visible sur 1,65 m qui s'enfonce dans la berge en s'incurvant.

Sur la partie constituée de deux bordés formant quille, les galbords sont assemblés de façon arrondie à ces deux bordés sans angle visible de sorte qu'il semble y avoir continuité entre les cans des bordés et leur galbord.

Sur le prolongement incurvé, les galbords sont assemblés avec un angle vif visible, deux pointes de clous émergent témoignant de la présence d'une contre-quille disparue. Entre deux membrures une vaigre isolée est visible.

Cette embarcation par ses caractéristiques : membrures courbes, pas de quille, assemblée à franc-bord uniquement par des clous de fer à pointes rabattues semble appartenir à la famille des bateaux fluvio-maritimes de construction romano-celtique.

Se différenciant des épaves étudiées de la Charente par son clouage rabattu sans gournable visible, ses membrures rondes et son antériorité, de la fin de l'antiquité (datée C14 230 AD 390 AD), elle se rapproche plus des tech-



Fleuve Charente, La Ménarderie : image du sondeur Sideimaging de Hummingbird qui met en évidence une concentration de pieux dans le lit mineur du fleuve (cliché : V. Lebaron)

niques de construction propres aux navires du nord du pont de type Blackfriars I. Sa destination d'usage fluvio-maritime pose la question de son appartenance à une construction locale ou extérieure.

Les recherches subaquatiques ont été complétées par une prospection pédestre en rive droite, aux abords des épaves Ep2 et Ep3, qui n'a livré que quelques tessons de céramique moderne.

En dernier lieu, une prospection au sondeur Sideimaging de Hummingbird a été menée sur deux zones, afin d'obtenir des informations complémentaires à la bathymétrie et un repérage des éventuels vestiges immergés (aménagements, épaves, etc.).

Cette technologie procure une image en temps réel, du lit mineur de la rivière par "ombres projetées". Elle met en évidence les "anomalies" qui dépassent du sédiment et la nature du fond. Le passage du sondeur sur plus de 2,5 km à l'aval de Saintes a livré trois types de vestiges :

- une vingtaine d'embarcations
- des concentrations de bloc dans le lit mineur, qui peuvent correspondre à des cargaisons perdues (les carrières d'extraction sont nombreuses en bord de Charente) ou à des aménagements.

- une zone de pieux sur le site de la Ménarderie. Toutes ces cibles fournies par le sondeur, doivent être vérifiées au cours de plongées afin de déterminer leur nature et leur environnement. Elles constituent avec la poursuite de la prospection à Courbiac, les prochains objectifs.

Vincent LEBARON

PROSPECTION SUBAQUATIQUE

Rivière Boutonne - Torxé - Tonnay-Boutonne

Les objectifs définis lors de la première campagne de prospection en 2008 ont été partiellement poursuivis en 2009. Cinq seuils avaient été repérés à partir de l'étude croisée des archives (archives des ponts et chaussées, cadastre Napoléonien, carte archéologique etc.), et des données topographiques (bathymétries ponts et chaussées, IGN 25000). Des vérifications au sondeur et des plongées de reconnaissance avaient confirmé leur position. Sur les cinq seuils, trois d'entre eux avaient livré du mobilier. Le seuil S4 le plus prometteur, fit l'objet d'une prospection systématique en 2008. La poursuite des prospections, prévue sur le seuil 5 à 1200 m en aval, a été malheureusement hypothéquée par les mauvaises conditions météorologiques de cette année 2009 (pluies puis sécheresse engendrant successivement une mauvaise visibilité et des niveaux d'eau très bas).

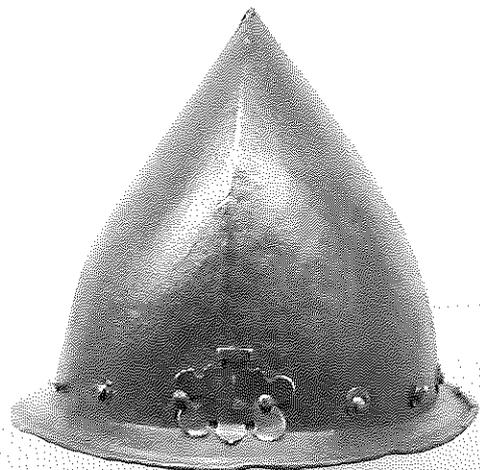
teur (à partir de l'aval), un ensemble des bois travaillés et un pieu de grosse section, en chêne, ont été repérés. On note dans l'environnement de ces bois, la présence de nombreux fragments de *tegulae*. Le second secteur est lui aussi, riche en mobilier : pierre de lest, outils, *tegulae* ; un mur de pierres (gué aménagé ?) coupe la rivière en bas de zone. C'est dans cet environnement qu'un casque du type cabasset (XVIIe s.) a été mis au jour. Les deux autres sous-secteurs en amont sont vierges de vestiges.

Les résultats modestes de cette seconde campagne confirment néanmoins l'occupation du seuil S5 et un éventuel aménagement lié au franchissement. La poursuite des reconnaissances systématique des hauts fonds recensés entre Torxé et Tonnay-Boutonne est nécessaire pour évaluer le potentiel archéologique de cette section de la Bou-



Rivière boutonne, Pas du Pré : Cabasset (cliché : J.-F. Mariotti)

tonne. Les deux campagnes de prospection subaquatique entreprises depuis 2008 confortent cette méthode malgré des résultats inégaux.



Cabasset contemporain de l'exemplaire de la Boutonne, musée de l'arme du Génie à Angers (cliché : J.-F. Mariotti)

Pascal TEXIER